

**MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER / DIRECTION
GÉNÉRALE DE LA PRÉVENTION DES RISQUES / SERVICE DES RISQUES
TECHNOLOGIQUES / BARPI**

Résultats de la recherche "E36.00 captage traitement AEP" sur la base de données ARIA - État au 08/06/2018

La base de données ARIA, exploitée par le ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, recense essentiellement les événements accidentels qui ont, ou qui auraient pu porter atteinte à la santé ou la sécurité publique, l'agriculture, la nature et l'environnement. Pour l'essentiel, ces événements résultent de l'activité d'usines, ateliers, dépôts, chantiers, élevages,... classés au titre de la législation relative aux Installations Classées, ainsi que du transport de matières dangereuses. Le recensement et l'analyse de ces accidents et incidents, français ou étrangers sont organisés depuis 1992. Ce recensement qui dépend largement des sources d'informations publiques et privées, n'est pas exhaustif et ne constitue qu'une sélection de cas illustratifs.

Les informations (résumés d'accidents et données associées, extraits de publications) contenues dans le présent export sont la propriété du BARPI. Aucune modification ou incorporation dans d'autres supports ne peut être réalisée sans accord préalable du BARPI. Toute utilisation commerciale est interdite.

Malgré tout le soin apporté à la réalisation de nos publications, il est possible que quelques inexactitudes persistent dans les éléments présentés. Merci au lecteur de bien vouloir signaler toute anomalie éventuelle avec mention des sources d'information à l'adresse suivante : barpi@developpement-durable.gouv.fr

Liste de(s) critère(s) pour la recherche "E36.00 captage traitement AEP":

- Code NAF : e36-00
- Matières dangereuses relachées : de 0 à 6
- Conséquences humaines et sociales : de 0 à 6
- Conséquences environnementales : de 0 à 6
- Conséquences économiques : de 0 à 6

Accident

Fuite de chlore dans une usine de potabilisation des eaux.

N°43434 - 15/02/2013 - FRANCE - 57 - THIONVILLE

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/43434/>



Dans une installation municipale de chloration des eaux, 8 kg de chlore (Cl₂) s'échappent à partir de 8 h d'une bouteille de 50 l. Un employé détecte la fuite (alarme + observation visuelle) et donne l'alerte sans tenter d'intervenir.

La fuite dans la cours de l'usine engendre un nuage de Cl₂ gazeux de plusieurs dizaines de mètres, atteignant la rue voisine desservant un collège et une piscine municipale. Les secours établissent un périmètre de sécurité de 50 m ; les riverains se confinent, la circulation est interrompue plusieurs heures. Des pompiers en combinaisons étanches ferment le robinet et stoppent la fuite vers 10h30. Les secours assistent 8 personnes (2 employés, 6 riverains) incommodées par le gaz toxique. La municipalité publie un communiqué de presse.

Branchée la veille, la bouteille fuyarde est en attente, vanne ouverte mais sans débit, l'alimentation en Cl₂ étant assurée par la 2ème bouteille de la paire.

Le dispositif de raccord de l'installation de traitement des eaux s'est désolidarisé. Les bouteilles de 49 kg de Cl₂ sont reliées par paire via un "col de cygne" à un dispositif de régulation ou chloromètre ; les 2 bouteilles se suppléent dès que l'une d'elles est vide, 3 autres étant stockées en réserve. Ces bouteilles sont des équipements sous pression (ESPT), le chloromètre et la tuyauterie de liaison aval vers le circuit d'eau fonctionnent en dépression, le col de cygne est sous pression mais ne relève pas de la réglementation des équipements sous pression. Quand il ne débite pas, le chloromètre fait office de vanne d'obturation du circuit d'échappement de Cl₂.

Un tiers expert sollicité par l'exploitant retient une faiblesse du dispositif de raccord. Un test de connexion confirme un risque important de mauvais positionnement du raccord femelle lors de sa mise en place sur l'about mâle robinet. Point faible du montage, le col de cygne induit en effet des efforts de cisaillement au niveau des joints en plomb et le chloromètre est en porte-à-faux. Pour une raison indéterminée, résultant sans doute des efforts générés par le montage, la liaison entre le col de cygne et le chloromètre a cédé au niveau du joint. Cette jonction de type "baïonnette" est démontée et le joint changé à chaque remplacement de bouteille entre celle-ci et le col de cygne. Par contre, le joint col de cygne / chloromètre n'est pas remplacé, tous 2 restants à demeure.

Le fournisseur retire la bouteille pour anticiper son contrôle périodique et explique la désolidarisation du raccord par une faiblesse de la partie femelle présentant une pollution à la graisse et au "beurre de chlore" (dépôts de Cl₂ résiduels) limitant le libre mouvement des barrettes de maintien. La manipulation de la douille révèle un grippage de l'ensemble douille / barrettes bloquant le rappel du ressort et donc le positionnement des barrettes en position basse. La déconnexion accidentelle du raccord rapide résulte d'un mauvais

montage du système lors de sa connexion en raison d'un manque d'entretien du raccord femelle en service depuis 1 an.

Ce type de montage n'est pas conforme à l'arrêté ministériel du 17/12/2008 (rubrique 1138). L'inspection des IC recommande une évaluation du niveau de sécurité de ce montage. Les 2 raccords femelles sont remplacés. L'exploitant révisé des procédures internes et envisage de changer de fournisseur.

Accident avec fiche détaillée

Rupture du barrage de MALPASSET

N°29490 - 02/12/1959 - FRANCE - 83 - FREJUS

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/fiche_detaillee/29490/



La rupture du barrage de MALPASSET, barrage voûte à paroi mince d'une hauteur de 60 m, fait 423 victimes et 7 000 sinistrés. Après plusieurs jours de pluies torrentielles, le barrage situé sur le Reyran, au nord de Fréjus, se rompt à 21h11 lors de son premier remplissage (phase critique de la vie d'un barrage). Une lame de 50 millions de mètres cubes d'eau s'engouffre dans la vallée du Reyran, dévastant tout sur son passage. La ville de Fréjus est submergée en quelques minutes par une vague d'eau et de boue 21 minutes plus tard.

Les conséquences sont dramatiques. Fréjus se trouve isolée et désorganisée ; routes, téléphone, électricité, eau sont coupés pendant plusieurs jours. La Nationale 7 et la voie ferrée sont emportées sur plusieurs centaines de mètres. La vallée du Reyran est « décapée » sur 5 km ; des habitations, fermes et terres agricoles sont détruites. Une couche de boue de 50 cm d'épaisseur recouvre les quartiers du Reyran, du Pavadou, de la Gare et des Arènes.

Face à la catastrophe et malgré la confusion due à l'absence de moyens de communication, les secours et l'entraide s'organisent sous la direction de la mairie.

Les travaux de rétablissement des réseaux (communications, eau, électricité...) ainsi que des voies de communication sont entrepris. Les circulations routière et ferroviaire seront rétablies le 10 décembre. La ville mettra des mois à retrouver un « visage normal ». Des logements provisoires en préfabriqué sont installés dans la ville pour reloger les sinistrés.

Entre l'aide de l'Etat et les dons de particuliers suite à la catastrophe, la Mairie de Fréjus à redistribué plus de 100 M de Francs pour les sinistrés et pour la reconstruction.

La rupture est engendrée par un effet de sous-pressions dû à la présence d'une faille couplé à un phénomène rhéologique de mécanique des roches (variation de la perméabilité en fonction de la contrainte) inconnus à l'époque de la construction du barrage. Aucune faute n'a été établie envers les constructeurs par les différentes juridictions.

La bonne qualité de la voûte et du béton ont été reconnues ; la catastrophe est imputable aux déficiences des fondations de l'ouvrage. Ce point souligne l'importance de la géologie, de l'orientation des failles du sous-sol et du régime des eaux souterraines dans l'implantation d'un barrage, mais surtout des études permettant d'identifier les problèmes potentiels en amont afin d'y apporter une réponse lors de la construction. A ce titre, les moyens financiers suffisants doivent être réunis pour réaliser une telle construction « en sécurité ».

Un « Comité technique permanent des Barrages » a été créé pour étudier les projets et

contrôler l'exécution de tout ouvrage de plus de 20 m de haut.

De nouvelles ressources en eau sont recherchées et le Reyran est canalisé.

Accident

Mélange accidentel dans une station de potabilisation.

N°38795 - 12/08/2010 - FRANCE - 19 - SARROUX

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/38795/>



Lors d'une livraison vers 11h15 dans une station de potabilisation d'eau, 400 l de polychlorosulfate d'aluminium sont transférés par mégarde d'un GRV dans une cuve en plastique contenant 400 l d'eau de Javel (NaClO). Une réaction chimique s'amorce, avec émission de chlore (Cl₂) à l'atmosphère et cristallisation du mélange liquide dans la cuve.

Les secours mettent en place un périmètre de sécurité. Le nuage toxique de Cl₂ formé incommode le chauffeur du camion qui fera l'objet d'un arrêt de travail de 11 jours, l'employé de la station, 2 riverains et 1 pompier intervenant sous ARI. Les 4 premiers sont hospitalisés par précaution. La cuve et le local sont ventilés. Les effluents de nettoyage et les déchets (2 m³) sont récupérés dans des GRV.

La trentaine de pompiers mobilisée intervient tout l'après-midi pour tenter de remettre en service la station. Dans la soirée, le réseau est coupé par précaution et les services sanitaires effectuent des prélèvements ; 1 400 foyers répartis sur 10 communes sont concernés. L'établissement informe le public et la presse, puis distribue des bouteilles d'eau. Selon la presse, l'information du public aurait été longue, le dispositif d'appel automatique excluant les personnes ne disposant pas d'une ligne fixe.

Le 16 août, les analyses de l'agence régionale de santé indiquent que la pollution est résorbée. L'eau sera à nouveau consommable à partir de 14 h. Le Cl₂ fortement corrosif a endommagé les installations, automatismes et compresseur d'air en particulier ; les dommages matériels seraient évalués à plus de 50 K€.

Selon le livreur, plusieurs causes d'origine organisationnelle sont à l'origine de l'accident : bon de livraison non contrôlé par le réceptionnaire, étiquetage du GRV non vérifié par le chauffeur, étiquettes masquées par la barre du camion, contrôles réciproques des branchements non réalisés, cuve de Javel du client dépourvue d'étiquette. Des actions correctives sont mises en place : nouvelle sensibilisation des chauffeurs sur les règles de dépotage, interdiction de dépoter en l'absence du réceptionnaire, double contrôle réciproque obligatoire des branchements avant tout dépotage formalisé par la mise en place d'un tampon contrôles camion / cuve et double signature, contrôle et remontée d'information sur les installations clientes avec l'utilisation d'un document spécifique (fiche liaison conducteur), étiquetage sur le haut de la vanne pour les GRV compressibles, obligation d'avoir son masque à cartouche filtrante à portée de main.

Accident

Rupture d'une canalisation d'eau potable.

N°20645 - 30/06/2001 - FRANCE - 21 - DIJON

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/20645/>

Une canalisation d'eau potable de 80 cm de diamètre se rompt. Un geyser d'un mètre de

haut se forme et un torrent d'un débit de 3 000 m³/h emporte des morceaux de trottoir, de l'herbe et des graviers. Plusieurs caves sont inondées. La circulation intense dans le quartier (présence d'un centre commercial, etc.) est interrompue pour la journée. L'alimentation en eau de la ville ne sera pas perturbée en raison de la présence d'une double conduite. D'importants moyens en hommes et en matériels sont mobilisés. L'eau sera trouble pendant quelques jours mais aucune incidence n'est à redouter sur la santé. La canalisation concernée en fonte, installée en 1934 et jugée fragile, avait été renforcée 5 années plus tôt par un gainage intérieur en polyéthylène 1 200 m en amont de la rupture. L'accident a sans doute pour origine des mouvements localisés de terrain.

Accident

Tâche d'humidité sur un barrage

N°41644 - 01/07/2009 - FRANCE - 83 - CARCES

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/41644/>

Une tâche d'humidité apparaît à 166 mNGF en rive gauche en partie haute du parement aval d'un barrage en remblais à noyau étanche (crête à 170 mNGF, hauteur 14 m, capacité 8 hm³, côte normale 169 mNGF) rempli à la côte 168,9 mNGF. Un géotextile et des sacs de sable sont installés pour stabiliser la zone affectée. L'exploitant abaisse le niveau du plan d'eau de 10 cm / jour jusqu'à disparition de la tache et poursuit jusqu'à la cote 160,9 mNGF pour inspecter le masque amont de l'ouvrage.

Le barrage comporte un remblais en sables silteux et argileux (supposé étanche dans la masse lors de la conception) et un masque amont en béton armé de 8 à 12 cm d'épaisseur. Fondé en 1934 sur des alluvions en partie centrale et des rochers en rives, le barrage a présenté dès la construction et par la suite des tassements importants : 60 cm observés en 2009 et 40 cm restant à s'exprimer. Ces tassements n'ont pas permis le raccordement initialement prévu du parafouille et du masque amont pour assurer l'étanchéité. A défaut, le masque amont a été prolongé de 25 m dans le sol pour limiter les écoulements par allongement du trajet de percolation. L'amplitude des tassements rend probable une fissuration transversale du remblais affectant son étanchéité.

L'apparition de suintements en rive gauche en 1959 puis en rive droite en 1993 a laissé craindre une amorce d'érosion interne (renard) voire un glissement d'ensemble du talus. Un dispositif de drainage de la face aval a été mis en place en novembre 1993 : tranchées remplies de sable reliées à des drains subhorizontaux et un dispositif de collecte, complété par une instrumentation lourde de suivi des tassements et de la piézométrie. En 1997, la partie inférieure du remblais a été confortée jusqu'à 165 mNGF par 3 000 m³ de remblais drainant. En juin 1997, de nouvelles taches humides ont été observées entre 165 et 167 mNGF, au-dessus du niveau des drains et du confortement. Les procédures d'inspection de l'ouvrage, en particulier du masque d'étanchéité amont, ont été renforcées.

Des accidents similaires se produisent les années suivantes (ARIA 41645, 41648 et 42114).

Accident

Brûlure à l'acide sulfurique lors d'un dépotage

N°36383 - 13/02/2009 - FRANCE - 82 - MONCLAR-DE-QUERCY

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/36383/>



Une projection d'acide sulfurique à 96 % blesse un chauffeur livrant une station de

traitement des eaux vers 11 h. Les employés de la station ont l'habitude de laisser les chauffeurs dépoter car ces derniers ont à priori plus d'expérience dans la manipulation des produits chimiques. Le chauffeur qui n'a que 5 mois d'ancienneté sur le poste, a des lunettes de sécurité, un casque à visière et une combinaison anti-acide ; mais cette dernière le gênant, il la déplace jusqu'à ce qu'elle ne lui couvre plus complètement le cou. Un opérateur de la station est également présent et équipé sur les lieux, mais il ne participe pas au dépotage.

Affirmant ultérieurement appréhender les dépotages de produits, le chauffeur commet une faute d'inattention et une erreur de manipulation en ouvrant la vanne du conteneur GRV du client avant de raccorder sa citerne ; un jet d'acide en sortie de canalisation le brûle au bas du visage et au cou. La victime douchée par l'exploitant, s'applique ensuite une crème apaisante avant d'être évacuée par les pompiers. La police effectue une enquête. Le responsable logistique du site prend en charge la fin du dépotage.

Le transporteur sensibilise à nouveau le chauffeur sur les consignes de dépotage chez les clients et lui propose une nouvelle formation à ce sujet. Une réunion des chauffeur-livreurs sur les accidents est prévue.

Accident

Fuite de dioxyde de chlore dans une usine de traitement d'eau.

N°19871 - 08/02/2001 - FRANCE - 83 - LA MOLE

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/19871/>



Dans le local d'une usine de traitement des eaux, une fuite de 120 kg de dioxyde de chlore se produit à 18h30 à la suite de la rupture d'une canalisation reliée à un réservoir de 500 kg. Le gardien du site donne l'alerte. L'intervention mobilise 48 pompiers et une CMIC. Un périmètre de sécurité est établi, la circulation est interdite sur une route nationale et 270 riverains dans un lotissement situé sous le vent seront évacués durant 5 h ; 6 personnes seront intoxiquées dont un pompier. La canalisation rompue est obturée et une vanne est fermée à la sortie du réservoir. Des mesures sont effectuées à l'extérieur ; une concentration de 12 ppm est détectée à l'entrée du site. Une partie importante du bioxyde qui s'était déversé dans la cuvette de rétention du réservoir s'évapore en moins de 20 mn, le reste est dilué à l'aide d'une lance à eau (5 cm d'eau dans la cuvette). L'installation est mise en sécurité via le pupitre de commande, la solution chlorée est neutralisée et le local est ventilé. L'intervention prend fin à 1 h du matin. L'usine reste fermée durant plusieurs jours, le temps de remettre en état les installations et l'instrumentation associée. A la suite de cet accident, la municipalité envisage d'instaurer un code sirène adapté à ce type de situation et de faire installer une 2ème sirène pour couvrir toute l'agglomération.

Accident

Rupture d'un barrage agricole suite à un séisme

N°40122 - 11/03/2011 - JAPON - 00 - SUKAGAWA

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/40122/>



Quelques dizaines de minutes après un violent séisme (Mw =9, à 14 h 46) ayant frappé le nord-est du Japon, un barrage d'irrigation en terre sur l'ABUKUMA, terminé en 1949 (hauteur 18,5 m, longueur 133 m) et générant une retenue de 1,5 Mm³, cède à 15h06 par glissement du corps du barrage et rupture quand sa partie haute est submergée. Des

habitants déclarent avoir entendu une explosion sourde avant le déferlement. Huit personnes sont tuées, 5 maisons sont emportées en contrebas du barrage. D'autres maisons sont endommagées, ainsi que des routes et un pont. Le barrage était conçu pour résister à des accélération au sol de 1,5 m/s² mais celles-ci ont atteint 4,4 m/s² le jour de la catastrophe.

Une enquête montre une résistance insuffisante des matériaux de la partie médiane et supérieure du remblai due à un compactage insuffisant lors de la construction au début des années 1940 et aggravée par des hétérogénéités entre les différentes couches de matériaux posés aux différentes époques de construction (pendant et après la 2^e guerre mondiale), avec de possibles infiltrations non traitées à la reprise du chantier. De plus, la présence d'une couche de matériau à forte teneur en matières organiques indique un probable défaut de décapage lors du début des travaux.

L'inspection de 400 barrages, ordonnée à la suite du séisme, s'étale sur plusieurs jours et permet de déceler sur 10 % d'entre eux, en majorité des ouvrages en remblais, des désordres (fissures en crête ou sur le masque amont) ou un comportement inhabituel (augmentation du débit de fuite, tassements). 252 ouvrages sont inspectés le jour même du séisme. Au moment de la rupture, le barrage sur l'ABUKUMA n'avait pas encore été contrôlé.

La durée exceptionnelle du séisme a conduit les autorités japonaises à réévaluer l'impact sur les barrages d'une sollicitation cyclique intense et prolongée.

Accident

Blocage de la vanne de fond d'un barrage à l'ouverture

N°49728 - 07/07/2016 - FRANCE - 22 - PLOUASNE

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/49728/>

Lors d'essais, l'exploitant d'un barrage ne parvient pas à ouvrir sa vanne de fond de plus de 3 cm. Un batardeau est mis en place en amont de la vanne. Celle-ci est alors ouverte à pleine ouverture. L'examen de l'équipement ne révèle pas d'anomalie. La vanne est remise en service 15 jours plus tard.

Selon l'exploitant, l'oxydation des plats de glissement expliquerait le blocage. La plage de fonctionnement de la vanne, limitée à une ouverture de 3 cm pendant plusieurs mois, pourrait être à l'origine de ce phénomène. L'exploitant modifie ses consignes d'exploitation pour y intégrer une manoeuvre mensuelle de la vanne. Des cycles de montée et descente sur une amplitude de 10 à 30 cm sont planifiés.

Accident

Incident lors de la remise en eau d'une canalisation de prise d'un barrage

N°42132 - 21/10/2011 - FRANCE - 2B - CHIATRA

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/42132/>

Lors de la remise en eau de la canalisation de prise/vidange d'un barrage après son inspection à sec, une poche d'air s'échappe par l'amont au droit de la crépine de prise, chahute le scaphandrier qui actionnait la vanne manuelle et l'embarcation d'assistance à la verticale. Les secours transportent par précaution le scaphandrier à l'hôpital d'où il ressort indemne quelques heures plus tard. L'exploitant prévoit la mise en place d'actionneurs hydrauliques pilotés depuis la surface sur les 3 vannes immergées afin éviter l'intervention des scaphandriers.

Accident

Fuite de chlore.

N°22080 - 25/09/2001 - FRANCE - 76 - HEUGLEVILLE-SUR-SCIE

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/22080/>



Depuis une base de contrôle située à distance, une compagnie de distribution d'eau potable détecte en fin d'après-midi une défaillance électrique dans une station de pompage communale. Des techniciens envoyés sur place comprennent rapidement la gravité potentielle de l'évènement en notant la présence d'une odeur acre et tenace de chlore aux abords de la station. L'industriel, les pompiers et la gendarmerie déploient alors un important dispositif de sécurité et la circulation est interdite dans un périmètre de 2 km autour du site. La fuite toxique s'est produite sur l'une des 2 bouteilles abritées dans le local ; le chlore s'est répandu à l'extérieur de ce dernier et a brûlé les herbes aux alentours. La distribution d'eau est interrompue 5 à 6 h, le temps d'arrêter la fuite, de sécuriser le site et de réparer l'installation.

Accident

Rupture de canalisation.

N°20810 - 17/07/2001 - FRANCE - 69 - LA MULATIERE

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/20810/>



Une rupture de canalisation d'eau se produit en fin d'après-midi. La société exploitante distribue des bouteilles d'eau aux 1 500 habitants qui ne seront plus alimentés par le réseau durant 7 h.

Accident

Rupture d'une canalisation d'eau potable.

N°20775 - 13/07/2001 - FRANCE - 69 - BRON

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/20775/>



Dans la nuit, la rupture d'une canalisation de 500 mm provoque un spectaculaire geyser et entraîne l'interruption de l'alimentation en eau de 3 hopitaux durant 3 h, ainsi que de plusieurs habitations pendant 7h30. Plusieurs sous-sols sont noyés et le réseau incendie est également perturbé. L'exploitant et les pompiers interviennent rapidement, l'eau est coupée et un périmètre de sécurité est établi durant les travaux. Par précaution, des réserves d'eau et des bâches sont amenées par les pompiers.

Accident

Pompe défectueuse sur un réseau d'eau potable.

N°20393 - 29/05/2001 - FRANCE - 90 - BOUROGNE

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/20393/>



Dans une station de pompage et de distribution, la vidange d'un réservoir à la suite de la défaillance d'une pompe entraîne durant 48 h une pénurie en eau potable sur 5 communes. Les pompiers distribuent des bouteilles d'eau aux abonnés (300 personnes concernées) et utilisent leurs fourgons pour alimenter des éleveurs.

Accident

Rupture d'une canalisation d'eau potable de 500 mm.

N°19947 - 11/02/2001 - FRANCE - 63 - CLERMONT-FERRAND

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/19947/>



Durant 24 h, l'eau de distribution alimentant plusieurs quartiers de CLERMONT-FERRAND est rendue impropre à la consommation (turbidité) à la suite de la rupture d'une ancienne canalisation en fonte de 500 mm de diamètre. Des sous-sols et des parkings sont inondés.

Accident

Eau potable impropre à la consommation.

N°18956 - 18/10/2000 - FRANCE - 49 - SEGRE

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/18956/>



Une canalisation d'eau potable se rompt. Les services administratifs concernés considèrent l'eau distribuée comme non potable. La population est informée par la radio locale et par des véhicules sonorisés. Les pompiers assurent la distribution d'eau durant 24 h.

Accident

Fuite de chlore dans une station de traitement d'eau (potabilisation).

N°18416 - 25/07/2000 - FRANCE - 34 - MONTPELLIER

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/18416/>



Lors d'une ronde, un agent de maintenance constate à 16 h 45 que le local de pré chloration d'une unité de potabilisation d'eau, abritant 10 bouteilles de chlore sous pression (490 kg) et fonctionnant épisodiquement en appoint d'une station principale alimentant la ville, est rempli de vapeurs de chlore. Les secours sont alertés, quelques habitations situées en limite de la zone d'activité où est implantée la station accidentée, elle-même relativement étendue, sont évacuées (150 personnes) et un périmètre de sécurité est établi. Les pompiers et une CMIC ferment l'une des bouteilles dont le joint de raccordement en plomb présentant une mauvaise portée (corrosion, humidité) fuyait et ventilent le local. Le périmètre de sécurité sera levé à 19 h. L'exploitant évalue que 5 kg de chlore ont été émis à l'atmosphère. Des scénarios d'accidents sont étudiés pour préciser l'enveloppe des zones à risque autour de la station et définir les dispositions à mettre en oeuvre pour en minimiser la taille.

Accident

Incident lors des essais trimestriels des organes mobiles d'un barrage

N°42858 - 13/09/2012 - FRANCE - 52 - SAINT-DIZIER

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/42858/>

Lors des essais trimestriels des organes mobiles d'un barrage servant à la régulation du débit de la SEINE, un maillon de la chaîne-galle permettant l'élévation de la vanne gauche ne s'échappe pas correctement du pignon moteur supérieur. La chaîne s'enroule autour de ce pignon jusqu'au blocage de l'élévation. Le limiteur de couple du moteur se déclenche et l'installation disjoncte. Le détecteur de couple situé en partie arrière du réducteur n'a pas fonctionné. Par ailleurs, suite à une réparation le 04/10, la vanne centrale du barrage voit son ouverture limitée à 4 m afin de ne pas endommager le magasin de stockage de la chaîne-galle lors de l'élévation de la vanne. Le débit de crue maximal acceptable par l'ouvrage en l'état est limité (955 m³/s) mais reste supérieure au débit de crue millénale (800 m³/s). En cas d'évènement extrême, l'exploitant met au point la manoeuvre de la vanne gauche par une grue.

La vanne gauche est consignée en position fermée. Un batardage sera effectué en amont de cette vanne, le système sera réparé et modifié en fonction des conclusions de l'expertise. Le magasin de stockage de la chaîne-galle de la vanne centrale sera adapté pour permettre une ouverture complète. Les chaînes-galles en inox avaient été installées en 2009-2010 en remplacement de chaînes en acier dont les maillons se raidissaient à cause d'une accumulation de graisse. L'exploitant complète le dispositif inox en y ajoutant un système de lubrification asservi à la rotation du pignon moteur.

Accident

Rupture d'une canalisation d'eau potable

N°42255 - 06/06/2012 - FRANCE - 47 - AGEN

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/42255/>



Une canalisation d'eau potable de DN 250 mm sous 18 bar de pression se rompt vers 12h30 au bord d'une route. Important au départ (500 m³/h), le débit de la fuite a pu être réduit assez rapidement à 50 m³/h. La chaussée éloignée de 20 cm s'affaissant, la circulation doit être déviée et des habitations sont menacées. La société exploitante ferme les conduites principales au niveau des châteaux d'eau ; une trentaine de particuliers et un hôpital dont le réseau de lutte contre l'incendie est directement impacté sont privés d'eau. La réparation de la conduite s'achève dans la soirée, permettant la reprise de la distribution.

Plusieurs accidents de ce type, parfois proches d'installations industrielles (production, stockage, entrepôt) ont déjà été recensés avec risques éventuels ou avérés d'inondation d'installations sensibles (locaux électriques...) et d'entraînements de substances dangereuses ou polluantes, de coulées de boues, d'affaiblissement de la résistance des sols, d'éboulement (flanc de collines) ou d'effondrement de terrains sur des surfaces parfois importantes de plusieurs centaines de m² (tenue des réservoirs...), de mise en péril, de déplacement ou d'endommagement d'équipements dangereux (canalisations de gaz, câbles électriques, grues de chantier...), d'entraves à la circulation et à l'accès des secours...

Accident

Projection du tampon du trou d'homme d'un réservoir anti-pulsatoire air/eau

N°38443 - 15/02/2010 - FRANCE - 82 - MONTAUBAN

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/38443/>



Un expert d'un organisme habilité et un de ses collègues réalisent l'inspection de requalification périodique d'un réservoir anti-pulsatoire air / eau (Pression : 16 bar, Volume : 8 000 l) monté sur un réseau d'irrigation. Afin de réaliser l'inspection intérieure, l'appareil est préparé le jeudi précédent par un autre employé que celui intervenant le jour de l'inspection. Cette préparation consiste à purger l'air de l'équipement en détachant un coude d'arrivée d'eau et en enlevant les boulons qui retiennent le tampon du trou d'homme. Cet employé exécute ces opérations pour la première fois, sa formation se résumant à une explication verbale donnée par l'employé présent le jour de l'inspection.

Bien que le manomètre indique une pression de 5 bar, et sur l'indication de l'employé que le manomètre est hors service, l'opérateur et l'expert unissent leurs efforts afin de décoller le tampon à l'aide d'un marteau et d'un gros tournevis. Le tampon se décolle et est projeté à 30 m, en passant au-dessus d'un grillage de 2 m de haut. L'employé a son bras gauche fracturé.

Le service administratif en charge de la surveillance des équipements sous pression (ESP) se rend place. Il constate le non-respect des consignes de sécurité de l'organisme habilité par ses experts. Ces derniers n'ont par ailleurs pas procédé à une vérification de la présence de pression. Le manque de formation de l'opérateur, l'absence de consignes de sécurité de l'exploitant vis à vis du risque pression, l'absence d'une personne expérimentée lors de la préparation alors que le préparateur faisait ces opérations pour la première fois, la trop grande confiance des personnes présentes sur le site figurent également dans la liste des causes de l'accident.

Il est également noté que le tampon de l'ESP n'a probablement pas été enlevé depuis sa dernière inspection périodique datant de novembre 2004. Il régnait également un froid vif et humide dans la semaine et le week-end précédant l'accident. Ce dernier point peut expliquer que le tampon soit resté collé à la bride du trou d'homme bien que la boulonnerie ait été retirée et que la pression était de 5 bar.

Accident

Impact d'un ouragan sur une usine de dessalement de l'eau

N°50348 - 06/09/2017 - FRANCE - 978 - SAINT-MARTIN

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/50348/>

Une usine de production d'eau potable par dessalement est à l'arrêt après le passage de l'ouragan Irma sur l'île. L'arrêt de l'installation semble principalement dû à une rupture de son alimentation électrique (ARIA 50350). L'installation nécessite une alimentation de 240 kVA pour fonctionner. L'exploitant possède une réserve de 10 000 m³ d'eau. Cette eau était potable, mais l'ouragan a détérioré le couvercle de la cuve. L'eau ayant été exposée aux conditions extérieures, l'exploitant procède à des analyses pour caractériser sa qualité. Il retraite ensuite cette eau pour la rendre potable. Deux navires militaires transportent de l'eau potable vers l'île. L'exploitant de l'usine fait transporter 3 groupes électrogènes de 60 kVA par avion. Ils sont complétés par 3 groupes de 22 kVA réquisitionnés et transportés depuis une autre île par les autorités. L'exploitant vérifie alors l'état de la prise d'eau de mer, dans le but de remettre en service une tranche de l'usine produisant 1 000 m³/j. L'exploitant possède également une unité mobile de dessalement. Elle se trouve sur un autre continent à 6 120 km. Les autorités organisent son transport en avion. 5 semaines après, cette unité de dessalement est mise en service pour une capacité supplémentaire de

4 000 m³/j.

Au-delà des problèmes de production et de disponibilité d'eau potable, l'exploitant ne peut pas distribuer cette eau par son réseau de canalisations, car les habitations sont détruites. Il met donc en place un moyen de distribution alternative de l'eau aux populations.

Accident

Mélange accidentel de produits chimiques

N°49397 - 17/03/2017 - FRANCE - 79 - AZAY-LE-BRULE

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/49397/>



Vers 11h15, un dégagement de chlore gazeux se produit au syndicat des eaux. Une livraison de javel est raccordée par erreur à une cuve contenant 1 900 l d'acide sulfurique à 96 %. La réaction chimique immédiatement visible permet de donner l'alerte et de stopper la livraison. Sept personnes sont incommodées et un salarié est hospitalisé suite aux irritations. Aucune conséquence sur le réseau de distribution d'eau n'est à déplorer. Une entreprise spécialisée récupère le mélange acide-javel.

Le chauffeur a effectué la livraison dans l'ordre de chlorure ferrique, de lessive de soude et d'eau de javel. Chaque produit est associé à un coffret de dépotage, fermé à clé, le nom du produit étant affiché sur la porte du coffret. Le réceptionnaire a ouvert le coffret d'acide sulfurique avec la clé permettant l'ouverture du coffret javel. Le chauffeur a entamé la livraison. Le réceptionnaire et le chauffeur détectent la situation anormale très rapidement et stoppent le transfert limitant la quantité de javel transvasée dans l'acide à 50 l.

Suite à cet incident, un plan d'actions est mis en place chez le client :

- achat des cadenas de couleurs différentes ;
 - rappel de la sécurité auprès des différents opérateurs ;
 - mise en place de nouvelles affichettes pour rendre plus visible le nom du produit ;
 - inscription au marqueur rouge du nom du produit sur la vanne.
-

Accident

Endommagement de l'évacuateur de crue d'un barrage.

N°46327 - 01/04/2014 - FRANCE - 976 - BANDRABOUA

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/46327/>

Un employé constate des désordres sur le coursier de l'évacuateur de crue d'un barrage. Des enrochements, percolés au bitume, ont été arrachés. La détérioration de la protection des enrochements induit un risque d'érosion de pied aval de l'ouvrage en cas de nouveau déversement au droit de l'évacuateur.

La structure "enrochement - liant bitumeux" montre un défaut d'imprégnation du bitume. Sa fonction de liant s'en trouve réduite. Dans ces conditions, l'érosion externe conduit à la défaillance.

L'événement permet de tirer les enseignements suivants :

- la résistance du perré bitumeux est fonction de la qualité de l'imprégnation du liant bitumeux dans les interstices laissés par les enrochements
- le drainage sous ce perré bitumeux est primordial pour éviter le risque de

soulèvement et de déstructuration du perré.

L'exploitant répare les désordres pour redonner une continuité à la protection contre l'érosion en maintenant une fonction de drainage sous-jacent.

Accident

Fuite de chlore dans une station de pompage d'eau

N°44485 - 18/10/2013 - FRANCE - 59 - FERON

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/44485/>



Dans une station de pompage, une fuite de chlore (30 s à 1 min) se produit vers 9h30 lors du remplacement d'une bouteille de chlore (49 kg). Un étrier défaillant est à l'origine de la fuite. Le panache de Cl₂ dérive sur un pré voisin. Les 2 employés appliquent la procédure de sécurité (port de masque, éloignement et alerte des secours). Les secours établissent un périmètre de sécurité, puis contrôlent l'absence de poche résiduelle dans le bâtiment et à proximité. Les 2 employés sont hospitalisés et placés sous surveillance.

Accident

Résurgence lors du forage d'un drain dans un barrage

N°43194 - 13/12/2012 - FRANCE - 83 - LE REVEST-LES-EAUX

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/43194/>

Au cours d'une campagne d'étude de la stabilité d'un barrage poids construit entre 1909 et 1911, des carottages sont effectués afin de caractériser les paramètres physiques de la maçonnerie et de la fondation. Ces forages doivent ensuite être utilisés comme drains pour abaisser les pressions. Lors d'un forage sur une longueur de 15 m réalisé depuis la plateforme aval du barrage (pénétrant le corps du barrage sur 5 mètres puis plongeant de 10 mètres dans la fondation), une faille active est interceptée. Le débit capté passe de 6 à 20 m³/h en moins d'une heure.

Le maître d'oeuvre (MOE) demande à l'entreprise de travaux de placer un obturateur en fond de drain afin d'éviter l'endommagement de la maçonnerie par la circulation d'eau. Le matériel présent ne permet dans un premier temps à l'entreprise que de placer ce dispositif en sortie du drain (débit et pression élevés). Un écoulement apparaît au niveau d'un second drain. L'entreprise y installe un autre obturateur et canalise le flux vers l'aval. L'exploitant décide l'abaissement de la cote de la retenue. Malgré une ouverture des vannes de vidange, celui-ci ne débute que le 15/12 du fait de pluies importantes les 13 et 14/12. Un obturateur est installé en fond de forage le 14/12 à l'aide de matériel complémentaire. Une surveillance renforcée est mise en place avec visite sur site 2 fois par jour, week-end compris et renforcement de l'auscultation. La fuite cesse après injection de 180 l de coulis de ciment-benthonite dans le forage (volume carotté : 60 l). A la suite de cet évènement, le cahier des charges des travaux est adapté : des dispositions spéciales de suivi des pressions sous l'ouvrage et des niveaux piézométriques sur la plateforme aval sont mises en oeuvre après chaque réalisation de drain et en cas d'épisode pluvieux.

La mission interservices de l'eau (MISE) regroupant les services de l'Etat (dont DDTM, DREAL, préfecture) a été avertie. Une cellule de crise regroupant l'exploitant du barrage, le MOE, son bureau d'études et l'entreprise de travaux a été activée au cours de l'évènement.

De nouveaux désordres liés aux travaux de reconnaissances apparaîtront le 9/03/2013 après la remise en eau (ARIA 43577).

Accident

Fermeture intempestive de la vanne d'un barrage alimentant une usine de potabilisation

N°42423 - 15/07/2012 - FRANCE - 2A - PORTO-VECCHIO

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/42423/>



La vanne principale située en pied d'un barrage d'alimentation en eau potable se met intempestivement en sécurité (position fermée) durant la nuit, sans que le dispositif de télésurveillance ne retransmette l'avarie. L'alimentation d'une usine de traitement des eaux est interrompue. De 17 h jusqu'à 11h30 le lendemain, les villes de Porto-Vecchio, Lecci, et San-Gavino-di-Carbini (50 000 personnes dont 11 000 résidents et un fort afflux touristique) sont privées d'eau. Le réseau incendie municipal est inopérant. Les abonnés sont informés par le fournisseur d'eau. La mairie contacte les personnes fragiles ainsi que les maisons de retraites et les cliniques. Une distribution d'eau en bouteille est organisée à la caserne des pompiers.

La réouverture de la vanne en mode manuel à 17 h le 15/07 permet de réalimenter la première station de traitement à 23 h. Le retour à la normale a lieu dans la nuit. L'Agence Régionale de Santé (ARS) effectue des analyses le 16/07.

Accident

Fuite de chlore dans une station de potabilisation et pollution des eaux

N°38611 - 11/07/2010 - FRANCE - 29 - LOC-EGUINER

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/38611/>



Vers 9h30, 6 à 7 t de poissons sont retrouvés morts dans une pisciculture en aval d'une station de pompage. Les reconnaissances montrent que l'ELORN est atteint sur 1 km ; la faune sauvage de la rivière, insectes compris, est décimée, des herbiers sont brûlés et le cadavre d'un veau est également découvert.

Les services sanitaires sont informés et les représentants des pêcheurs, le sous-préfet, la presse et la gendarmerie se rendent sur les lieux. Une réunion rassemble le sous-préfet et des élus. L'exploitant de la station de pompage active son dispositif de traitement de secours en injectant du charbon actif en poudre dans l'eau pompée. La gendarmerie effectue des prélèvements d'eau. Les échantillons sont adressés à un laboratoire privé, des analyses réalisées en urgence montreront que les captages d'eau situés en aval ne sont pas menacés. Lors de l'intervention des secours, 1 pompier est victime d'une entorse à la cheville, puis d'un malaise vagal.

Le 12 juillet au soir, l'exploitant de la station de pompage découvre une fuite de 800 l de "chlore" (hypochlorite de sodium ?) dans ses installations à la suite de la défaillance d'une pompe doseuse neuve sur le circuit de pour nettoyage des filtres. Le lendemain, les résultats des analyses confirment la présence de chlore (Cl₂) dans les eaux.

Selon l'exploitant de la pisciculture qui évalue ses pertes à 50 K€, la pollution aurait eu lieu dans la nuit du 10 au 11 juillet, sa dernière ronde effectuée à 22h30 s'étant déroulée

normalement.

Le 19 juillet, de nouvelles analyses ne détectent pas la présence de dés herbant et de produit chloré dans les échantillons prélevés aux stations de pompage de Loc-Eguiner et de Plouedern. La source de pollution ayant été identifiée, le procureur ne demande aucune analyse complémentaire. La brigade de gendarmerie de Landivisiau procède aux auditions nécessaires, dont celle de l'exploitant de la station. Plusieurs plaintes sont déposées par le pisciculteur, l'association des pêcheurs, une association écologiste qui se porte partie civile et le syndicat de bassin.

Accident

Défaut de chloration et contamination de l'eau.

N°38373 - 01/06/2010 - FRANCE - 39 - SIROD

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/38373/>



Dans une usine de production d'eau potable, une bouteille de chlore (Cl₂) vide n'est pas remplacée à la suite de la défaillance d'un capteur. Une quantité anormalement élevée de coliformes fécaux est détectée lors d'un contrôle de routine sur des échantillons prélevés le 1er juin. L'ampleur de la contamination ne peut être évaluée rapidement à la suite de la défaillance du réseau de surveillance de l'exploitant et 48 h sont nécessaires pour confirmer les 1^{ères} analyses effectuées. Les services sanitaires informent la municipalité de Champagnole (chef-lieu du canton) de cette pollution le 4 juin vers 19 h et celle-ci alerte la population (4 075 abonnés) dans les 30 min qui suivent : panneaux d'affichage électronique de la ville, intervention au micro à la fin d'un défilé de mode devant la mairie cette même soirée... L'exploitant du captage publie quant à lui un communiqué lors du journal télévisé régional. Au final, 7 000 abonnés sur 61 communes, soit 20 000 personnes, sont invités à ne pas consommer l'eau du robinet.

L'exploitant du captage réalise une forte chloration manuelle pour éliminer tout risque bactériologique. Les canalisations sont nettoyées en les purgeant. Le 5 juin, une douzaine de prélèvements de contrôle sont effectués en différents points du réseau. Des distributions de bouteilles d'eau sont organisées. Les hôpitaux et foyers de personnes âgées sont approvisionnés en priorité, puis la population avec 2 bouteilles / jour / personne ce même 5 juin à 11 h ; la Croix-Rouge participe à la distribution et la député de la circonscription se rend sur les lieux. Il est prévu d'alimenter les pensionnats scolaires dès le lundi 7 juin si nécessaire. Une réunion organisée en mairie rassemble des représentants de la préfecture, des services sanitaires et l'exploitant ; la consommation d'eau du réseau de distribution reste interdite au moins jusqu'à l'obtention des résultats des analyses réalisées, résultats attendus le 6.

Les résultats des analyses micro-biologiques étant conformes le 7 juin, l'interdiction de consommation de l'eau est levée à 12 h. La population en est informée par des appels téléphoniques et un communiqué de presse. La situation redevient normale vers 15h30.

Accident

Fuite de chlore dans une station de potabilisation des eaux.

N°34941 - 30/07/2008 - FRANCE - 89 - SENS

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/34941/>



Une importante fuite se produit sur une bouteille de 50 kg de chlore (Cl₂) dans le local technique d'une station de production d'eau potable située près d'une écluse. Les pompiers installent une lance en protection, puis stoppent la fuite à 12h15 en fermant la vanne de la bouteille retrouvée pratiquement vide ; 17 ppm de Cl₂ seront mesurées dans le local et des odeurs seront perçues à l'extérieur. La police met en place un périmètre de sécurité. Interrompu durant 1h20, le trafic fluvial sera rétabli vers 13h40. Le puits de pompage d'eau abrité dans le local est momentanément interrompu par précaution. Les secours démontent les bouteilles de Cl₂ vers 14h15 et les immergent dans un bassin d'eau. Le service des eaux municipal est informé pour qu'il puisse récupérer les 3 bouteilles de Cl₂ mises en sécurité et traiter ou évacuer 10 000 l d'eau chlorée.

Un technicien incommodé est hospitalisé et 3 autres se rendent seuls à l'hôpital. Une femme et son bébé de 2 mois sont évacués de la maison de l'éclusier. Aucune pollution terrestre n'est observée. L'inspection des IC, la mairie, la préfecture, les services chargés de l'agriculture et de la forêt ou des affaires sanitaires et sociales sont informés de l'accident. Une dernière ronde de sécurité effectuée vers 23 h ne révèle rien d'anormal.

Une 2ème intervention sera effectuée le lendemain vers 11h30, après découverte d'une nouvelle fuite avec émission gazeuse, bouillonnements et forte odeur de Cl₂, sur l'une des bouteilles placées la veille dans la bêche d'eau ; 0,5 ppm de Cl₂ sont mesurées dans l'air à la surface de l'eau et un pH de 4 à 5 dans la bêche. Les secours mettent en place un moyen hydraulique en protection, effectuent des reconnaissances et font évacuer des chemins de promenade, ainsi que 2 habitations proches. La convention TRANSAID est activée par précaution vers 12h50 avec alerte d'une société spécialisée dans la production et l'utilisation du Cl₂ ; 2 h sont nécessaires pour l'arrivée sur site des renforts demandés. Vers 17h10, les pompiers équipés en conséquence ferment définitivement la bouteille fuyarde, sortent les 3 bouteilles de Cl₂ qui sont sécurisées par un expert arrivé sur les lieux entre temps, puis pompent la solution chlorée contenue dans la bêche. Le pompage et le traitement de l'eau seront remis en service vers 18 h.

Accident

Restriction de la consommation d'eau potable.

N°21377 - 06/11/2001 - FRANCE - 42 - GENILAC

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/21377/>



Par précaution, une commune de 1 000 habitants est soumise durant 24 h à des restrictions dans la consommation d'eau potable à la suite d'un acte de vandalisme commis sur une station de pompage dont l'accès a été forcé. La police effectue une enquête : 4 jeunes mineurs sont rapidement identifiés comme responsables des dégradations. Les analyses réalisées sur les eaux ne révéleront aucune anomalie.

Accident

Acte de vandalisme dans une station de pompage d'eau potable.

N°21379 - 01/11/2001 - FRANCE - 08 - RETHEL

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/21379/>



Durant 4 à 5 jours et par précaution, une commune est soumise à des restrictions dans la consommation d'eau potable à la suite d'un acte de vandalisme commis sur une station de pompage dont l'accès a été forcé. La police effectue une enquête. Les analyses réalisées sur

les eaux ne révéleront aucune anomalie.

Accident

Fuite sur une bonbonne de chlore.

N°20967 - 31/07/2001 - FRANCE - 70 - VELLETON-QUEUTREY-ET-VAUDEY

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/20967/>

Une fuite se produit sur un réservoir de chlore de 80 kg dans une installation communale de potabilisation des eaux. Les pompiers sous appareils respiratoires resserrent la robinetterie qui fuyait.

Accident

Panne technique sur un réservoir d'eau potable.

N°20550 - 31/05/2001 - FRANCE - 68 - OBERMORSCHWIHR

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/20550/>



Cinq mois après leur mise en service, les 2 pompes alimentant un réservoir d'eau potable tombent en panne. Une entreprise spécialisée alimentera 3 communes privées d'eau durant 36 h (400 m³/j). Les services sanitaires effectuent des contrôles à la reprise de la distribution, les habitants étant invités à faire bouillir l'eau par précaution dans l'attente des résultats des analyses effectuées.

Accident

Fuite de chlore.

N°22078 - 15/12/2000 - FRANCE - 22 - PLOUGUIEL

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/22078/>

En milieu de matinée, une fuite de 100 l de chlore se produit dans une station de pompage et de traitement d'eau au redémarrage de l'un des circuits de production d'eau potable. Un décanteur d'eau avait été vidé et nettoyé la veille, comme tous les 3 à 4 mois, puis laissé en l'état sans être à nouveau rempli. Le dysfonctionnement d'un clapet serait à l'origine de la fuite brutale de chlore à l'atmosphère. En l'absence de vent pour le dissiper, un nuage de 300 m de long et 100 m de large s'est formé et a stagné au-dessus de la vallée durant 30 mn. Un périmètre de sécurité a été mis en place et les habitants des 2 maisons les plus proches ont été évacués. L'incident n'a pas eu de répercussion sur l'alimentation en eau des communes concernées.

Accident

Pollution de la Moselle aux sulfates.

N°18354 - 26/07/2000 - FRANCE - 57 - ARS-SUR-MOSELLE

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/18354/>



Lors de travaux dans le lit de la MOSELLE, la société intervenante rompt accidentellement une canalisation d'eau potable permettant à une station de pompage de diluer sa propre

production dont la concentration en sulfates, provenant des eaux d'exhaure de mines de fer, est trop élevée. La conduite de refoulement concernée était enterrée à 1,5 m sous le lit de la rivière. Les travaux de réfection dureront 15 jours, période durant laquelle 50 000 abonnés répartis sur plusieurs communes se verront distribuer une eau dont le taux de sulfate, compris entre 4 et 500 mg/l, sera supérieur à la norme autorisée (250 mg/l).

Accident

Pollution aux hydrocarbures dans le réseau d'eau potable.

N°17679 - 29/04/2000 - FRANCE - 38 - VOIRON

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/17679/>



Des odeurs d'hydrocarbures apparaissent dans l'eau du robinet du centre ville de VOIRON et de la Z.A. de ST. JEAN DE MOIRANS et permettent de découvrir une pollution dans un réservoir alimentant une partie du réseau d'eau potable qui est aussitôt isolée. Quatre points d'approvisionnement par des bouches d'incendies alimentées en eau potable sont mis à la disposition des 5 500 abonnés concernés (12 000 habitants). Un nouveau pompage est mis en service. Le nettoyage du réservoir et du réseau est réalisé en 24 h. Les résultats d'analyses sont satisfaisants pour 90 % des abonnés qui sont ré-alimentés après moins de 36 h de coupure. Un fût d'huile découvert au droit d'un puits de pompage serait à l'origine de cette pollution.

Accident

Fuite de chlore dans un local technique de distribution d'eau

N°48636 - 27/09/2016 - FRANCE - 43 - RETOURNAC

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/48636/>



Vers 11 h dans une station de potabilisation, un employé remarque une odeur suspecte de fuite de chlore lors d'une opération de routine sur un réservoir d'eau potable. Un périmètre de 50 m est mis en place. Les pompiers, équipés de combinaisons spéciales, se relayent pour inspecter les 2 bouteilles de 49 kg de chlore contenues dans une armoire métallique attenante au réservoir d'eau. Une fuite de chlore à l'état gazeux est constatée sur l'une des 2 bouteilles. Un périmètre de sécurité de 50 m est mis en place. Le filetage de la bouteille est oxydé et ne peut être fermé efficacement.

La bouteille est fermée par une cloche, avant d'être récupérée par son propriétaire.

Accident

Fuite de chlore dans une station de potabilisation.

N°45912 - 02/11/2014 - FRANCE - 54 - HOMECOURT

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/45912/>



Un promeneur découvre vers 16 h une bouteille de 13 kg de chlore fuyarde devant une station de chloration. Il alerte les secours. Ces derniers, équipés d'ARI, stoppent la fuite. Des footballeurs et des spectateurs réunis sur un terrain situé à moins de 100 m se plaignent d'une odeur irritante. Les pompiers transportent à l'hôpital 5 personnes

incommodées (le promeneur, un pompier et trois personnes présentes sur le stade). La bouteille de chlore est mise en sécurité en fin d'après-midi et évacuée le lendemain par le fournisseur. Selon la presse, la station aurait été vandalisée.

Accident

Fuite de chlore dans une station de potabilisation d'eau

N°44984 - 21/02/2014 - FRANCE - 21 - BEAUNE

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/44984/>



Un employé d'une société de production d'eau potable signale une fuite sur une bouteille de chlore dans le local technique d'un captage d'eau. A l'arrivée des secours, les vapeurs gazeuses s'échappant du local sont diluées par un vent d'ouest. Dans le local, il n'y a plus d'émanation de gaz, mais une petite flaque est présente au sol. Les pompiers placent la bouteille dans un caisson étanche et neutralisent la flaque. Le captage est arrêté, sans incidence pour les abonnés. La corrosion du raccord et du détendeur de la bouteille de 29 kg est à l'origine de la fuite.

Accident

Fuite de chlore dans une station de pompage et de traitement d'eau potable.

N°43087 - 25/11/2012 - FRANCE - 70 - BEAUMOTTE-LES-PIN

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/43087/>



Une fuite gazeuse se produit vers 20h30 sur une bouteille de 30 kg de chlore (Cl₂) dans une station de pompage et de potabilisation des eaux. Les secours établissent un périmètre de sécurité de 100 m et évacuent 26 riverains. La bouteille est immergée dans un abreuvoir et les lieux sont sécurisés. Les habitants peuvent regagner leur logement 1 h plus tard. La station étant à l'arrêt, la municipalité alerte ses 271 habitants de la non potabilité de l'eau durant 48 h. Un joint défectueux sur la vanne de la bouteille serait à l'origine de la fuite.

Accident

Fuite sur une membrane d'étanchéité d'un barrage

N°42444 - 04/06/2012 - FRANCE - 29 - OUESSANT

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/42444/>

Une baisse de 15 cm/jour du niveau de la retenue d'un barrage d'alimentation en eau potable est constatée par l'opérateur. La fermeture de la vanne de retenue est contrôlée et une inspection par un plongeur ne permet pas d'identifier la fuite. En 15 jours la retenue se vide totalement, provoquant une surverse sur un barrage aval. A l'issue de la vidange accidentelle, un affaissement local du parement en pied de talus amont ainsi qu'une déchirure de la membrane sont repérés. L'eau infiltrée s'est écoulee par un drain à l'arrière du dispositif d'étanchéité.

L'exploitant devra remettre au préfet un dossier de mise en révision spéciale incluant le diagnostic de l'ouvrage et un programme de travaux pour améliorer la sécurité.

Accident

Explosion de vapeurs de propane lors d'un chargement de cuve avec une grue

N°43231 - 23/02/2012 - ETATS-UNIS - 00 - EDMONDS

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/43231/>



Vers 11 h, les ouvriers du chantier de construction d'une usine de traitement des eaux chargent une cuve de propane de 3 785 l contenant encore 1 136 l de gaz liquéfié sur un camion avec une grue. Le balancement de la cuve endommage la vanne de soutirage. Le propane fuit pendant 45 s sous la cuve avant d'exploser et de provoquer un incendie. Les flammes engendrent l'explosion de vapeurs de peintures dans un bâtiment de 2 étages en construction. Plus de 50 pompiers interviennent. Les 60 personnes présentes sur le chantier sont évacuées. Le bilan est de 1 blessé grave et 4 blessés légers. Des mesures de sécurité sont prises dans une école à 1,5 km de lieu de l'accident. Le sinistre a détruit le camion, une caravane de chantier et 2 bâtiments en construction. La cuve est restée intègre. Le montant des dégâts est estimé à 750 kEUR.

Les autorités en charge de la sécurité au travail et les pompiers enquêtent. Plusieurs manquements à la sécurité sont mises en évidence et notamment l'absence de câble d'attache, de sangle de retenue et le non déploiement des stabilisateurs droits du camion. Les employés n'avaient pas reçu de formation concernant le déplacement de cuves de GPL partiellement remplies.

Accident

Rupture d'une canalisation d'eau et inondation de la voirie

N°41492 - 20/12/2011 - FRANCE - 13 - MARSEILLE

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/41492/>

Une canalisation d'eau potable (D 300 mm) se rompt vers 21 h sur l'A557 (route urbaine reliant l'A7 et l'A55), la chaussée est ouverte sur 15 à 20 m de long et 1,5 m de profondeur. Le service des eaux coupe la distribution vers 22 h, moins de 10 abonnés sont concernés. La police s'est rendue sur les lieux. Les travaux de réparation terminés, l'A557 sera réouverte à la circulation à 6 h. Plusieurs accidents de ce type, parfois proches d'installations industrielles (production, stockage, entrepôt) ont déjà été recensés avec risques éventuels ou avérés d'inondation d'installations sensibles (locaux électriques...) et d'entraînements de substances dangereuses ou polluantes, de coulées de boues, d'affaiblissement de la résistance des sols, d'éboulement (flanc de collines) ou d'effondrement de terrains sur des surfaces parfois importantes de plusieurs centaines de m² (tenue des réservoirs...), de mise en péril, de déplacement ou d'endommagement d'équipements dangereux (canalisations de gaz, câbles électriques, grues de chantier...), d'entraves à la circulation et à l'accès des secours...

Accident

Fuite de chlore lors d'un changement de bouteille dans le local technique d'une usine de potabilisation d'eau

N°41093 - 11/10/2011 - FRANCE - 04 - FORCALQUIER

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/41093/>



Pénétrant à 17h22 dans un local technique au 1er étage d'une usine de production d'eau potable, un employé est incommodé par une fuite de chlore (Cl₂) et donne l'alerte. La concentration en Cl₂ dans ce dernier aurait atteint 7,5 ppm. Les 2 bouteilles de 35 kg de Cl₂ utilisées avaient été changées le matin même, 2 fûts de 25 l d'hypochlorite de sodium (Javel) sont également stockés sur les lieux. D'importants moyens d'intervention sont mobilisés : 37 pompiers et 11 véhicules, 6 gendarmes. Les secours confinent 60 personnes dans un rayon de 200 m. Un technicien de la société des eaux et 2 pompiers en scaphandres isolent les bouteilles à 18h15. Le périmètre de sécurité et les mesures de confinement sont levées vers 19h30. Après ventilation des locaux, l'intervention des secours s'achève le lendemain à 11h43. Les causes et circonstances de la fuite ne sont pas précisées.

Accident

Rupture d'une canalisation d'eau

N°40558 - 14/06/2011 - FRANCE - 56 - LORIENT

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/40558/>



Un engin de chantier perce vers 13h30 une canalisation d'eau de 30 cm de diamètre lors de travaux de terrassement. Des batardeaux sont installés pour contenir l'eau écoulée mais ne suffisent pas à empêcher les infiltrations : la terre meuble cède et une trentaine de mètres cubes glissent, recouvrant une partie de la voie ferrée Rennes-Quimper ; plusieurs trains subissent des annulations ou des retards, 140 passagers resteront bloqués en gare de Lorient. Les agents de l'agglomération réparent la canalisation endommagée, rétablissant le distribution d'eau en fin de journée. Des pompes sont installées dans la zone inondée pour désengorger le terrain.

Accident

Rupture d'une conduite d'eau.

N°36492 - 08/05/2009 - FRANCE - 972 - LE LORRAIN

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/36492/>



De très fortes pluies s'abattent sur l'île inondant de nombreuses zones. Les terres étant saturées d'eau, un glissement de terrain provoque la rupture de l'une des principales conduites d'eau potable. La canalisation d'un diamètre de 80 cm est rompue sur 50 m et 100 000 abonnés de plusieurs communes du nord et du sud de l'île sont privés d'eau ; 25 000 d'entre eux dans le nord le seront ainsi durant au moins 7 jours.

Les techniciens de la société de distribution des eaux interviennent dès le 06/05. Une vingtaine de réservoirs sont répartis dans le sud et il est conseillé aux habitants de faire des réserves d'eau de pluie. Face à l'importance de l'évènement, la préfecture déclenche un plan d'action le 08/05 : détachement de 19 personnes (sapeurs pompiers et techniciens) spécialisées dans le traitement des eaux, 8 t de matériel dont 4 ensacheuses venant de métropole le 9/05... Le Conseil Général demande à un fabricant de canalisations de réaliser dans les meilleurs délais 1 km de tuyauterie de remplacement en polyéthylène de 20 cm de diamètre, soit 12 t de matériel à livrer le 14/05.

Les secours distribuent 64 000 bouteilles d'eau et installent 9 bâches ou citernes souples pour stocker l'eau sanitaire à partir du 10/05 dans les communes de Trinité, Gros-Morne, Robert, Ste-Marie et Le Lorrain. Deux unités de production d'eau potable permettent de

fournir entre 12 et 15 000 sachets d'eau par jour dès le 11/05. Malgré l'avertissement de la préfecture de n'utiliser les eaux de sources que pour les besoins externes (nettoyage, toilette, lessive), les habitants s'y approvisionnent directement, notamment dans le Nord Atlantique.

Le 13/05, la société de distribution des eaux annonce dans un communiqué qu'elle a renforcé ses équipes techniques sur le terrain car des canalisations endommagées sont régulièrement découvertes. Les 2/3 des habitants sont cependant réalimentés. Pour les derniers sinistrés, l'exploitant installe un dispositif provisoire pour assurer un service minimum et programme la fermeture de 15 réservoirs par jour dans les centres villes du centre et du sud de l'île.

Accident

Dysfonctionnement d'une vanne aval d'une barrage

N°40228 - 01/12/2008 - FRANCE - 83 - BORMES-LES-MIMOSAS

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/40228/>

Lors des manoeuvres réglementaires, l'exploitant d'un barrage de classe A constate l'impossibilité d'ouvrir la vanne de vidange aval. Une expertise établit le bon fonctionnement de la centrale de commande. La panne est due à un endommagement non constaté au cours d'une manoeuvre précédente.

La course du vérin est plus longue que celle de la vanne qu'il actionne. Une erreur de conception du contrôle commande (piloté par la position du vérin et non celle de la vanne) a permis au vérin de se déplier au-delà du maximum admissible par la vanne lors d'une ouverture, jusqu'à provoquer la rupture de l'oeillet de liaison entre le piston et la vanne. Celui-ci n'étant endommagé que dans le sens de l'ouverture, la vanne a pu être fermée sans problème mais toute ouverture ultérieure est devenue impossible.

La vanne est réparée et remise en service le 21/10/2011 avant l'examen technique complet de l'ouvrage.

Accident

Fuite d'eau sur une digue artificielle.

N°33000 - 18/05/2007 - FRANCE - 49 - BEAUPREAU

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/33000/>



Une fuite évaluée à 200 l/min est décelée sur une digue de 5 m de haut ceinturant une réserve artificielle de 130 000 m³ d'eau s'étendant sur 1,2 ha et de 11 m de profondeur. L'intervention de plongeurs professionnels pour la colmater se révèle impossible en raison de son trop fort débit. Les pompiers installent 2 motopompes de 120 m³/h et 7 de 60 m³/h pour faire baisser le niveau d'eau et chuter la pression ; l'opération dure une semaine. Les services chargé de l'électricité, de l'agriculture, de l'équipement, ainsi que les autorités locales et la gendarmerie se rendent sur les lieux. Dans la zone menacée par une inondation en cas d'aggravation de la fuite, 3 moulins à eau et quelques habitations sont recensées dans un rayon de 2 km. Aucune route départementale n'est concernée, seuls des chemins de halage pourraient être atteints.

Après 60 h de pompage, le niveau de l'eau a baissé de 2,8 m, soit un prélèvement de 40 000 m³. Les secours effectuent une nouvelle évaluation du risque qui ne révèle aucun

élément indiquant une détérioration de la digue où le ravinement du sol, une baisse importante du niveau de l'eau (1 m) dans le sol au pied de la digue étant cependant notée. Ce constat ne justifie plus le maintien des moyens de pompage des services publics, la vidange est cependant poursuivie par gravité grâce aux installations fixes jusqu'à possibilité d'engager des plongeurs pour identifier précisément l'emplacement et la nature de la fuite. Dans l'attente, l'exploitant met en place une surveillance régulière du site avec information journalière des élus locaux. Six familles mises en sécurité pour le weekend réintègrent leurs domiciles le lundi suivant.

Accident

Dégagement d'ozone dans une station de relevage en eau potable

N°50691 - 17/11/2017 - FRANCE - 62 - BEUVRY

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/50691/>



Vers 17h35, un dysfonctionnement se produit sur un transformateur haute tension, générant un dégagement d'ozone dans une station de relevage en eau potable. Un périmètre de sécurité de 200 m est mis en place jusqu'à 21 h et 26 personnes sont évacuées. Deux rues sont confinées. Le dégagement intoxique 4 personnes. Les services de l'électricité procèdent à la coupure du transformateur afin d'enrayer le dégagement d'ozone. La station est alimentée par un groupe électrogène de substitution afin de rétablir le fonctionnement des pompes de relevage.

Accident

Surchauffe du moteur de la vanne de régulation d'un barrage

N°48219 - 30/05/2016 - FRANCE - 42 - SAINT-ROMAIN-LA-MOTTE

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/48219/>

Lors d'une petite crue de l'OULDAN, une alarme se déclenche à 4 h en raison d'un défaut thermique sur la vanne de régulation d'un barrage. Un technicien se rend sur place. Il perçoit une odeur de brûlé et constate la surchauffe du moteur de la vanne. Le disjoncteur thermique coupe l'alimentation électrique du moteur à 5 h. Celui-ci est endommagé. Le disjoncteur est remis en service à 13 h. Dans l'intervalle, le débit et la cote aval n'ont pas été totalement maîtrisés. Après vérification par l'exploitant, aucun dégât n'est constaté à l'aval du barrage.

La surchauffe du moteur est liée à son fonctionnement en continu, avec montées et descentes de la vanne. L'analyse de l'exploitant lui permet d'identifier plusieurs défaillances ;

- la programmation de l'automate, dans cette gamme de débit entrant, engendre des ordres de manoeuvre continus de la vanne. Or le dimensionnement du moteur ne lui permet pas de supporter ce fonctionnement plus de 15 minutes.
- la mesure du niveau amont du barrage est erronée : la valeur mesurée fluctue en fonction de la position de la vanne.
- le disjoncteur thermique n'est pas adapté au moteur de la vanne de régulation.

L'exploitant modifie l'algorithme de régulation. Il remplace le moteur ainsi que le disjoncteur associé.

Accident

Fuite d'une bouteille de chlore à usage de traitement de l'eau

N°47921 - 31/03/2016 - FRANCE - 18 - ARGENT-SUR-SAULDRE

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/47921/>



Vers 9h45, au niveau d'un château d'eau, une fuite de chlore se produit sur une bouteille de 50 kg. Une équipe d'intervention en risque chimique des pompiers établit un périmètre de sécurité de 100 m. La circulation est coupée dans les trois rues alentour. Une centaine d'enfants et 5 adultes sont évacués d'une école élémentaire. Un binôme de pompier en scaphandre ferme le robinet fuyard.

La fuite s'est révélée alors que deux agents municipaux se préparaient à changer la bouteille de chlore. L'un d'eux, légèrement blessé, est placé sous surveillance.

Accident

Pollution du réseau d'eau potable

N°47176 - 18/09/2015 - FRANCE - 53 - LAVAL

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/47176/>

Dans la nuit de vendredi à samedi, 5 500 m³ d'eau non traitée de la MAYENNE sont introduits accidentellement dans le réseau d'eau potable d'une station de traitement des eaux. Un ensemble de 9 communes regroupant 90 000 habitants est concerné. La population est invitée, par communiqué de presse, à ne pas consommer l'eau du robinet sans l'avoir fait bouillir. L'activité des entreprises agro-alimentaires est stoppée. L'usine des eaux procède au traitement des réserves. Les services de secours vidangent les canalisations par ouverture des poteaux incendies.

Le lundi, les résultats d'analyse des eaux prélevées le samedi ne montrent aucune anomalie. Les restrictions d'usage de l'eau sont levées. Il est conseillé aux habitants de vidanger les installations domestiques pendant quelques minutes avant usage. Une défaillance technique (défaut de transmission par fibre optique) de la station de traitement d'eau est à l'origine de l'incident.

Accident

Fuite d'acide chlorhydrique dans une usine de traitement d'eau potable

N°45714 - 12/09/2014 - FRANCE - 29 - PONT-L'ABBE

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/45714/>

Une fuite d'acide chlorhydrique se produit, vers 17 h, dans la partie technique de l'usine communautaire de production d'eau potable. Alertés par les agents de l'exploitant, 30 pompiers interviennent vers 19 h. Ils pompent le liquide qui s'est répandu dans la cuvette de rétention pour le transférer dans une cuve sécurisée. Les secours confinent 2 habitations riveraines. L'usine est mise à l'arrêt vers 17 h et redémarrée après contrôle de son bon fonctionnement à 9 h 30 le lendemain matin. L'incident n'a pas occasionné de pénurie d'eau pour les habitants.

Accident

Obturation et écrasement de la canalisation de prise d'un barrage

N°45528 - 22/06/2014 - FRANCE - 2B - SPELONCATO

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/45528/>

La prise d'eau (DN 800 mm) d'un barrage destinée à la production d'eau potable et à l'irrigation est obturée et écrasée sur quelques mètres. Cette anomalie est décelée à la suite de la mise en service annuelle du bras mobile dans le courant. La capacité de prélèvement sur l'ouvrage est réduite. Sa capacité de vidange rapide n'est pas modifiée, ne mettant pas en question les conditions de sécurité du barrage. L'alimentation en eau de la population, grâce à la réorganisation des approvisionnements, n'est pas affectée.

Une inspection interne de la conduite de prise, par robot subaquatique, permet d'identifier l'amorce de l'obturation constituée de résidus de béton. Par la suite, une inspection subaquatique, par des scaphandriers, met en évidence l'écrasement externe de la canalisation. Ce constat est suivi de la réalisation d'une fenêtre de nettoyage sur la conduite permettant le retrait d'une partie des résidus identifiés comme étant le revêtement intérieur de la canalisation. La fenêtre d'intervention est refermée avec la mise en place d'une coquille confectionnée à cet effet. Ces opérations sont accompagnées de mesures acoustiques et de scanner 3D de la zone concernée qui confirment et permettent de préciser les anomalies.

L'expertise réalisée par l'exploitant l'amène à envisager plusieurs causes. Si la destruction du tuyau par un coup de bélier apparaît comme peu probable, les scénarios les plus crédibles, vu le fort vieillissement de la structure, sont liés à la mise en dépression de la conduite :

- par pompage sur conduite obturée : l'obturation du tuyau peut provenir d'une défaillance d'équipements (défaut d'indication de position des vannes et démarrage d'un pompage sur vannes fermées), ou de la constitution d'un bouchon (revêtements intérieurs dégradés progressivement ou accumulation de sédiments)
- par ouverture de la vidange de pied avant ouverture de la vidange de fond du barrage : insuffisance des procédures ou dégradation du tuyau par fatigue (coups de bélier antérieurs répétés, notamment lors de la phase d'exploitation de l'ancienne station de pompage)

A titre correctif, l'exploitant prévoit de remplacer sous 6 mois la conduite. L'expertise indiquant que la pression critique d'écrasement du tuyau est faible par rapport aux grandeurs physiques qu'il est possible d'atteindre, il envisage de dimensionner la nouvelle canalisation avec des marges plus importantes. Si cette modification de conception devrait seule éviter que le problème ne se reproduise, l'expertise recommande également, pour éviter les problèmes potentiels de revêtements intérieurs, de bannir les revêtements cassants type mortier de ciment et de sécuriser les procédures en termes de manoeuvre de vannes et démarrage des pompes.

Accident

Dysfonctionnement de la vanne de fond d'un barrage.

N°45146 - 15/02/2014 - FRANCE - 43 - SAINT-JEURES

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/45146/>

Le transit de l'eau par la vanne de fond d'un barrage d'approvisionnement en eau potable s'interrompt brutalement dans la nuit. Des plongeurs constatent que la vanne de garde (vanne chenille) est tombée devant le conduit de fond et le bloque. Sa brimbale est sectionnée au niveau d'un raccord, entraînant la chute de la vanne de garde. La vanne de fond est impossible à manoeuvrer : la capacité de vidange est diminuée et limitée au

second conduit de fond. L'exploitant demande à l'entreprise ayant réalisé des travaux de vantellerie en 2011 d'intervenir. Si ce n'est pas possible, il retirera la vanne de garde pour libérer le conduit de fond. L'événement survient après une période de crue, suivie d'une chasse de fond pendant 1 h. Une période de pluie est survenue ensuite, l'exploitant a décidé d'ouvrir la vanne de fond pour réguler le niveau du plan d'eau sans utiliser les évacuateurs de crue qui auraient perturbé l'installation d'une micro-centrale hydroélectrique au pied du barrage.

Quatre hypothèses sont envisagées pour expliquer le sectionnement de la brimbale :

- création d'un vortex dans la tour de prise d'eau du barrage
- la nouvelle forme de la brimballe présente de fortes prises aux écoulements (structure en IPN), contrairement à l'ancienne de forme cylindrique
- une faiblesse dans la structure de la brimballe: assemblage rigide sur 48 m de long, existence de point faible sur l'assemblage (tôle), absence de rondelles Krubler permettant de limiter le desserrage de la structure quand elle est soumise à des vibrations
- la fixation des supports de la brimballe est trop faible (arrachement /sectionnement des ancrages constatés) .

Accident

Fuite de chlore dans un local de potabilisation d'eau

N°44483 - 18/10/2013 - FRANCE - 31 - BLAGNAC

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/44483/>



Dans une station de production d'eau potable, une fuite de chlore (Cl₂) se produit vers 22h20 dans un local confiné abritant 2 bouteilles de 50 kg de Cl₂. Les secours établissent un périmètre de sécurité et évacuent une piscine publique, des terrains de sport et un cirque avec 250 personnes. Des pompiers sous scaphandre arrêtent la fuite en fermant les vannes des bouteilles. L'intervention de secours s'achève à 0h30. La distribution d'eau n'est pas perturbée. Aucun blessé n'est à déplorer.

Accident

Fuite de chlore dans une station de traitement des eaux

N°43940 - 18/06/2013 - FRANCE - 93 - LE BLANC-MESNIL

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/43940/>



Une émission de chlore (Cl₂) a lieu vers 10h20 dans une petite station de potabilisation des eaux implantée en zone pavillonnaire. Mobilisant d'importants moyens (75 pompiers et 22 engins provenant de 12 centres de secours), les secours établissent un périmètre de sécurité et interrompent la circulation. Le médecin des pompiers se déplace auprès des riverains et note qu'aucune personne n'a été incommodée ; aucune évacuation de population n'est effectuée et l'alimentation en eau potable n'est pas affectée.

Le détecteur mobile utilisé par les secours indiquait 1 à 5 mg/l de Cl₂ à 5 m de l'installation. Une fuite localisée sur l'une des 2 bouteilles de 49 kg est finalement stoppée

vers 12 h et la bouteille incriminée est évacuée.

Le distributeur d'eau, un élu et le laboratoire d'hygiène de la Ville de Paris se sont également rendus sur les lieux.

Par ailleurs et sans pour autant détecter la fuite de Cl₂, le distributeur d'eau s'est aperçu du dysfonctionnement du détecteur de fuite de chlore. Le distributeur effectue une enquête pour déterminer les causes et circonstances de cette fuite.

Accident

Fuite de chlore dans une station de pompage

N°43561 - 15/03/2013 - FRANCE - 39 - MONNIERES

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/43561/>



A la suite d'une odeur perceptible 50 m autour d'une station de pompage d'eau, la police alerte les pompiers vers 21h30 pour une fuite de chlore (Cl₂) sur une bouteille de 48 kg implantée à l'air libre dans l'établissement. Les secours établissent un périmètre de sécurité de 100 m, interrompent la circulation et confinent un restaurant. Ne parvenant pas à fermer la bouteille pour stopper la fuite, les secours publics demandent l'appui des pompiers d'une entreprise chimique voisine qui achemine sur les lieux une solution de soude caustique à 20 %. La bouteille est immergée dans cette solution et la fuite est stoppée à 0h45. La société de pompage d'eau se charge d'éliminer la bouteille.

Accident

Rupture d'une canalisation d'eau potable

N°43189 - 26/12/2012 - FRANCE - 95 - ENGHIEN-LES-BAINS

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/43189/>



La rupture d'une canalisation d'eau potable vers 9h30 entraîne une coulée de boue sur des voies RER. Le trafic est interrompu sur l'une d'elle durant 2h30 et pendant 6h45 sur l'autre.

Plusieurs accidents de ce type, parfois proches d'installations industrielles (production, stockage, entrepôt) ont déjà été recensés avec risques éventuels ou avérés d'inondation d'installations sensibles (locaux électriques...) et d'entraînements de substances dangereuses ou polluantes, de coulées de boues, d'affaiblissement de la résistance des sols, d'éboulement (flanc de collines) ou d'effondrement de terrains sur des surfaces parfois importantes de plusieurs centaines de m² (tenue des réservoirs...), de mise en péril, de déplacement ou d'endommagement d'équipements dangereux (canalisations de gaz, câbles électriques, grues de chantier...), d'entraves à la circulation et à l'accès des secours...

Accident

Dégagement de chlore dans une réservoir d'eau potable

N°41100 - 13/10/2011 - FRANCE - 74 - THONON-LES-BAINS

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/41100/>



Dans un établissement médico-professionnel, les secours prennent en charge 6 personnes incommodées (toux violentes et irritations respiratoires) à 9h30 par des émanations chlorées (Cl₂) ; 3 d'entre elles, 2 enfants d'une dizaine d'années et l'une de leurs accompagnatrices, sont hospitalisées pour un bilan. L'accident ferait suite à une fuite de Cl₂ lors du remplacement d'une bouteille dans l'établissement de captage et de production d'eau potable voisin ; le plafond météorologique bas a empêché la dispersion du gaz qui a intoxiqué les enfants jouant à l'extérieur au moment des faits.

Accident

Fuite de chlore sur une bouteille.

N°40976 - 23/09/2011 - FRANCE - 70 - BOULT

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/40976/>



S'échappant vers 9h15 du local technique de traitement des eaux de la commune, une émission gazeuse odorante incommoder une personne qui alerte un élu. Se rendant sur place, ce dernier entend un sifflement en ouvrant la porte de la niche abritant une bouteille de 5 m³ de chlore (bouteille de 15 kg de Cl₂ ?), gaz toxique irritant, et alerte les pompiers. La bouteille est vide vers 11 h 30 et tout risque est écarté.

La gendarmerie met en place un périmètre de sécurité de 100 m, évacue 4 personnes de leur habitation et interrompt la circulation durant 2 h.

Le réservoir impliqué aux extrémités fortement corrodées est utilisé pour traiter au quotidien l'eau distribuée aux 540 habitants de la commune via un château d'eau de 200 m³ de capacité.

Le sous-traitant responsable de la maintenance de la bouteille interviendra après le week-end ; les services techniques mettent entre-temps 2 berlingots d'eau de javel dans le château d'eau pour garantir de manière "artisanale" la potabilité de l'eau jusqu'au lundi matin.

Accident

Débordement et rupture d'un barrage d'alimentation en eau potable

N°40752 - 31/08/2011 - NIGERIA - 00 - IBADAN

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/40752/>



Peu avant minuit, alors que la région a connu de violents orages durant 7 h, le barrage d'Eleyele destiné à l'alimentation en eau potable de la ville d'Ibadan en aval (3.5 millions d'habitants) déborde avant d'être emporté. La population endormie ne peut réagir ni être prévenue ; 120 personnes sont noyées et 600 sont sans abris.

L'exploitant évoque une catastrophe naturelle. Un scénario similaire s'était produit au même endroit en 1980 et des inondations massives ont affecté 500 000 Nigériens en 2010.

Accident

Fuite de chlore dans le local technique de traitement de l'eau de bassins ornementaux.

N°40638 - 12/07/2011 - FRANCE - 67 - STRASBOURG

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/40638/>



A la suite d'une erreur de manipulation, un fût de 100 l de chlore (Cl₂) fuit vers 10h30 dans un local technique souterrain abritant les installations utilisées pour traiter l'eau des 2 bassins ornant la place Kléber. Les pompiers transportent à l'hôpital 2 employés victimes de difficultés respiratoires, 2 autres sont examinés sur place. Les secours établissent un périmètre de sécurité, évacuent le parking souterrain sous la place, ventilent les lieux et mettent en sécurité le réservoir qui fuit dans un sur-fût en attendant son évacuation par une société spécialisée. Après un pic à 17 ppm, la concentration en Cl₂ redevient nulle et le périmètre de sécurité est levé vers 14h20.

Accident

Fuite de chlore gazeux dans une station de pompage non active.

N°39285 - 17/11/2010 - FRANCE - 91 - BOIGNEVILLE

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/39285/>



Dans une station de pompage d'eau souterraine non active de 10 m², un liquide noir se répand sur 2 m² du sol et une fuite de chlore gazeux (Cl₂) se produit sur l'une des 2 bouteilles corrodées installées hors des bâtiments. Les secours établissent un périmètre de sécurité et évacuent 5 personnes. Intervenant ensuite sous ARI et combinaisons chimiques, ils prélèvent des échantillons de terre et de liquide en prévision d'une dépollution des lieux. La municipalité contacte des sociétés privées spécialisées pour démanteler les bouteilles corrodées et prendre en charge le liquide répandu. L'agence régionale de santé (ARS) est informée et l'exploitant du captage d'eau contrôle la nappe phréatique. Le service intercommunal des cours d'eau de l'Essonne et la police de l'eau se sont rendus sur les lieux.

Accident

Fuite de chlore dans une station de pompage.

N°38157 - 24/04/2010 - FRANCE - 27 - BERNAY

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/38157/>



Une fuite de chlore gazeux (Cl₂) est signalée dans une station de pompage à 19h25 ; l'installation impliquée met en oeuvre 50 kg de gaz. Les pompiers sont alertés, un employé inconscient et 2 autres intoxiqués sont évacués vers 2 hôpitaux. La fuite est stoppée par fermeture des bouteilles de Cl₂ puis le local est ventilé. La station est hors service à la suite de cette défaillance couplée à une panne électrique ; 4 000 abonnés sont privés d'eau sur 7 communes. Une société privée dépanne les équipements électriques, puis la station est remise en service à 0h15. Les abonnés sont informés que l'eau distribuée durant 24 h ne sera cependant pas potable. La préfecture est informée.

Accident

Fuite d'acide chlorhydrique dans une station de pompage

N°37710 - 31/12/2009 - FRANCE - 08 - BELLEVILLE-ET-CHATILLON-SUR-BAR

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/37710/>



Dans une station de pompage située en zone inhabitée, une fuite est observée vers 11h40 sur une canalisation reliée à une cuve de 5 m³ d'acide chlorhydrique (HCl) ; 1,5 m³ d'HCl se déversent sur le sol carrelé et sur une pompe, obligeant l'exploitant à mettre en sécurité ses installations de traitement. L'intervention des secours mobilise une vingtaine de pompiers durant plus de 3 h ; 1 pompier sera incommodé par les vapeurs acides irritantes. L'arrêt des pompes permet de ralentir, puis de stopper la fuite. L'eau distribuée n'étant plus traitée, il est conseillé aux 1 500 habitants de 10 communes de ne pas la consommer tant que la station n'a pas été remise en état. La préfecture et les municipalités concernées sont informées.

Un faible risque de déversement de l'acide dans un réservoir tampon de 100 m³ d'eau implanté sous les installations est redouté, mais selon le syndicat des eaux concerné et les analyses effectuées au niveau du réservoir tampon et sur des prélèvements réalisés dans les châteaux d'eau desservis, aucune pollution acide n'est détectée. La distribution n'était toujours pas revenue à la normale 3 jours plus tard.

Accident

Pollution du réseau d'eau potable

N°37048 - 21/09/2009 - FRANCE - 59 - BONDUES

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/37048/>



Une canalisation d'eau potable est percée vers 16 h lors de l'enlèvement d'une ancienne cuve de fioul enterrée. Des traces d'hydrocarbures sont détectées dans le réseau de distribution d'eau potable. Les ouvriers du chantier colmatent les fuites, mais ne préviennent pas les secours. Le lendemain vers 9h30, plusieurs riverains se plaignent d'odeurs anormales. Les services de l'eau isolent le réseau, privant 12 habitations (20 personnes) et 54 résidents d'un foyer pour adultes handicapés d'eau potable. Les secours distribuent des bouteilles d'eau minérale pour la consommation et des citernes d'eau non-potable pour la toilette. Les services de l'eau nettoient le réseau qui ne sera remis en service qu'en fin de semaine au plus tôt. Des analyses sont également effectuées régulièrement.

Accident

Décès par intoxication dans un réservoir d'eau souterrain.

N°36001 - 21/03/2009 - MEXIQUE - 00 - NC

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/36001/>



Six ouvriers meurent intoxiqués au fond du réservoir d'eau souterrain qu'ils nettoient. Trois autres sont hospitalisés et leur pronostic vital est engagé. Les ouvriers étaient descendus pour nettoyer une station de pompage d'un réservoir situé 15 m sous terre. Les émanations de gaz provenant de déchets organiques sont à l'origine de l'accident.

Accident

Contamination d'une station de traitement d'eau potable par de l'acide chlorhydrique

N°38468 - 01/02/2009 - ETATS-UNIS - 00 - NC

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/38468/>



Dans une usine de traitement de l'eau potable, des employés ajoutent accidentellement 176 l d'acide chlorhydrique (HCl) à la place de fluorure dans 4,5 millions de litres d'eau vers 11 h. Ils ne constatent leur erreur que le lendemain en constatant une forte odeur et un pH anormal dans l'eau traitée. L'agence de protection de l'environnement et les services d'urgence sont informés de l'incident. Dans le doute sur la quantité de HCl déversée, les autorités locales invitent vers 8 h la population desservie par la station, soit 2 400 personnes, à ne pas boire l'eau. Plusieurs entreprises et établissements scolaires sont fermés pour la journée. Le réseau de distribution est purgé et l'eau peut à nouveau être consommée à 12h30. Les services de l'hôpital local indiquent que 3 personnes se sont présentées avec des troubles mineurs qui pourraient avoir été causés par du HCl fortement dilué dans l'eau (nausées, bouche sèche, diarrhée).

L'enquête montre que le fournisseur de fluorure et de HCl a conditionné les 2 produits dans un emballage identique et que les employés de la station n'ont pas vérifié les étiquettes avant d'utiliser les bidons. L'exploitant estime que le tort est partagé entre son entreprise et ce fournisseur occasionnel.

Accident

Fuite de chlore dans une station de traitement des eaux.

N°34965 - 29/07/2008 - FRANCE - 15 - MAURS

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/34965/>



Une fuite en phase gazeuse est détectée sur un flexible raccordé à une bouteille de chlore (Cl₂) dans une station de traitement des eaux. Le gaz chloré se disperse selon les secours qui notent également le déversement de 60 l de chlorite (hypochlorite ?) de sodium dans un regard de la station. Lors de leur intervention, les pompiers mesureront 2 ppm de Cl₂ dans le local et un pH de 2 dans le regard. La station est mise en sécurité. Le lendemain, une société spécialisée mandatée par la municipalité récupère les 60 l de solution chlorée en présence des pompiers.

Accident

Rupture de canalisation d'eau.

N°34945 - 24/07/2008 - FRANCE - 29 - CAST

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/34945/>

Une canalisation d'eau de 400 mm alimentant la presqu'île de Crozon et la partie sud de Quimper se rompt à 23h10. Les secours rencontrent des difficultés pour stopper la fuite (vanne défaillante). Après reconnaissance, aucune habitation n'est atteinte, mais une route de traverse est fortement endommagée.

Les autorités préfectorales sont informées de l'incident, un PC ferroviaire est alerté en raison de la présence d'une ligne de chemin de fer proche et les stations de relevage environnantes sont arrêtées par précaution. Le maillage du réseau permet d'éviter toute perturbation notable pour la population.

La fuite est colmatée vers 3h20. L'intervention des secours s'achève vers 3h30. Les services technique de l'eau réparent la vanne défectueuse dans la nuit, ainsi que la route endommagée. Le réseau incendie est également rétabli.

Accident

Fuite de dioxyde de chlore.

N°34739 - 20/06/2008 - FRANCE - 25 - CHATILLON-LE-DUC

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/34739/>



S'échappant vers 7h30 de l'un des réservoirs d'une usine de traitement des eaux, du dioxyde de chlore se déverse dans un bassin de rétention qui déborde en entraînant un déversement d'effluent dans un ruisseau. Deux employés qui détectent la présence d'une forte odeur de chlore dans les locaux et(donnent l'alerte. D'importants moyens de secours sont mobilisés. Les 30 employés de l'établissement sont évacués, 3 d'entre eux intoxiqués sont hospitalisés par précaution. Un périmètre de sécurité de 500 m est mis en place et des routes sont coupées. Les 11 communes desservie susceptibles d'être impactées sont alimentées en eau (20 000 habitants). Les pompiers diluent le contenu du bassin de rétention, puis ventilent les 300 m² de locaux durant tout le week-end. La station redémarre sous haute surveillance à 16 h, le dioxyde hautement corrosif ayant pu endommager des circuits électriques. Une société privée récupère le produit 3 jours plus tard. L'intervention des secours s'achève vers 17H30.

Accident

Importante fuite d'eau sur la voie publique.

N°34070 - 23/12/2007 - FRANCE - 69 - LYON

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/34070/>



Dans le 9ème arrondissement, la rupture d'une canalisation de 250 mm sous 12 bar à 15 h derrière un mur de soutènement provoque une fuite de 3 000 m³/h d'eau. Une canalisation de gaz étant implantée à proximité, la police met en place un périmètre de sécurité et la circulation routière est perturbée. Le service du gaz est alerté. La société des eaux rencontrent des difficultés pour barrer la fuite sur le réseau maillé ; 10 à 50 cm d'eau inondent une rue sur toute sa largeur, un appartement est noyé et plusieurs caves sont inondées dont 2 nécessitent un pompage (30 m³ / cave). La police prend en charge 6 habitants qui ne peuvent pas accéder à leur logement. La fuite est stoppée à 16h10. La durée de réparation de la canalisation est estimée à 6 h, durant lesquelles une trentaine de branchements n'est plus alimentée en eau. L'intervention des pompiers s'achève vers 18 h. Le service de la voirie ferme la rue dégradée par un important affouillement jusqu'à sa remise en état.

Plusieurs accidents de ce type, parfois proches d'installations industrielles (production, stockage, entrepôt) ont déjà été recensés avec risques éventuels ou avérés d'inondations d'installations sensibles (locaux électriques...) et d'entraînements de substances dangereuses ou polluantes, de coulées de boues, d'affaiblissements de la résistance des sols, d'éboulements (flanc de collines) ou d'effondrements de terrains sur des surfaces parfois importantes de plusieurs centaines de m² (tenue des réservoirs...), de mise en péril, de déplacement ou d'endommagement d'équipements dangereux (canalisations de gaz, câbles électriques, grues de chantier...), d'entraves à la circulation et à l'accès des

secours...

Accident

Fuite de chlore dans une station eau potable.

N°33946 - 01/12/2007 - FRANCE - 84 - AVIGNON

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/33946/>



Une fuite se produit à 19h30 sur un réservoir de chlore de 100 kg dans le local de stockage d'une entreprise de captage, de traitement et de distribution d'eau. Les secours mettent en place un rideau d'eau en protection, puis effectuent une reconnaissance en tenue étanche. Des mesures de toxicité sont effectuées dans des locaux adjacents où des concentrations de 0,2 et 0,5 ppm sont relevées ; ces locaux sont ventilés, puis un technicien remet en service le réseau. L'intervention des pompiers se termine à 21h30. Aucun blessé n'est à déplorer et aucun chômage technique n'est envisagé. La police nationale était présente sur les lieux.

Accident

Pollution aquatique à la suite d'un déversement de soude.

N°33641 - 17/09/2007 - FRANCE - 93 - NEUILLY-SUR-MARNE

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/33641/>



Une entreprise de captage, de traitement et de distribution d'eau rejette une solution de soude à 35 % dans la MARNE qui est polluée sur 3 km. L'accident a pour origine une rupture de canalisation vers 15h50. Le laboratoire de la préfecture de police est avisé, des élus locaux, la cellule judiciaire de la brigade fluviale et le service de la navigation se rendent sur les lieux. Les pompiers arrêtent la fuite, diluent le polluant, mettent en place un périmètre de sécurité au niveau du point de rejet et effectuent une reconnaissance du cours d'eau. Des prélèvements d'eaux sont effectués. L'intervention s'achève vers 19 h.

Accident

Fuite de chlore dans une entreprise de traitement de l'eau

N°33419 - 14/08/2007 - FRANCE - 03 - MOULINS

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/33419/>



Une fuite de chlore (Cl₂) gazeux se produit dans un local d'une société gestionnaire des eaux, au cœur d'un quartier résidentiel.

Un périmètre de sécurité est établi ; les maisons situées dans un périmètre de 20 m (12 personnes) sont évacuées, celles situées dans un périmètre de 50 m (15 personnes) sont confinées pendant la durée de l'intervention des secours.

Une unité spécialisée en risque chimique effectue des reconnaissances et des mesures de toxicité sous scaphandre ; 5 ppm de chlore sont relevés aux abords des maisons voisines et 12 ppm au niveau de la fuite localisée sur une bonbonne de 50 l. Cette dernière est fermée par un binôme de pompiers sous scaphandre puis le local est ventilé.

L'alerte est levée 1 h après son déclenchement.

Accident

Erreur de dépotage

N°32131 - 28/08/2006 - FRANCE - 77 - ANNET-SUR-MARNE

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/32131/>

Dans un établissement spécialisé dans le traitement des boues de décantation produites par l'usine d'eau potable contiguë qui alimente 500 000 habitants, vers 15h30, un chauffeur-livreur dépose par erreur 23 t de soude (30,5 %) dans un silo de 35 m³ contenant 3 t de chaux vive. Une réaction exothermique se produit avec risque de rupture de la capacité par surpression. Le silo est refroidi à l'aide 2 lances. Un périmètre de sécurité de 100 m est mis en place, 14 employés évacués et la circulation sur la CD 404 interrompue dans les 2 sens. Un pyromètre laser permet d'évaluer la température du silo : 120°C en bas, 80°C au milieu et 30°C en haut. La concentration en O₂ est de 16 %. Les pompiers interviennent sous protections respiratoires. Pour anticiper une ruine éventuelle de la cuve, il est décidé d'accroître le refroidissement en ajoutant une 3^{ème} lance, d'ouvrir l'évent, de vidanger la bêche de rétention de 900 m³ pour y stocker les eaux de refroidissement et le mélange contenu de la capacité. Les secours constatent une décroissance de la température (43°C en bas, 38°C au milieu et 14°C en haut) et observent une fragilisation de la vanne de fond malgré la bonne stabilité du réservoir. Vers 21h, une fuite (10 l/min) du mélange apparaît sur le silo. Compte tenu du débit de refroidissement et du volume de la rétention, les secours divisent le débit par 2, puis arrêtent à 21h56 le refroidissement pour éviter tout débordement. La température du silo augmente une nouvelle fois : 80°C en bas et 60°C au milieu. Le pH dans la bêche est de 12. Selon les responsables de la société, un pH de 14 entraînerait une rupture de fonctionnement de la pompe de brassage de la bêche. Des éléments métalliques d'accès au silo sont dégradés par l'action de la soude : 2 organes en partie médiane du silo sont démontés pour accélérer l'écoulement dans la rétention. 10 m³ sont ainsi vidangés. Le retrait de 2 sondes et d'une plaque de fond assure l'écoulement de 13 m³ de soude. A 3h15, la température est de 50 °C en bas et 25 °C en haut. Les installations sont rincées pour réduire leur corrosion par la soude. La réaction n'entraîne plus d'élévation de température. Le basculement du silo et le risque d'explosion sont écartés. La circulation est rétablie. L'entreprise se charge de dépoter le mélange présent dans le silo. L'intervention des secours s'achève le 29/08 vers 6h. L'incident n'a pas de conséquences sur la production d'eau potable. Une enquête judiciaire est effectuée.

Accident

Pollution eau potable

N°32108 - 10/08/2006 - FRANCE - 24 - LA COQUILLE

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/32108/>

Le 10/08 en soirée, une pollution par des cyanobactéries est détectée dans le réseau d'eau potable commun à 2 villes. Ces algues microscopiques qui ont la capacité de produire des toxines se sont développées en raison des fortes chaleurs et de l'ensoleillement de ces dernières semaines. La mairie et la compagnie fermière distribuent aux habitants des bouteilles d'eau : plus de 16 000 bouteilles de 1,5 l sont commandées à une société de mise en bouteilles de l'eau. La préfecture informe la population de la situation par une radio locale. La préfecture interdit de se laver les dents, boire l'eau du robinet et de l'utiliser pour la cuisine. Il convient également de réduire le temps passé sous la douche ou dans le bain, de surveiller les enfants pour qu'ils n'avalent pas d'eau et de ne pas remplir les

piscines y compris les pataugeoires. Le 11/08, 2 camions citernes alimentaires (2*25 m³) assurent des rotations pour remettre en eau le réseau qui a été purgé. Un dispositif mobile de filtration de l'eau, d'une capacité de traitement de 5 m³/h, est installé afin de compléter l'apport en eau dans le réseau. Des analyses sur l'eau brute et l'eau traitée sont effectuées. En parallèle, une surveillance épidémiologique est mise en place en étroite relation avec les 4 médecins de la Coquille et les services d'urgence des hôpitaux de Périgueux et Limoges. L'interdiction prise concernant la consommation d'eau à des fins alimentaires et sanitaires est maintenue jusqu'à obtention des résultats d'analyses. Le 14/08, une nouvelle distribution d'eau potable est mise en place. Les résultats des analyses montrent une baisse régulière de la concentration en cyanobactéries à la suite des purges effectuées. La restriction de l'usage de l'eau est maintenue et de nouveaux prélèvements sont faits. Afin de préserver la ressource en eau du réseau d'alimentation communal, un arrêté municipal interdit les prélèvements pour arrosage hors nécessité impérieuse de sécurité ou de salubrité publique, le remplissage des piscines privées et le lavage des véhicules à l'exception d'obligation réglementaire et hors installations professionnelles équipées d'économiseurs d'eau. Le 16/08, la baisse significative de la concentration de cyanobactéries dans l'eau d'adduction conduit à alléger le dispositif d'interdiction : l'eau peut désormais être utilisée pour la cuisine et la toilette, l'interdiction de boire l'eau du robinet étant maintenue. Le 18/08, la situation revient à la normale.

Accident

Fuite d'acide sulfurique à 96 %

N°27822 - 28/08/2004 - FRANCE - 91 - MORSANG-SUR-SEINE

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/27822/>

Dans une usine de traitement des eaux, une fuite de 5 m³ d'acide sulfurique à 96 % (H₂SO₄) se produit sur un joint de bride en sortie d'une cuve de 28 m³ installée provisoirement pour les travaux. Cette capacité en location située à l'extérieur n'est pas protégée des intempéries. Le capteur de niveau dans la cuve de rétention détecte 30 cm d'acide et déclenche l'alarme 'rétention acide'. Les installations de production d'eau potable sont mises en sécurité : isolement du câble MT et de l'armoire électrique du stockage d'acide. Des boudins absorbants sont mis en place, mais les moyens disponibles sont insuffisants pour contenir la fuite.

La présence de 400 l d'eau de pluie dans la rétention provoque une réaction exothermique et l'attaque du revêtement de la rétention de 30 m³. Cette dernière n'étant plus étanche, l'acide s'écoule en partie sur le sol. L'inspection hebdomadaire du 26/08 n'a pas permis de détecter ces anomalies sur la cuve de rétention.

Les pompiers et une CMIC se rendent sur les lieux. Un périmètre de sécurité est établi sur le site. Après protection du réseaux d'eaux pluviales, des barrages de terre sont érigés pour contenir l'écoulement acide. Une société extérieure pompe la substance et vidange la cuve. L'échauffement des parois de la citerne (70 °C) nécessite une temporisation du pompage. A la demande de l'entreprise extérieure, un dispositif préventif de refroidissement du réservoir est installé pour parer à toute élévation trop importante de la température. Un binôme de la CMIC sous scaphandre débloque la vanne, ce qui permet de vidanger la substance vers une autre capacité. La fuite est localisée sur un joint de bride de la vanne de vidange de la cuve de stockage. L'incident résulte de la présence d'eau de pluie et d'une fuite sur le joint. Du sable est épandu sur les zones polluées par l'acide. Les terres contaminées sont évacuées.

L'exploitant décide de ne plus utiliser cette cuve d'acide sulfurique. L'exploitant choisit également de construire une cuve de rétention en béton enterrée avec un cuvelage en acier

inoxydable étanche pour éviter toute corrosion par l'acide, plutôt que d'utiliser un revêtement en résine. L'installation accidentée est démantelée. La nouvelle installation comprendra un poste de stockage et de dosage de l'H₂SO₄.

Accident

rupture de canalisation.

N°21596 - 23/12/2001 - FRANCE - 75 - PARIS

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/21596/>

Une canalisation d'eau de 1 100 mm se rompt, inondant un chantier voisin sur lequel le socle d'une grue se retrouve sous 2 m d'eau. Le risque de chute de cette grue conduit à l'évacuation de 120 personnes de 5 immeubles menacés.

Accident

Intrusion dans une station de pompage d'eau potable.

N°21372 - 03/11/2001 - FRANCE - 88 - REMOVILLE

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/21372/>

Une intrusion dans une station de pompage d'eau potable nécessite l'arrêt de la distribution d'eau ; 19 communes soit 5 600 habitants sont privées d'eau.

Accident

Pollution de la MARNE.

N°21224 - 29/08/2001 - FRANCE - 93 - NEUILLY-SUR-MARNE

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/21224/>



Dans une station de traitement des eaux, la rupture d'une canalisation conduit au déversement de 7 m³ de produits chlorés dans la MARNE, au BIEF de JOINVILLE, via le réseau d'eau pluviale. Le service de la police de l'eau constate une mortalité piscicole de 100 kg dans le milieu naturel et demande à l'exploitant de faire intervenir les pompiers pour obturer le rejet et pomper le polluant encore présent dans le bassin tampon des eaux pluviales.

Accident

Pollution de l'eau du robinet par du désherbant.

N°21005 - 01/08/2001 - FRANCE - 88 - NOMEXY

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/21005/>

Une pollution à l'atrazine (désherbant) est détectée sur un réseau d'eau potable alimentant 14 communes, soit 8 000 personnes. Les analyses effectuées donnent des concentrations de 0,8 µg/l, soient 8 fois supérieures à la normale. Une distribution d'eau est mise en place à destination des personnes à risques (femmes enceintes et nourrissons). Des filtres à charbon actif sont installés au niveau de la station de traitement pour éliminer tout risque de pollution aux pesticides.

Accident

Pollution du réseau d'eau potable.

N°20829 - 21/07/2001 - FRANCE - 67 - SELESTAT

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/20829/>

Une pollution bactérienne est observée dans le réseau d'eau potable à la suite sans doute de la présence d'un cadavre de pigeon en décomposition dans un réservoir. Les autorités locales conseillent aux 17 000 personnes privées d'eau potable durant au moins 48 h de faire bouillir l'eau durant 10 min avant de la consommer. Des prélèvements et des analyses sont effectués.

Accident

Pollution dans le réseau d'eau potable

N°20725 - 09/07/2001 - ISRAEL - 00 - TEL-AVIV

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/20725/>



A la suite d'une pollution dans le réseau national de dérivation des eaux du LAC de TIBERIADE, l'eau de la région est impropre à la consommation. Plus d'un million d'habitants sont concernés. Une opération d'épuration des eaux à très grande échelle est menée par la compagnie nationale des eaux. Le lendemain, l'eau est à nouveau potable.

Accident

Pollution des eaux.

N°20873 - 31/05/2001 - FRANCE - 93 - NEUILLY-SUR-MARNE

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/20873/>



Une fuite se produit sur une jauge de la citerne d'un camion en attente sur le parking d'une société de traitement d'eau potable. 10 m³ d'eau oxygénée à 30 % se déversent dans la MARNE via le réseau d'eaux pluviales.

Accident

Incident sur une station de pompage.

N°20020 - 02/03/2001 - FRANCE - 39 - FRAISANS

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/20020/>



A la suite d'un incident sur une station de pompage, 1 300 habitants (550 ménages) sont privés d'eau potable durant plusieurs heures.

Accident

Pollution du réseau d'eau potable.

N°18502 - 21/08/2000 - FRANCE - 95 - GRISY-LES-PLATRES

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/18502/>

Des pesticides agricoles (atrazine et déséthylatrazine) utilisés dans la culture du maïs, polluent une nappe phréatique ; 2 villages et 2 hameaux voisins sont privés d'eau potable. La sécurité civile met à la disposition de la population des citernes alimentaires durant plusieurs jours. Une association envisage de porter plainte, les communes concernées étant situées au coeur d'un parc régional.

Accident

Pollution du ruisseau de la BEZIERE.

N°18459 - 26/05/2000 - FRANCE - 74 - MAGLAND

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/18459/>



La BEZIERE est polluée à la suite du nettoyage d'un bassin communal avec un liquide chloré, l'eau de lavage ayant rejoint le réseau d'eaux pluviales. On constate une importante mortalité piscicole.

Accident

Fuite de chlore dans une station de pompage.

N°8247 - 02/03/1996 - FRANCE - 71 - PALINGES

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/8247/>



Une fuite de chlore se produit dans une station de pompage alors que 2 employés municipaux manipulent 2 bouteilles contenant chacune 49 kg de chlore. L'un des employés décède et l'autre est intoxiqué.

Accident

Accident lors du nettoyage d'un château d'eau avec du chlorure de méthylène

N°2341 - 18/10/1990 - FRANCE - 34 - MAGALAS

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/2341/>



Un ouvrier décède lors d'un nettoyage des parois d'un château d'eau à l'aide de chlorure de méthylène. Trois sapeurs-pompiers participant aux opérations de sauvetage sont gravement intoxiqués.

Accident

Fuite sur une bouteille de chlore

N°50421 - 22/09/2017 - FRANCE - 21 - SEURRE

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/50421/>



Vers 10h05, une fuite se produit sur une bouteille de 49 kg de chlore dans un local de 40 m² d'une station de pompage. Les secours coupent la circulation dans la rue adjacente. Les

habitants alentours sont confinés. Un agent du service des eaux ayant respiré des vapeurs est légèrement incommodé et hospitalisé. La bouteille fuyarde est isolée vers 13 h.

Accident

Endommagement d'enrochements en aval d'un évacuateur de crues.

N°41761 - 09/11/2011 - FRANCE - 83 - LA MOLE

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/41761/>



Au cours de l'épisode pluvieux important de novembre 2011 dans le département du VAR (hauteur des pluies cumulée localement : 570 mm en 7 jours correspondant à un période de retour centennale ; pic de pluviométrie de 192 mm/j : période de retour 15 ans), la cote de retenue d'un barrage d'approvisionnement en eau potable en remblais s'élève de 13 m (volume de crue stocké : 6 hm³ pour un volume de retenue normale de 8 hm³). Une lame déversante de 87 cm se forme sur le seuil de l'évacuateur et 2,5 hm³ sont déversés avec un débit de pointe de 150 m³/s. Le jet d'eau formé au niveau de la cuiller de dissipation atteint en aval l'appui du chemin d'accès en rive gauche du barrage. Des enrochements de protection non liaisonnés sont emportés sur 60 m de parement. La piste d'accès aux organes techniques est menacée.

Pendant la semaine suivant l'évènement, les mesures de suivi et d'auscultation sont renforcées. L'exploitant engage des travaux d'urgence : mise en place d'enrochements bétonnés de plus gros diamètre et reprise du béton endommagé en pied d'évacuateur. Le noyage de la partie droite de la cuiller observé au cours de l'évènement pourrait être à l'origine de la déviation du jet.

Accident

Feu d'armoire électrique dans une station de pompage

N°40529 - 24/06/2011 - FRANCE - 01 - CORVEISSIAT

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/40529/>



Un feu d'armoire électrique vers 21 h dans la station de pompage de Conflans provoque l'arrêt des installations. La distribution d'eau est partielle sur 5 communes et stoppée sur 20 autres. L'exploitant du réseau distribue des bouteilles d'eau sur les communes de Corveissiat et de Ceyzériat. Une pompe remise en service le 25/06 dans l'après-midi, permet d'alimenter en partie le réseau ; les 500 m³/h débités étant cependant insuffisant en cette période de forte chaleur. Une 2ème pompe devrait être remise en fonctionnement au plus tard le 30/06.

Accident

Rupture d'une canalisation d'eau sur la voie publique.

N°40131 - 14/04/2011 - FRANCE - 62 - SAINT-MARTIN-BOULOGNE

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/40131/>

Une canalisation d'eau (DN 500 mm) se rompt vers 2 h au croisement de 2 rues importantes. L'eau atteint 60 à 80 cm dans la rue, 20 cm dans 3 maisons et 80 cm dans 1 immeuble de bureaux, les secours évacuent 2 personnes. Une voiture est également

atteinte. Le service de l'électricité coupe l'alimentation au niveau d'un transformateur ; 400 abonnés sont impactés. Le service de l'eau barre la conduite, la chaussée est asséchée en rejetant l'eau dans la LIANE par pompage. La route étant éventrée sur 50 m, une déviation est mise en place. En raison des réparations, 200 abonnés sont privés d'eau à partir de 4 h pour la matinée. L'intervention des secours s'achève vers 7h30. La police et des élus de Saint-Martin- Boulogne et de Boulogne-sur-Mer se sont rendus sur les lieux.

Plusieurs accidents de ce type, parfois proches d'installations industrielles (production, stockage, hangar) ont déjà été recensés avec risques éventuels ou avérés d'inondations d'installations sensibles (locaux électriques...) et d'entraînements de substances dangereuses ou polluantes, de coulées de boues, d'affaiblissements de la résistance des sols, d'éboulements (flanc de collines) ou d'effondrements de terrains sur des surfaces parfois importantes de plusieurs centaines de m² (tenue des réservoirs...), de mise en péril, de déplacement ou d'endommagement d'équipements dangereux (canalisations de gaz, câbles électriques, grues de chantier...), d'entraves à la circulation et à l'accès des secours...

Accident

Rupture d'une canalisation d'eau

N°38949 - 11/09/2010 - FRANCE - 57 - METZ

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/38949/>

Une canalisation d'eau (diamètre 250 ou 450 mm) sous chaussée se rompt vers 18 h ; l'eau se déverse dans plusieurs rues provoquant d'importantes inondations. La circulation est interrompue. La défense incendie du centre ville est hors service et 20 000 personnes sont privées d'eau. Les services municipaux contactent un hôpital également privé d'alimentation pour évaluer ses besoins et l'alimenter en priorité. Les pompiers pompent une cave inondée par 100 m³ d'eau et des bouteilles d'eau sont distribuées aux habitants. La conduite d'eau est barrée vers 20 h et les réparations s'effectueront la nuit durant ; la plupart des secteurs atteints pourront cependant être ré-alimentés en eau vers 21 h.

Accident

Fissure sur un barrage

N°40119 - 05/07/2010 - FRANCE - 81 - GRAULHET

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/40119/>

En rive droite d'un ancien barrage d'approvisionnement en eau potable, le débit d'une fissure connue sur la face aval passe de 0,4 à 2,5 l / min. Au cours des 8 jours suivants, le niveau d'un piézomètre atteignant l'interface béton / fondation dans la zone s'abaisse de 1 m. Le 21/07, des fines semblent provenir de la fondation sont décelées dans les écoulements qui présentent des caractéristiques physicochimiques différentes de celles des eaux de retenue (pH, conductivité, dureté, température) : l'abaissement du pH observé semble indiquer une traversée de la fondation et non du béton de l'ouvrage (qui aurait élevé le pH). Les matériaux sans cohésion de la fondation rendent celle-ci sensible à l'érosion.

Les services de police de l'eau demandent l'abaissement et le maintien ultérieur de la cote de la retenue 10 cm au dessous du niveau de la fissure côté aval afin de localiser la fuite. L'exploitant met en oeuvre des mesures quotidiennes du débit de fuite, ainsi que trois auscultations et une analyse physicochimique des écoulements par semaine. Un mois plus tard, le débit de fuite est revenu à 0,2 l / min et les niveaux piézométriques sont cohérents

avec les relevés historiques. L'acidification de l'eau au cours de la traversée et la persistance d'une fuite semblent indiquer un écoulement au travers de la fondation.

Accident

Fuite de matières dangereuses dans une station de traitement des eaux

N°50621 - 04/11/2017 - FRANCE - 42 - SAINT-ETIENNE

E36 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/50621/>

Vers 21h50, une fuite en phase gazeuse se produit sur une cuve verticale de dioxyde de carbone de 32 t dans une station de traitement des eaux. Deux personnes sont confinées dans une habitation située à 50 m de la fuite. Un périmètre de sécurité est mis en place. La réparation de la fuite est prise en charge par un technicien d'une société extérieure.

La fuite est due au déclenchement d'une soupape de décharge.

Accident

Émanation de vapeurs toxiques dans une station de pompage

N°49681 - 18/05/2017 - FRANCE - 21 - NICEY

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/49681/>



Vers 11h45, une fuite de chlore se produit sur une bouteille de chlore de 15 kg non raccordée à l'installation dans une station de pompage. La bouteille se trouve dans une armoire extérieure de stockage. Incommodé par les émanations de chlore, un employé est transporté à l'hôpital. Les pompiers installent une cloche sur la bouteille fuyarde. Celle-ci est isolée sur le site, avant d'être prise en charge par une société sous-traitante.

Accident

Fuite de chlore dans un local technique de distribution d'eau

N°48283 - 13/07/2016 - FRANCE - 16 - BOUEX

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/48283/>



Vers 11h30, deux employés d'une société de distribution des eaux constatent une fuite de chlore dans un local de pompe de reprise. Ils alertent les pompiers. Ces derniers isolent les 2 bouteilles de 49 kg de chlore incriminée à l'aide de leur vanne.

Accident

Surverse d'un barrage lors de fortes pluies

N°49045 - 31/05/2016 - FRANCE - 78 - JOUARS-PONTCHARTRAIN

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/49045/>

À la suite de précipitations d'ampleur exceptionnelle, la surverse d'un barrage est constatée vers 10h50. Sa retenue était gérée à sec, vanne de fond ouverte. La lame d'eau atteint 25 cm au-dessus de l'évacuateur de crue. Vers 19 h, elle n'est plus que de 10 cm. Les pompiers, dépêchés sur place par la préfecture pour pomper la retenue, n'ont pas à

intervenir. Le lendemain matin, sa cote est de 15 cm sous le déversoir.

Aucune dégradation apparente n'est constatée sur l'ouvrage. La surverse a augmenté le rejet aval de manière rapide, accélérant la montée du niveau d'eau et l'inondation des terrains en aval, avec parfois plus d'un mètre d'eau dans les habitations.

L'exploitant identifie le besoin de remplacement de la vanne de vidange.

Accident

Surverse d'un barrage lors de fortes pluies

N°49048 - 31/05/2016 - FRANCE - 78 - MONTFORT-L'AMAURY

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/49048/>

À la suite de précipitations d'ampleur exceptionnelle, la surverse d'un barrage est constatée vers 13 h. La lame d'eau au dessus du déversoir atteint 15 cm à 18 h. L'ouverture de la vanne de vidange est envisagée pour mettre fin à la surverse mais son état ne le permet pas.

Le parement amont du barrage, déjà dégradé, a évolué. Un étalement du pied du talus est observé, avec des matériaux en partie issus des couches supérieures. Des dégradations (basculement ou affaissement) sont découvertes en différents endroits. Certains basculements du talus, déjà amorcés, semblent s'amplifier à la suite de l'événement. La vanne dégradée est réparée.

Accident

Surverse d'un barrage lors de fortes pluies

N°49060 - 31/05/2016 - FRANCE - 78 - VICQ

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/49060/>

À la suite de précipitations d'ampleur exceptionnelle, la surverse d'un barrage est constatée vers 10h50 par le maire de la commune. La retenue était gérée à sec, vanne de fond ouverte. La lame d'eau atteint 25 cm au dessus de l'évacuateur de crue. Vers 19 h, le phénomène est nettement moins intense. Les pompiers, dépêchés sur place par la préfecture pour pomper la retenue, n'ont pas à intervenir. Le lendemain matin, sa cote est de 15 cm sous le déversoir.

Aucune dégradation apparente n'est constatée sur l'ouvrage. La surverse a augmenté le rejet aval de manière rapide, accélérant la montée du niveau d'eau et l'inondation des terrains en aval.

Accident

Surverse d'un barrage lors de fortes pluies

N°48823 - 23/05/2016 - FRANCE - 78 - JOUARS-PONTCHARTRAIN

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/48823/>

À la suite de pluies importantes, un débordement est constaté, vers 17h40, au niveau d'un barrage. La situation se stabilise vers 20 h. Le niveau d'eau sur le déversoir de l'ouvrage est de 15 cm à 21 h. La surverse se termine le lendemain matin et la cote de la retenue retrouve un niveau normal une semaine après.

Aucune dégradation apparente n'est constatée sur le barrage. Le terrain d'un riverain (moulin à l'aval direct) est inondé. L'exploitant identifie le besoin de remplacement de la vanne de vidange.

Accident

Emanation de gaz dans une station de pompage

N°47623 - 21/01/2016 - FRANCE - 70 - AMONCOURT

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/47623/>



Dans une station de pompage, une réaction chimique entre de l'hypochlorite de sodium et du chlorure ferrique se produit lors d'une opération de maintenance. L'émanation de gaz incommode un employé de la société de distribution des eaux. La victime est transportée à l'hôpital pour une visite de contrôle. Le local est ventilé. Aucun impact sur le réseau de distribution d'eau potable n'est à déplorer.

Accident

Fuite de chlore dans une station de pompage

N°47506 - 18/12/2015 - FRANCE - 51 - BISSEUIL

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/47506/>



Une fuite de chlore en phase gazeuse est détectée vers 11h30 sur 2 bouteilles de 49 kg d'une station de pompage. Des employés donnent l'alerte. Les secours ferment les 2 bouteilles et ventilent le local. La distribution d'eau n'est pas impactée.

Accident

Fuite de chlore dans un château d'eau

N°47495 - 16/12/2015 - FRANCE - 60 - ESQUENNOY

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/47495/>



A la suite d'un acte de vandalisme, une fuite est détectée, vers 18 h, sur 2 bouteilles de chlore de 30 kg dans un château d'eau. Les secours, sous ARI, coupent l'alimentation en chlore. Des reconnaissances sont effectuées sur les habitations voisines et 7 personnes sont confinées. Un technicien de la société de traitement des eaux met les 2 réservoirs en sécurité. La distribution d'eau potable n'est pas perturbée.

Accident

Fuite de gaz naturel à la suite de l'endommagement d'une canalisation d'eau

N°47081 - 14/08/2015 - FRANCE - 72 - LE MANS

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/47081/>



Vers 17h30, une fuite d'eau endommage une canalisation de gaz de 4 bar à la suite de

travaux sur la voie publique. Les pompiers mettent en place un périmètre de sécurité. Les services techniques du gaz coupent l'alimentation en gaz de 830 foyers. Le rétablissement de la distribution en gaz s'effectue dans la journée.

Accident

Fuite d'ozone dans une usine d'eau potable

N°46039 - 09/12/2014 - FRANCE - 77 - NANTEUIL-LES-MEAUX

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/46039/>



Un débitmètre d'ozone (O3) se rompt dans une usine de potabilisation d'eau. Une fuite d'ozone se produit. Le personnel arrête l'installation et évacue le site. Un employé présentant d'importants troubles respiratoires est pris en charge par les pompiers. Le bâtiment est ventilé. Le responsable technique remplace le débitmètre et redémarre l'installation.

L'alimentation en eau de la population n'est pas perturbée. La victime a accroché le débitmètre provoquant sa rupture.

Accident

Fuite de chlore dans une station de distribution d'eau potable.

N°45857 - 22/10/2014 - FRANCE - 71 - CHARNAY-LES-MACON

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/45857/>



Une fuite est détectée vers 10h50 dans une station de distribution d'eau potable. Elle survient au niveau du chloromètre (évent) en aval du robinet d'une bouteille de 49 kg de chlore stockée en extérieur. Équipés de scaphandres, les secours extraient la bouteille du distributeur et installent un bouchon obturateur ainsi qu'une cloche. L'intervention se termine vers 12h45. L'exploitant se charge de l'évacuation et du remplacement de la bouteille.

Accident

Fuite de dioxyde de chlore dans une station de potabilisation d'eau

N°45679 - 06/09/2014 - FRANCE - 71 - LE CREUSOT

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/45679/>



Une fuite se produit vers 13h30 sur la canalisation d'un générateur de dioxyde de chlore d'une usine de potabilisation d'eau. Le déclenchement d'une alarme donne l'alerte. Les pompiers isolent la fuite en fermant les vannes du circuit. Ils ventilent le local. L'alimentation en eau n'est pas perturbée.

Accident

Fuite sur un barrage

N°44539 - 08/10/2013 - FRANCE - 83 - CARCES

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/44539/>

A la suite de travaux d'étanchéité (paroi moulée) réalisés en juillet 2013 sur un barrage d'approvisionnement en eau potable (fuites constatées en 2012, ARIA 42114), l'exploitant procède à un test d'élévation progressive du niveau de la retenue par paliers de 10 cm à partir de la cote 168 mNGF. Lorsque la cote atteint 168,42 mNGF, une fuite est détectée en rive gauche à l'altitude 166 mNGF sur le parement aval. L'exploitant abaisse le niveau de la retenue et maintient une surveillance renforcée jusqu'à disparition de la fuite le 15/10. Une protection en géotextile et sacs de sable est mise en place pour éviter l'entraînement des terres, dans l'attente de travaux de confortement. La cote d'exploitation est temporairement limitée.

Cet ouvrage présente un défaut d'étanchéité récurrent qui a déjà causé plusieurs limitations saisonnières de la cote d'exploitation dans les années précédentes.

Accident

Fuite de chlore dans une station de potabilisation

N°44155 - 01/08/2013 - FRANCE - 17 - SAINT-HIPPOLYTE

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/44155/>



Dans un local d'une usine de production d'eau potable soumise à autorisation, une fuite se produit vers 22h20 sur un cylindre de chlore (Cl₂). Une alarme (seuil 10 ppm de Cl₂ dans le local) alerte un agent d'exploitation qui referme une vanne et stoppe l'émission de gaz toxique. Lors de leur intervention, les secours confinent par précaution 9 personnes habitant 2 maisons à moins de 50 m de l'usine. Le local est ventilé et l'intervention des secours s'achève à 0h30.

Accident

Eclatement d'un ballon à air comprimé

N°42067 - 20/04/2012 - FRANCE - 62 - MERLIMONT

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/42067/>



En préalable à des travaux à réaliser sur le réseau, un coussin à air comprimé en cours de gonflage pour obturer un collecteur éclate à 9h30 dans un égout. Projeté, l'agent effectuant l'opération s'assomme contre la paroi ; atteint de légères contusions il est remonté à l'aide d'une corde par ses collègues de travail. A l'arrivée des secours, la victime qui a repris connaissance est transportée à l'hôpital pour un bilan de santé. Le SMUR et l'hélicoptère de la sécurité civile se sont rendus sur les lieux. La gendarmerie effectue une enquête. Le ballon qui n'aurait pas été correctement fixé a éclaté sous la pression.

Accident

Écoulement au niveau de la risberme haute d'un barrage

N°41648 - 02/05/2011 - FRANCE - 83 - CARCES

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/41648/>

Une tâche d'humidité apparaît à 166 mNGF en rive gauche en partie haute du parement

aval d'un barrage en remblais à noyau étanche (crête à 170 mNGF, hauteur 14 m, capacité 8 hm³, côte normale 169 mNGF) rempli à la côte 168 mNGF. L'exploitant abaisse le niveau du plan d'eau de 10 cm / jour jusqu'à disparition des tâches humides à la côte 167,3 mNGF qui est maintenue jusqu'au 01/11 (fin de la période estivale à l'issue de laquelle la cote est abaissée pour faire face aux fortes pluies de l'automne) et renforce le suivi piézométrique. Un joint du parement amont est réparé sur 2,7 m. Des investigations géophysiques sont programmées pour repérer la fuite.

Ce barrage construit en 1934 a subi des tassements de plus de 60 cm affectant son étanchéité (historique de l'ouvrage consultable dans le résumé ARIA 41644). Des fuites de ce type se sont déjà produites à la même période de l'année en 2009 et 2010 (ARIA 41644, 41645). D'autres suivront (ARIA 41648 et 42114). La cote d'exploitation maximale avait été abaissée à 168.6 mNGF pendant l'été 2010.

Accident

Fuite de chlore dans une station de pompage et de traitement d'eau potable.

N°40061 - 28/03/2011 - FRANCE - 01 - BALAN

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/40061/>



Une fuite de chlore gazeux (Cl₂) se produit vers 3h40 dans une station de pompage et de potabilisation des eaux. Le local de 12 m² abrite 8 bouteilles de 50 kg de Cl₂. L'arrosage automatique rabat au sol le nuage. Les pompiers évacuent 2 bouteilles dont l'une fuit légèrement. La station est arrêtée le temps de remplacer les bouteilles. L'intervention des secours s'achève vers 6 h. Sous le contrôle de l'exploitant, une société spécialisée prend en charge la bouteille non étanche.

Accident

Fuite d'une bouteille de chlore.

N°38886 - 02/09/2010 - FRANCE - 36 - LE POINCONNET

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/38886/>



Une bouteille de 50 kg de chlore (Cl₂) à moitié fuit vers 15 h hors d'une station de pompage. La mairie organise l'évacuation de 59 riverains sous le vent avant l'obturation de la fuite. Les pompiers et l'exploitant du captage effectuent des mesures de toxicité ne révélant aucune concentration dangereuse en Cl₂. L'intervention des secours s'achève vers 16h40.

Accident

Tâche d'humidité sur un barrage

N°41647 - 25/06/2010 - FRANCE - 83 - CARCES

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/41647/>

Une tâche d'humidité apparaît à 165 mNGF en rive droite en partie haute du parement aval d'un barrage en remblais à noyau étanche (crête à 170 mNGF, hauteur 14 m, capacité 8 hm³, côte normale 169 mNGF) rempli à la côte 169 mNGF. L'exploitant abaisse le niveau du plan d'eau de 10 cm / jour jusqu'à la cote 168,6 mNGF qui est maintenue jusqu'au 01/11

(fin de la période estivale à l'issue de laquelle la cote est abaissée pour faire face aux fortes pluies de l'automne) et renforce le suivi piézométrique en rive droite.

Ce barrage construit en 1934 a subi des tassements de plus de 60 cm affectant son étanchéité (historique de l'ouvrage consultable dans le résumé ARIA 41644). Une fuite s'était produite au même endroit le mois précédent (ARIA 41646).

Accident

Tâche d'humidité sur un barrage

N°41646 - 27/05/2010 - FRANCE - 83 - CARCES

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/41646/>

Une tâche d'humidité apparaît à 165 mNGF en rive droite en partie haute du parement aval d'un barrage en remblais à noyau étanche (crête à 170 mNGF, hauteur 14 m, capacité 8 hm³, côte normale 169 mNGF) rempli à la côte 169 mNGF. L'exploitant abaisse le niveau du plan d'eau jusqu'à la cote 168 mNGF et renforce le suivi piézométrique en rive droite. Deux joints du masque amont de l'ouvrage sont réparés le 8/06 avant remontée du plan d'eau à la cote normale, en l'absence de suintement.

Ce barrage construit en 1934 a subi des tassements de plus de 60 cm affectant son étanchéité (historique de l'ouvrage consultable dans le résumé ARIA 41644). Une fuite se produit au même endroit l'année suivante (ARIA 41647).

Accident

Tâche d'humidité sur un barrage

N°41645 - 19/04/2010 - FRANCE - 83 - CARCES

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/41645/>

Une tâche d'humidité apparaît à 166 mNGF en rive gauche en partie haute du parement aval d'un barrage en remblais à noyau étanche (crête à 170 mNGF, hauteur 14 m, capacité 8 hm³, côte normale 169 mNGF) rempli à la côte 168,1 mNGF. L'exploitant abaisse le niveau du plan d'eau jusqu'à la cote 167,5 mNGF et renforce le suivi piézométrique en rive gauche. Un joint du masque amont de l'ouvrage est réparé sur 4,1 m avant remontée du plan d'eau à la cote normale, en l'absence de suintement.

Ce barrage construit en 1934 a subi des tassements de plus de 60 cm affectant son étanchéité (historique de l'ouvrage consultable dans le résumé ARIA 41644). Des fuites de ce type se sont déjà produites à la même période de l'année en 2009 (ARIA 41644). D'autres suivront (ARIA 41648 et 42114).

Accident

Fuite de chlore dans une station de pompage

N°37810 - 04/02/2010 - FRANCE - 77 - BOISSY-LE-CHATEL

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/37810/>



Dans une station de pompage alimentant un château d'eau, des employés d'une société des eaux effectuant la maintenance des installations laissent tomber vers 11 h une bouteille de 50 kg de chlore (Cl₂) ; ce dernier se déverse sur le sol, formant une flaque d'1 m². La fuite

est stoppée et les secours hospitalisent par précaution les 2 employés intoxiqués, leur état étant jugé sans gravité.

Accident

Pollution de la BEAUME.

N°35021 - 09/08/2008 - FRANCE - 07 - JOYEUSE

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/35021/>



Un déversement d'eaux usées et de matières fécales pollue la BEAUME. Les pompiers, la gendarmerie et les services sanitaires sont alertés. Un arrêté d'interdiction de baignades est pris. La pollution se dilue d'elle-même et aucun captage d'eau potable n'est concerné.

Le colmatage d'une pompe de relevage serait à l'origine de la pollution.

Accident

Incendie dans une sous station d'eau potable.

N°34586 - 17/05/2008 - FRANCE - 35 - BAIN-DE-BRETAGNE

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/34586/>



Un feu se déclare vers 6 h dans un local abritant une sous station de production d'eau potable ; 8 500 habitants de la commune sont privés d'eau durant 7 h. Une défaillance électrique serait à l'origine de l'incident.

Accident

Rupture d'une conduite d'eau.

N°34253 - 20/02/2008 - FRANCE - 69 - TERNAY

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/34253/>



Une conduite d'eau de 300 mm se rompt à 12h31 à proximité d'une voie ferrée entraînant une importante projection d'eau. Le trafic ferroviaire est interrompu durant 3 h en raison du risque électrique existant. La fuite d'eau est maîtrisée à 17h17, la consignation de l'alimentation électrique du réseau est levée, ce qui permet la reprise du trafic ferroviaire.

Accident

Déversement d'hydrocarbures à proximité d'une rivière

N°33342 - 02/08/2007 - FRANCE - 62 - BELLE-ET-HOULLEFORT

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/33342/>



Une cuve de 2 m³ de gazole est renversée dans une pâture alors qu'une entreprise de captage d'eau effectue un forage expérimental à proximité du WIMEREAU ; 1 500 l d'hydrocarbure se répandent ainsi sur 100 m².

Les pompiers constatant la présence d'irisations sur la rivière mettent en place un barrage et des boudins absorbants en aval. Les terres polluées sont excavées par des moyens privés sur 20 à 50 cm de profondeur et prises en charge par une entreprise spécialisée.

Tout risque de pollution des forages voisins semble écarté, mais une surveillance est néanmoins mise en place : des contrôles de l'eau seront effectués régulièrement pendant 1 semaine.

Accident

Ajout excessif de soude dans une usine de traitement de l'eau.

N°34178 - 25/04/2007 - ETATS-UNIS - 00 - SPENCER

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/34178/>



Dans une usine de traitement de l'eau, de l'hydroxyde de sodium (produit utilisé pour réduire l'acidité de l'eau et limiter la corrosion des canalisations) est ajouté de manière excessive dans l'eau du réseau communal. Une centaine de personnes se plaignent de sensations de brûlure après avoir consommé cette eau par ingestion ou contact. Une interdiction totale d'utiliser l'eau est prise pendant 1,5 jours le temps de rétablir la bonne qualité de l'eau potable ; des bouteilles d'eau sont distribuées aux 12 000 habitants concernés. Les restaurants et magasins sont temporairement fermés. Une fois les paramètres acceptables atteints, les habitants sont invités à vidanger leurs canalisations avant de pouvoir à nouveau utiliser l'eau du robinet. Une enquête est effectuée pour déterminer l'origine de l'accident ; un dysfonctionnement d'instrumentation serait en cause.

Accident

Pollution aux hydrocarbures d'un château d'eau.

N°32750 - 20/02/2007 - FRANCE - 21 - DIJON

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/32750/>



Des hydrocarbures polluent un château d'eau, les habitants de 4 communes (6 800 personnes) ne doivent plus consommer l'eau du robinet pour une durée indéterminée. Selon la gendarmerie, une citerne contenant 700 l de fioul aurait été renversée par inadvertance durant le week-end par la société qui nettoyait de l'ouvrage. Les hydrocarbures se sont ensuite infiltrés dans les sols et ont atteint la réserve d'eau souterraine. La société gérant le réseau de distribution met 2 citernes d'eau à la disposition de la population et distribue des bouteilles d'eau potable.

Accident

Présence de toluène dans un réseau d'eau potable.

N°32533 - 07/12/2006 - FRANCE - 68 - KINGERSHEIM

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/32533/>



Des analyses révèlent la présence de toluène dans un réseau de distribution d'eau potable. Un dépassement de 0,5 µg de solvant est ainsi mesuré par rapport à la norme, la

concentration en toluène restant cependant 100 fois moindre que le seuil recommandé par l'OMS. La population est alertée, 12 000 personnes sont ravitaillées en bouteilles d'eau minérale à partir de 5 points de distribution. L'origine de la pollution n'est pas établie avec certitude, une ancienne usine ayant utilisé des solvants est évoquée. L'alerte est levée 48 h plus tard, l'alimentation de la ville ayant été basculée par précaution sur un champ captant voisin le temps d'effectuer toutes les analyses nécessaires.

Accident

Rupture de canalisation d'eau potable

N°32028 - 28/07/2006 - FRANCE - 27 - LE TORPT

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/32028/>



A la suite de la rupture d'une canalisation de 300 mm de diamètre, un château d'eau se vide vers 4 h de 750 m³ d'eau ; 3 000 habitants de 10 communes voisines sont en partie ou totalement privés d'eau potable. La réparation de la conduite nécessite une pièce de rechange momentanément indisponible. La société de fermage met en place dans la matinée une dérivation pour alimenter une partie des habitants. Les autorités sanitaires et vétérinaires sont informés. La pièce livrée vers 23 h, la réparation de la conduite s'effectue dans la nuit et les conduites sont remises en eau, puis les abonnés sont progressivement réalimentés en fonction du remplissage du réservoir. L'intervention des secours s'achève vers 9 h.

Accident

Rupture de canalisation d'eau

N°30636 - 14/09/2005 - FRANCE - 91 - RIS-ORANGIS

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/30636/>



Une rupture de canalisation d'eau de 400 mm dans la cour d'une école maternelle provoque un affaissement du sol de 50 cm sur 200 m². Les pompiers redoutent d'éventuelles conséquences sur un bâtiment scolaire de plein pied. La société des eaux ferme la canalisation, privant d'eau un bâtiment de la fonction publique abritant 12 appartements dont 5 sont inoccupés, ainsi que 150 autres situés dans la rue de l'école. Cette dernière sera fermée le 15/09 ; 240 élèves et 60 agents administratifs seront pris en charge par la mairie et dispatchés sur les établissements scolaires ou centres de loisirs de la commune. Plusieurs accidents de ce type, parfois proches d'installations industrielles (production, stockage, entrepôt...) ont déjà été recensés avec risques éventuels ou avérés d'inondations d'installations sensibles (locaux électriques...) et d'entraînements de substances dangereuses ou polluantes, de coulées de boues, d'affaiblissements de la résistance des sols, d'éboulements (flanc de collines) ou d'effondrements de terrains sur des surfaces parfois de plusieurs centaines de m² (tenue des réservoirs...), de mise en péril, de déplacement ou d'endommagement d'équipements dangereux (canalisations de gaz, câbles électriques, grues de chantier...), d'entraves à la circulation et à l'accès des secours...

Accident

Rupture d'une canalisation d'eau.

N°30642 - 11/08/2005 - FRANCE - 06 - NICE

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/30642/>

La rupture d'une canalisation d'eau sous trottoir provoque une importante inondation de la chaussée et une coulée de boue ; 5 à 10 cm de boue et de gravats recouvrent la voie publique. Les pompiers évacuent 8 personnes. La circulation est interrompue aux niveau des bretelles d'entrée et de sortie d'une autoroute. La compagnie gestionnaire du réseau de distribution coupe l'alimentation en eau et effectue les réparations nécessaires. Plusieurs accidents de ce type, parfois proches d'installations industrielles (production, stockage, entrepôt) ont déjà été recensés avec risques éventuels ou avérés d'inondations d'installations sensibles (locaux électriques...) et d'entraînements de substances dangereuses ou polluantes, de coulées de boues, d'affaiblissements de la résistance des sols, d'éboulements (flanc de collines) ou d'effondrements de terrains sur des surfaces parfois importantes de plusieurs centaines de m² (tenue des réservoirs...), de mise en péril, de déplacement ou d'endommagement d'équipements dangereux (canalisations de gaz, câbles électriques, grues de chantier...), d'entraves à la circulation et à l'accès des secours...

Accident

fuite de chlore.

N°30202 - 05/07/2005 - FRANCE - 06 - ROUBION

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/30202/>



Une fuite de chlore liquide (Cl₂) se produit vers 15h15 sur une canalisation reliée à une bouteille de 40 l dans un local de 20m² abritant une installation de production d'eau potable communale. Les pompiers et les gendarmes mettent en place un périmètre de sécurité. Deux personnes qui ont pénétré dans le local sont victimes de céphalées et de diarrhées, 2 autres de picotements des voies respiratoires. Une CMIC sécurise la bouteille de Cl₂ en la plaçant tête en bas dans un conteneur à poubelle étanchéifié à l'aide de 2 couches de polyane et rempli d'eau. Le conteneur déplacé hors du village et déposé dans un déchetterie, sera pris en charge par le fournisseur. Les secours devront également évacuer de l'autre côté du village plusieurs personnes bloquées sous un rideau d'eau dans leur véhicules fermés. L'intervention se termine à 23 h.

Accident

Fuite de dioxyde de chlore

N°30055 - 16/06/2005 - FRANCE - 67 - REINHARDSMUNSTER

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/30055/>



Une solution de dioxyde de chlore (ClO₂), substance utilisée pour désinfecter l'eau distribuée par le réseau, s'écoule durant la nuit dans une usine de production d'eau potable. Le lendemain matin, les employés découvrent une importante fuite sur le réacteur de production de ClO₂ à partir de chlore gazeux (Cl₂) et de soude. Ils tentent alors de neutraliser le ClO₂ écoulé par du bisulfite de sodium, ce qui génère des vapeurs chlorées dans le local. Le personnel incommodé doit évacuer les lieux. Les pompiers équipés d'ARI ferment les vannes d'alimentation du réacteur pour arrêter l'écoulement (débit de 500 l/h), aèrent le local et coupent l'alimentation électrique pour éviter tout risque d'explosion. Après vérification, 80 000 l de solution aqueuse contenant 250 à 300 mg de ClO₂ (~ 24 kg

ClO₂), déversés sur le sol de l'usine, se sont écoulés dans une fosse implantée dans le sous-sol de l'installation. L'exploitant doit traiter ces 80 000 l de déchets aqueux et gérer la coupure volontaire de l'alimentation électrique. L'alimentation en eau potable s'est cependant poursuivie malgré un fonctionnement dégradé : écoulement gravitaire, traitement à l'eau de javel, recours à d'autres captages d'eau. Une double neutralisation des déchets liquides mise en oeuvre 10 jours après l'accident permet de rejeter les effluents traités dans le réseau d'assainissement. L'exploitant ne sachant toujours pas expliquer l'origine de la fuite 15 j plus tard, l'installation impliquée dans l'accident et une autre identique sur un autre site sont arrêtées. A la lumière de l'accident, il s'avère qu'aucun exploitant d'eau potable ne semble avoir étudié préalablement ce type de scénario, du moins avec de telles quantités, et que les entreprises de traitement des déchets contactées paraissent désarmées face à un tel événement... Un groupe de pilotage devrait être créé avec les différents organismes concernés pour élucider l'origine du sinistre et édicter des règles ou un mémento permettant de mieux gérer ce type d'accident.

Accident

Fuites d'eau multiples sur voie publique.

N°29852 - 17/05/2005 - FRANCE - 91 - CORBEIL-ESSONNES

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/29852/>

La défaillance d'un détendeur à 22h30 provoque plusieurs ruptures de canalisation de 100 mm sous la chaussée ; 270 foyers dont 12 établissements recevant du public sont privés d'eau potable, 6 poteaux incendie sont hors service. La circulation routière est interrompue dans les rues concernées en raison d'un risque d'effondrement de la chaussée. La police nationale et le service des eaux concerné sont mobilisés. L'intervention des secours dure 6h30, mais les réparations prévues seront de longue durée. La municipalité prend des arrêtés d'interdiction de circulation.

Accident

Rupture de canalisation d'eau potable

N°29670 - 18/04/2005 - FRANCE - 79 - LE TALLUD

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/29670/>



De l'eau s'infiltré vers 9 h dans une cuve de fioul enterrée de 2 000 l non utilisée à la suite de la rupture d'une canalisation d'eau potable. Un local technique municipal et le THOUET sont pollués. Les pompiers dispersent des produits absorbants dans le local et sur la rivière. Les 2 000 l de fioul qui se déversent dans la rivière, polluent cette dernière en formant sur 1 km de son lit des flaques éparses prisonnières des branchages. Les pompiers installent un barrage de fortune constitué de bottes de paille et d'un matériau plastique. L'intervention des secours se termine à 15h48.

Accident

Rupture de canalisation d'eau

N°29297 - 26/02/2005 - FRANCE - 76 - MILLEBOSC

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/29297/>



La rupture d'une canalisation d'eau sous chaussée, en fonte et de 125 mm de diamètre, provoque un affaissement des sols au pourtour d'habitations. Des fissures sont observées sur un pavillon, la circulation interdite dans ce secteur et 7 personnes sont évacuées et relogées par leurs propres moyens. La municipalité met en place un périmètre de sécurité de 50 m. Les pompiers redoutent une rupture de canalisation de gaz de 4 bar, mais cette dernière ne sera pas touchée. Un engin de travaux public ouvre la chaussée et le service des eaux répare la conduite d'eau accidentée. Le maire fera effectuer un sondage des lieux pour connaître l'étendue des dommages.

Accident

Rupture de canalisation d'eau

N°28965 - 18/01/2005 - FRANCE - 80 - AMIENS

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/28965/>

La rupture d'une canalisation d'eau de 400 mm sur la voie publique provoque un affaissement de la chaussée. Les pompiers évaluent les conséquences de cet accident : un hôpital et les maisons avoisinantes sont dépourvus d'eau, un commerce de gros de quincaillerie, une usine d'aliments pour animaux de ferme et la station d'épuration communale risquent d'être inondés. La police coupe la circulation et installe des barrières autour de la zone affaissée. Les services techniques de la ville et celui des eaux remettent en état le réseau d'alimentation en eau.

Accident

Pollution par des hydrocarbures près de captages d'eau

N°28703 - 06/12/2004 - FRANCE - 25 - LA CLUSE-ET-MIJOUX

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/28703/>



L'eau potable alimentant La Cluse et Mijoux présente une forte odeur d'hydrocarbures. La distribution d'eau captée est arrêtée en sortie du réservoir dans lequel se mélangent les eaux des captages de 'Petit Saint Bernard' et de 'La Combe' avant d'être envoyées dans le réseau. Les analyses confirment la pollution des 2 captages par les hydrocarbures. La commune purge et rince la canalisation polluée, puis réinjecte de l'eau par un autre réseau. Les 700 habitants concernés sont alertés par haut parleur et par affichage que l'utilisation de l'eau du robinet est momentanément déconseillée pour les usages alimentaires. Des analyses sur les prélèvements effectués sont réalisés. Les purges se révèlent efficaces puisqu'il n'y a plus de traces d'hydrocarbures aux extrémités du réseau. Compte-tenu des résultats d'analyses, les restrictions d'utilisation de l'eau sont levées 2 jours plus tard. Il est cependant conseillé aux particuliers de purger intensivement leurs canalisations car des odeurs pourraient persister plus spécifiquement sur le réseau d'eau chaude. La gendarmerie enquête sur l'origine de la pollution. Le maire signale que 4 jours plus tôt un accident de la circulation s'est produit sur la RN57. Un camion transportant des gravats s'est renversé à proximité du 'Petit Saint Bernard', laissant échappé du fioul qui s'est infiltré dans le sol.

Accident

Rupture d'une canalisation d'eau potable.

N°27130 - 19/05/2004 - FRANCE - 36 - ISSOUDUN

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/27130/>

A la suite de la rupture d'une canalisation desservant 3 communes, 15 000 personnes sont privées d'eau potable durant plusieurs heures. Le préfet déclenche le plan de secours spécialisé 'rupture d'alimentation'. Hors gêne des populations desservies, les conséquences potentielles de ce type d'évènement peuvent être des affaissements des terrains et voies de circulation, la rupture d'alimentation en eau ou des risques d'inondations d'établissements sensibles comme les usines et hôpitaux... (cas n° 28965).

Accident

Rupture de canalisation d'eau potable.

N°25841 - 04/11/2003 - FRANCE - 29 - MORLAIX

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/25841/>



Deux ruptures successives de canalisations d'eau potable desservant un hôpital et une partie d'un centre ville se produisent. Une première rupture sur une conduite maîtresse de 400 mm de diamètre à la sortie de l'usine de production d'eau a lieu en début de matinée. 500 foyers dont l'hôpital sont privés d'eau potable. L'interruption de l'alimentation en eau conduit dans la matinée à mettre à la disposition de l'hôpital une citerne alimentaire de 25 m³, bien que l'hôpital en consomme 70 m³ par jour. Une seconde citerne doit être apportée dans l'après-midi. Une interconnexion avec le réseau d'eau potable doit permettre d'alimenter un réservoir mais ce dernier ne permet pas de servir l'intégralité des foyers et l'hôpital. Vers 15h30, la canalisation est réparée. L'exploitant du réseau d'eau potable effectue une désinfection. La citerne amenée pour l'hôpital n'est entamée qu'au tiers. La 2ème citerne ne sera donc pas acheminée. Vers 16h18, une nouvelle rupture de canalisation apparaît à l'endroit où quelques années auparavant des travaux pour installer une conduite de gaz avaient été réalisés. La canalisation dont le revêtement est ainsi abîmé, se fragilise par électrolyse. On procède à une nouvelle interruption de la distribution. Un camion-citerne est dépêché pour assurer l'approvisionnement en eau. L'exploitant informe de la situation la mairie et la DDASS. Tout doit rentrer dans l'ordre dès le lendemain matin.

Accident

Rupture canalisation d'eau de 400 mm.

N°25595 - 16/08/2003 - FRANCE - 60 - MONTATAIRE

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/25595/>

Une canalisation de 400 mm alimentant un château d'eau se rompt vers 4h50 ; 9 pavillons sont inondés en sous-sol et 4 autres sont également atteints, mais les occupants ne seront pas évacués. La circulation sur une route proche est interrompue. Le château d'eau est réalimenté par une seconde ligne de 150 mm qui n'a pas été atteinte. La municipalité organise une réunion inter-services pour évaluer la durée des travaux et les conséquences éventuelles de l'accident. Un maillage du réseau permet de réalimenter correctement les usagers et de consolider la défense incendie. Les travaux réalisés dans l'après-midi pour remplacer la canalisation défectueuse se terminent à 21h20 et la situation redevient normale.

Accident

Réaction exothermique entre de l'eau et de l'acide sulfurique.

N°24977 - 02/07/2003 - FRANCE - 91 - MORSANG-SUR-SEINE

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/24977/>



Dans une usine de traitement des eaux, une réaction exothermique provoque l'explosion d'une cuve de rétention puis l'émission de vapeurs acides. Un périmètre de sécurité de 50 m est établi autour de l'usine, les habitations les plus proches se trouvant à 300 m. Une cinquantaine de pompiers localise la fuite ; les gaz formés se sont échappés par le système de ventilation desservant le local où a eu lieu l'explosion. Les produits contenus dans la cuve détruite sont récupérés dans le bac de rétention qui l'entoure. Ils sont pompés et évacués vers un centre de traitement extérieur. L'accident est sans conséquence sur la production d'eau assurée par les 2 tranches restantes et n'a provoqué aucun rejet dans le milieu naturel. L'explosion s'est produite dans une cuve en acier au sous-sol du bâtiment de stockage du site ; elle servait de rétention déportée provisoire au stockage d'acide sulfurique (H2SO4) durant la remise en état de la capacité de rétention habituelle. L'accident pourrait être dû, soit à l'arrivée brutale d'acide dans la cuve entraînant une réaction violente avec l'acier puis une production d'hydrogène, soit à une réaction violente causée par un mélange de l'H2SO4 avec un produit contenu dans la cuvette ou avec un produit jeté dans l'avaloir par un tiers.

Accident

Rupture de canalisation d'eau potable.

N°24659 - 25/05/2003 - FRANCE - 90 - BELFORT

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/24659/>



Une conduite d'eau potable se rompt à la suite d'un coup de bélier (surpression soudaine suivie d'une dépression due à des poches d'air), inondant 2 rues de Belfort. Les 2/3 de la ville et une quinzaine d'autres communes, soit 40 000 personnes, ont vu leur alimentation en eau coupée ou réduite à partir de 9 h le dimanche jusqu'au lendemain à 1h00 du matin, heure à laquelle la distribution d'eau est rétablie après remplacement de la conduite accidentée. Des purges du réseau seront poursuivies toute la matinée pour éviter toute coloration de l'eau distribuée.

Accident

Pollution d'un réservoir d'eau potable.

N°23528 - 15/11/2002 - FRANCE - 76 - LE HAVRE

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/23528/>



Un réservoir enterré d'eau potable de 10 000 m³ situé en centre-ville est pollué à la suite d'un acte de malveillance. Des agents du service des eaux concernés détectent cette pollution vers 8h00 en constatant la présence d'une nappe très odorante flottant à la surface de l'eau. Les analyses effectuées montrent que la substance polluante ne serait pas toxique, cependant plus de 80 000 habitants sont privés d'eau potable par mesure de précaution. Une distribution gratuite d'eau minérale est assurée. Le réservoir est isolé du réseau et son contenu est dirigé sur la station d'épuration locale.

Accident

Pollution d'un réseau d'eau potable par du white spirit.

N°23055 - 17/09/2002 - FRANCE - 13 - ISTRES

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/23055/>



La distribution en eau potable de la ville (39 000 habitants) est interrompue en soirée après constat d'une pollution par du white-spirit. La découverte, dans l'après-midi et à proximité du château d'eau, d'un bidon de 20 l ayant contenu cette substance chimique confirme l'hypothèse d'un acte de malveillance. Des messages d'alerte sont diffusés et une ligne téléphonique est mise à la disposition du public. Un certain temps est cependant nécessaire pour informer toute la population concernée dont une partie continuera à consommer l'eau polluée stagnant dans les canalisations. Les analyses réalisées montrent que le risque sanitaire est très limité en raison notamment de la faible concentration du polluant fortement dilué dans le réservoir. La distribution en eau est rétablie le lendemain. La municipalité porte plainte. Une enquête est effectuée.

Accident

Perte de chlore.

N°22075 - 15/03/2002 - FRANCE - 2B - PRATO-DI-GIOVELLINA

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/22075/>



Dans une installation de production et de distribution d'eau potable, une petite fuite de chlore liquide sous pression se produit sur une bouteille de 15 kg utilisée pour traiter l'eau d'un réservoir communal. Un employé chargé de remplacer cette bouteille, qui n'est utilisée qu'exceptionnellement lorsqu'un risque de pollution de l'eau à distribuer dans le village est redouté, note le mauvais état du réservoir et alerte les autorités. La zone est isolée et les pompiers en tenues isolantes interviennent rapidement, déversant toutes les 10 mn de l'eau sur le local abritant le système de chloration et situé à 150 m des premières habitations. La bouteille défectueuse est débranchée et évacuée dans un caisson étanche 24 h plus tard. Un périmètre de sécurité sera mis en place durant l'intervention des spécialistes de la protection civile venus du continent.

Accident

Pollution d'un réservoir d'eau potable.

N°17944 - 14/06/2000 - FRANCE - 57 - SIERCK-LES-BAINS

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/17944/>

Des produits toxiques d'origine inconnue polluent un réservoir d'eau potable. Deux rues et un collège sont concernés par cette pollution. Des analyses sont effectuées. Un acte de malveillance serait vraisemblablement à l'origine de cette pollution.

Accident

Pollution du réseau d'eau potable.

N°17701 - 06/05/2000 - FRANCE - 73 - NOTRE-DAME-DES-MILLIERES

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/17701/>

Une pollution d'origine inconnue se produit sur le réseau d'eau potable des communes de Notre Dame des Millieres et de Tournon ; plus de 700 habitants sont approvisionnés en eau par des bouteilles. Des prélèvements sont effectués.

Accident

Effondrement d'un château d'eau.

N°12592 - 17/11/1997 - ESPAGNE - 00 - MELILLA

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/12592/>



Un château d'eau fissuré sur 4 m s'effondre ; 20 000 m³ d'eau s'échappent. Le flot détruit tout sur son passage (véhicules, réseau téléphonique...) en une vingtaine de minutes. Neuf personnes sont tuées et 30 personnes sont blessées dont 2 grièvement. Une centaine de personnes sont évacuées.

Accident

Un conteneur d'acide chlorhydrique se déchire sur le sol.

N°8241 - 31/01/1996 - FRANCE - 79 - THOUARS

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/8241/>

Lors du déchargement d'un conteneur de 800 l d'acide chlorhydrique destiné à acidifier le forage de Brie et élargir la faille dans le calcaire, le bras élévateur du camion (véhicule neuf) se rompt. Le réservoir s'éventre sur le sol laissant échapper l'acide qui rejoint le réseau d'eaux pluviales et se déverse dans le THOUET. Les secours mettent en place un périmètre de sécurité et une déviation pour éviter tout contact des populations avec les vapeurs toxiques. L'acide est récupéré à l'aide d'un camion pompe et le sol est nettoyé. Des prélèvements et des analyses d'eau sont effectués dans la rivière. Le véhicule de livraison est expertisé pour déterminer les raisons de la défaillance du bras élévateur. Aucune victime n'est à déplorer.

Accident

Incendie d'un transformateur dans une usine d'eau potable.

N°4801 - 22/09/1993 - FRANCE - 69 - RILLIEUX-LA-PAPE

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/4801/>



La foudre tombe sur le transformateur principal (63 kV) d'une usine de production d'eau potable de 300 000 m³/j. Un feu se déclare (flammes de 50 m de haut) alimenté par les 6 000 l d'huile du transformateur. Le système de distribution de moyenne tension est endommagé par effet domino et les 5 pompes de relèvement sont mises hors service. Les circuits hydrauliques et les champs captant (114 puits) ne sont pas atteints. La mise en place de dispositifs de secours permet d'alimenter la ville de LYON en eau potable. Les pompiers interviennent durant 6 h pour éteindre l'incendie. Les dommages matériels s'élèvent à 11,5 MF et nécessitent 3 mois de travaux.

Accident

Déversement de produit chimique dans un réservoir d'eau potable

N°68 - 07/07/1988 - ROYAUME-UNI - 00 - CAMELFORD

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/68/>



Dans une usine de traitement des eaux, un chauffeur livre 20 t de sulfate d'aluminium hors des heures d'ouverture et de la date prévue. Il déverse par erreur le produit dans le réservoir d'eau potable alimentant le réseau de distribution de 20 000 personnes. Les conséquences sont mineures pour la santé humaine (100 personnes légèrement incommodées), mais de nombreux animaux sont tués dans les 15 jours qui suivent (plus de 10 agneaux, 1 300 poulets et 35 canetons). L'émoi de la population est considérable.

Accident

pollution du réseau d'eau potable

N°11154 - 01/01/1901 - FRANCE - 44 - NC

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/11154/>

Un agriculteur s'apprête à pulvériser un mélange de désherbant et d'insecticide sur ces cultures. Il prépare la cuve en y versant les produits purs et y plonge un tuyau souple relié au réseau d'eau potable. Estimant que l'opération doit prendre 20 mn, il s'absente. A ce moment, un engin de travaux publics arrache la conduite principale du réseau d'eau potable. Une importante fuite se produit et crée une dépression sur le réseau. Tout le contenu de la cuve (produits purs) est aspiré dans le réseau d'eau potable. (Date et lieu inconnus)

Accident

Surverse d'un barrage lors de fortes pluies

N°49049 - 31/05/2016 - FRANCE - 78 - LES MESNULS

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/49049/>

À la suite de précipitations d'ampleur exceptionnelle, la surverse d'un barrage est constatée dans la matinée. Elle se termine le surlendemain.

Une planche en bois avait été installée devant la canalisation de trop-plein par une association de pêche pour augmenter le niveau de la retenue. La cote étant surélevée, lors de la crue la surverse est survenue plus rapidement et le retour à la normale a été plus long.

Accident

Surveillance d'un barrage après un séisme

N°38545 - 30/06/2010 - FRANCE - 85 - MERVENT

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/38545/>

A 9h15, un séisme de magnitude 4,3 sur l'échelle de Richter dont l'épicentre est localisé à 15 km au nord de Niort, touche le département de la Vendée. Des bris de vitres et de petits glissements de terrain sont constatés à proximité d'un barrage sur la rivière VENDEE par son exploitant. Construit dans les années 1950, cet ouvrage génère une retenue d'eau

évaluée à 8 millions de m³. En cas de rupture, la partie basse de Fontenay-le-Comte (3 000 habitants sur 15 000) serait submergée en 15 à 30 minutes. Le Sous-Préfet, des agents de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) et un ingénieur d'un service administratif en charge du contrôle des barrages se rendent sur les lieux. Une auscultation de l'ouvrage avec un premier relevé portant sur 67 points, effectuée à la demande du Préfet ne montre pas d'anomalie. Une surveillance particulière est demandée à l'exploitant et de nouveaux relevés sont prévus hebdomadairement sur une période d'un mois.

Accident

Pollution d'un cours d'eau

N°36239 - 05/06/2009 - FRANCE - 21 - DIJON

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/36239/>



Alertés par plusieurs appels téléphoniques vers 18h30, les pompiers notent la présence de nombreux poissons morts dans l'OUICHE. Des plaques d'un produit solide polluent le fond du lit de la rivière. Une conduite d'eaux résiduaires est identifiée vers 19h40 comme étant à l'origine du déversement. Les pompiers en scaphandre et une cellule anti-pollution effectuent une reconnaissance de cette canalisation, puis le responsable de la pollution est identifié vers 23 h : une entreprise de traitement des eaux. Le produit chimique est à son tour identifié ; il s'agit d'une polyacrylamide utilisée comme flocculant. Le produit répandu récupéré est stocké dans 2 poubelles qui sont prises en charge par l'exploitant de la station. Les secours effectuent une nouvelle ronde le lendemain pour vérifier la persistance éventuelle de produit récupérable. Les services sanitaires, la police nationale et un élu se sont également rendus sur les lieux.

Accident

Surverse d'un barrage lors de fortes pluies

N°49057 - 31/05/2016 - FRANCE - 78 - MONTFORT-L'AMAURY

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/49057/>

À la suite de précipitations d'ampleur exceptionnelle, la surverse d'un barrage est constatée sur son déversoir. Une surveillance est mise en place. Aucune dégradation apparente n'est constatée sur le barrage.

Accident

Fuite sur un canal d'irrigation

N°42086 - 20/03/2012 - FRANCE - 26 - BEAUREGARD-BARET

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/42086/>

Un employé municipal constate à 16 h une fuite d'eau sur la route en contrebas d'un canal servant au transfert d'eau d'irrigation. L'ouvrage est fermé à 16h15 puis inspecté et réparé par une société de travaux publics avant remise en eau le 21/03 à 17 h. Des fuites réapparaissent les 22, 23 et 26/03 ainsi que le 02/04 en dépit de réparations successives par projection de béton fibré sur la paroi et d'un abaissement du débit du canal. Des travaux réalisés les 10 et 11/04 mettent un terme à la fuite.

Le développement des importants trous et fissures sur 100 m du radier et de la paroi

semble avoir été accéléré par la forte vague de froid du mois de février.

Accident

Fuite de chlore dans une usine de potabilisation

N°43235 - 17/01/2012 - ETATS-UNIS - 00 - CEDAR RAPIDS

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/43235/>



Dans une station de potabilisation des eaux, une alarme se déclenche vers 19h40 en indiquant une fuite de chlore (Cl₂) dans le local abritant des cylindres de ce gaz toxique. Les employés alertent les pompiers ; 17 à 19 ppm de Cl₂ sont relevées dans le local. A l'aide d'ammoniaque, la fuite est localisée à 21h35 sur une canalisation reliant un cylindre de Cl₂ à un manifold. La production d'eau momentanément interrompue reprend vers 22 h.

Accident

Fuite de chlore dans un château d'eau.

N°35769 - 28/01/2009 - FRANCE - 02 - FROIDMONT-COHARTILLE

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/35769/>



Une fuite de chlore est détectée vers 16h10 dans un château d'eau contenant 2 bouteilles de 49 kg sous 5 bars. L'employé de la société exploitante légèrement intoxiqué donne l'alerte. Les gendarmes mettent en place un périmètre de sécurité, évacuent 3 riverains et interrompent la circulation. Les pompiers interviennent sous ARI pour stopper la fuite qui se serait produite sur le flexible reliant les bouteilles au reste des installations de chloration.

Accident

Pollution du réseau d'eau potable.

N°35667 - 03/12/2008 - FRANCE - 13 - SAINT-CANNAT

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/35667/>



Constatant vers 21 h une odeur anormale de l'eau potable distribuée, des consommateurs alertent les services techniques des eaux et les secours. Un plan de crise est déclenché et l'alimentation en eau de 1 200 abonnés (4 500 habitants) est interrompue. La municipalité informe les habitants et distribue 17 000 bouteilles d'eau.

Des analyses réalisées par les services sanitaires révèlent la présence d'hydrocarbures dans les eaux de la source de TOURON. Le lendemain vers 18 h, Les services techniques concernés rincent le réseau avec de l'eau produite par une unité mobile de traitement. Le 5 décembre, le village est de nouveau alimenté en eau potable via une dérivation installée sur le canal de Provence, l'eau pompée étant filtrée avec l'unité de traitement mobile. Un élu dépose une plainte contre X et la gendarmerie effectue une enquête pour déterminer l'origine de la pollution.

Accident

Fragilisation d'une partie d'une montagne.

N°33812 - 26/10/2007 - FRANCE - 38 - VAULNAVEYS-LE-HAUT

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/33812/>

Une faille est détectée à 16h22 sur une roche à la suite d'importants travaux de terrassement réalisés dans le cadre de la construction d'un château d'eau sur les hauteurs du village. Une partie de la montagne est fragilisée et un glissement de 30 à 50 000 m³ de terre menace une douzaine de maisons en aval (60 personnes). Le maire, des experts et la société de construction de l'ouvrage se rendent sur les lieux. Les experts procèdent aux vérifications d'usage et installent des jalons de surveillance vers 18h30. La situation est évaluée toutes les 3 heures durant les 48 h qui suivent. Compte tenu de la météo favorable, aucune évacuation n'est envisagée pour le week-end. Une expertise plus approfondie sera réalisée le 29 octobre.

Accident

Effraction sur un réservoir d'alimentation en eau potable.

N°32271 - 21/09/2006 - FRANCE - 34 - VIAS

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/32271/>



Une effraction est constatée sur un réservoir d'eau potable. Des prélèvements sont réalisés, 5 000 personnes n'étant plus desservies 3 jours durant dans l'attente du résultats des analyses effectuées. La municipalité met en place un approvisionnement en bouteilles d'eau.

Accident

Rupture canalisation d'eau potable.

N°32244 - 16/09/2006 - FRANCE - 42 - FIRMINY

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/32244/>



La rupture d'une canalisation de distribution prive d'eau potable 35 000 habitants de 3 communes. Alertés vers 15 h, les secours essaient plusieurs heures durant mais sans succès de localiser la fuite ; 4 points de distribution d'eau potable et d'eau sanitaire sont mis en place avec l'aide des services préfectoraux et municipaux. La mairie active un poste de commandement pour la nuit et les populations concernées peuvent s'informer en composant 2 n° verts activés à cet effet. La situation redevient normale le lendemain vers 9 h, puis l'intervention des secours s'achève vers 16h30.

Accident

Privation d'eau à la suite d'une rupture de chaudière dans une station de désalinisation.

N°32216 - 07/09/2006 - FRANCE - 978 - SAINT-MARTIN

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/32216/>

L'une des 4 chaudières d'une station de désalinisation d'eau se "rompt", entraînant une baisse de 50 % de la production journalière d'eau et de nombreuses coupures. La

préfecture active une cellule de crise et les pompiers distribuent de l'eau sanitaire et de l'eau potable en différents points de l'île. Un retour à la normale 3 jours plus tard permet d'augmenter la production d'eau sans parvenir cependant à subvenir à l'ensemble des besoins de l'île ; 30 000 l d'eau sanitaire et 3 000 l d'eau potable ont été distribués aux insulaires à cette date.

Accident

Rupture de canalisation sur chateau d'eau.

N°32034 - 01/08/2006 - FRANCE - 49 - LA TOURLANDRY

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/32034/>



Vers minuit, une canalisation se rompt à la base d'un château d'eau ; 5 à 8 000 habitants sont en partie ou totalement privés d'eau potable et de défense incendie sur 7 communes. La société chargée des eaux répare la conduite dans la nuit et le réseau d'eau est remis en service vers 8 h.

Accident

Inondation d'une clinique.

N°31270 - 04/01/2006 - FRANCE - 56 - LORIENT

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/31270/>



A la suite de la rupture d'une canalisation sur la voie publique vers 16 h, une fuite d'eau évaluée à 15 000 m³ inonde à hauteur de 1,5 m les sous-sols d'une clinique provoquant une coupure d'électricité et du téléphone ; de 18 à 24 h, 8 ambulances privées évacuent sur d'autres structures hospitalières 74 malades. Les sous-sols seront épuisés à l'aide de 10 pompes de grande puissance. L'intervention se termine le lendemain vers 16h30. Une société spécialisée évacue les déchets.

Accident

Pollutions de la station de traitement d'eau potable

N°31075 - 21/11/2005 - FRANCE - 07 - LABOULE

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/31075/>



Une pollution potentiellement chimique est constatée vers 15h30 après une effraction commise à la station de traitement d'eau potable communale. En l'absence d'information précise quant à la nature de la substance chimique polluante, l'utilisation de l'eau est interdite dans les communes de Joyeuses, Vernon, Rosières, Laurac-en-Vivarais, Montréal, Sanilhac et Largentière ; 6 500 personnes sont concernées. Le plan Vigipirate-eau est mis en place, toutes les installations sont vidangées et des analyses sont effectuées. Des bouteilles d'eau sont mises à la disposition des habitants concernés, à raison de 5 l par personne et par jour ; 32 000 l d'eau seront ainsi distribués la 1ère journée et 110 000 en 3 jours. Le 24/11/2005, les habitants peuvent de nouveau consommer l'eau du robinet, seul l'hôpital de Largentière (160 lits) reste privé d'eau potable courante durant une semaine supplémentaire, des mesures toxicologiques s'étant révélées insatisfaisantes dans le réseau interne de l'établissement. Les analyses effectuées révéleront ultérieurement le caractère

non chimique de cette pollution.

Accident

Pollution du réseau d'eau potable

N°31031 - 17/11/2005 - FRANCE - 25 - MONTBELIARD

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/31031/>



L'eau du robinet du centre ville est déclarée impropre à la consommation pendant 24h. Les premières analyses révèlent la présence de trois produits benzéniques : 1,2,3-triméthylbenzène (9,6 µg/l), du 1,2,4-triméthylbenzène ou pseudocumène (53 µg/l) et du 1,3,5-triméthylbenzène ou mésitylène (13 µg/l). Le soir même, un message téléphonique informe les 2 200 foyers concernés des points de mise à disposition de 5 000 bouteilles d'eau. La société distributrice d'eau précise que le réseau d'eau potable a été vidangé et purgé. La DDASS annonce le lendemain que la qualité de l'eau est conforme aux normes sanitaires et lève les restrictions. Des travaux de peinture sur une vanne située à proximité d'un réservoir d'eau potable (réseau de distribution situé en ville) seraient à l'origine de l'incident. Les solvants contenus dans la peinture ont migré dans l'eau présente dans le réservoir (béton poreux ? trop plein ?), entraînant ainsi un dépassement de la norme de potabilité (1µg/l).

Accident

Fuite d'eau suivie de la formation d'une sape.

N°30092 - 22/06/2005 - FRANCE - 62 - CALAIS

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/30092/>

Une canalisation d'eau se rompt vers 8 h sous un boulevard dans un quartier urbain et commerçant, sape les sols et provoque un affaissement de terrain, ainsi que la chute d'arbres et d'un pylône. Les pompiers maîtrisent la fuite d'eau 1 h plus tard, mais doivent alors envisager de couper une canalisation de gaz. Un périmètre de sécurité est mis en place. Une banque implantée à proximité est évacuée et fermée par précaution. Les services techniques du gaz vérifient l'état de la canalisation fragilisée à la suite du mouvement de terrain. Les secours ont dû dégager un arbre et des éléments en béton pour les évacuer et permettre enfin d'accéder à la tuyauterie. Le risque de fuite de gaz sera finalement écarté par les services techniques spécialisés dont l'intervention s'achève vers 13 h. Les pompiers regagnent leur caserne vers 14h30.

Accident

Effraction sur un château d'eau

N°30064 - 11/06/2005 - FRANCE - 59 - WASNES-AU-BAC

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/30064/>



A la suite d'une effraction sur un château d'eau dans la nuit du vendredi au samedi, 6 communes sont privées d'eau potable. Les maires des communes concernées doivent cependant assurer le ravitaillement en eau potable de leurs habitants et les pompiers mettre en place un dispositif visant à palier le manque d'eau en cas d'alerte incendie. Des messages radio et télévisés informent les habitants de ne pas utiliser l'eau mise à

disposition pour un usage alimentaire et d'utiliser de l'eau en bouteille pour l'alimentation et la cuisine. 300 personnes assistant à un repas sur une base de loisirs voisine auraient consommé de l'eau à usage non alimentaire utilisée le matin pour la préparation des repas. Les résultats des analyses physico-chimiques et microbiologiques se révèlent négatifs, la distribution d'eau est alors remise en service.

Accident

fuite de chlore dans une station de pompage.

N°29632 - 12/04/2005 - FRANCE - 87 - NC

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/29632/>



Une fuite est détectée vers 16 h sur la vanne d'une bouteille de 50 kg de chlore dans une station de pompage d'eau potable. Les secours (1 CMIC et 2 binomes) obturent la fuite. L'intervention se termine 1 h après l'alerte et aucune personne n'est intoxiquée. Une société spécialisée prend en charge la bouteille accidentée.

Accident

Pollution malveillante dans une station d'eau potable

N°29489 - 17/03/2005 - FRANCE - 28 - YERMENONVILLE

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/29489/>

Dans la nuit, 2 vandales s'introduisent dans une station de pompage d'eau potable et déversent un bidon d'huile de moteur dans le bac utilisé pour la préparation de solutions d'eau de javel utilisées pour désinfecter l'eau du réseau d'eau potable. Aucun déversement ne semble avoir été effectué dans le puits situé à l'extérieur de la pompe. Les services spécialisés réalisent des prélèvements et des analyses. Par précaution, la consommation d'eau du robinet est interdite jusqu'au 21/03 à 1 483 personnes. Les 2 châteaux d'eau sont vidangés, nettoyés et désinfectés, le puits et le réseau sont purgés.

Accident

Rupture d'une canalisation d'eau

N°29359 - 03/03/2005 - FRANCE - 01 - NANTUA

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/29359/>



Pendant une journée, une ville est privée d'eau à la suite de la rupture d'une canalisation sur le réseau d'eau potable. Un arrêté préfectoral impose la restriction de l'utilisation d'eau pour usage alimentaire pendant 4 jours. Des analyses devront être effectuées afin d'autoriser à nouveau la consommation d'eau potable.

Accident

Pollution d'une station de production d'eau potable.

N°29076 - 28/01/2005 - FRANCE - 49 - NC

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/29076/>



A la suite d'un défaut d'injection de sulfate d'alumine lors du traitement de clarification dans une station de production d'eau potable, la préfecture limite la consommation d'eau de 5 communes (4 000 personnes). Une cellule de vigilance est mise en place. L'exploitant répare la panne, purge le réseau, renforce la chloration de l'eau et effectue des analyses bactériologiques. Après une campagne de prélèvements, les services sanitaires confirment qu'aucun risque bactériologique n'est associé à la turbidité de l'eau. Les mesures de restriction sont levées le 30/01.

Accident

Rupture de canalisation d'eau.

N°28785 - 28/12/2004 - FRANCE - 69 - SAINT-GENIS-LAVAL

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/28785/>

Une chaussée est inondée sur 800 m à la suite de la rupture d'une canalisation d'eau de gros diamètre. Les pompiers obstruent la fuite et évacuent l'eau présente sur la voie publique. La canalisation est réparée 1 h plus tard, l'accident n'a eu aucune incidence sur la distribution d'eau potable.

Accident

Inondation suite à une rupture de canalisation

N°28473 - 01/11/2004 - FRANCE - 74 - ANNECY-LE-VIEUX

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/28473/>



La rupture d'une canalisation d'eau potable de 200 mm inonde un garage de 4 000 m² situé en sous-sol où se situent également un transformateur électrique et la chaufferie de l'immeuble. Les services des eaux et de l'électricité interviennent. L'électricité est coupée dans 105 logements pendant 4 h et l'eau dans 300 habitations durant 6 h. Les pompiers évacuent une personne bloquée dans l'ascenseur. La situation redevient normale en fin d'après-midi.

Accident

Fuite de Chlore gazeux

N°28255 - 09/10/2004 - FRANCE - 74 - MESIGNY

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/28255/>



Les secours interviennent à la suite d'une odeur de chlore détectée par des particuliers à proximité d'un réservoir d'eau potable intercommunal situé en zone rurale. Une fuite à faible débit est effectivement découverte sur le robinet d'une bouteille de 49 kg de chlore abrité dans un local. Une société spécialisée enlève la bouteille pour la mettre en sécurité.

Accident

Sabotage dans une usine de traitement des eaux

N°28702 - 02/10/2004 - FRANCE - 56 - BRECH

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/28702/>



Dans une usine de traitement des eaux, le système de détection, mis en place dans le cadre du plan vigipirate, révèle une effraction à 23h37. L'agent d'astreinte sur les lieux dans les 3 min qui suivent, constate le sabotage : découpage du grillage, désordres sur le décanteur et les filtres, rupture du tuyau de chlore, arrachage des câbles de l'armoire électrique commandant le traitement de l'eau. L'usine est arrêtée et des prélèvements d'eau sont effectués. L'activité reprend 5 jours plus tard après obtention des résultats d'analyse. Selon les premières constatations, il n'y a pas eu volonté d'empoisonner les consommateurs, mais plutôt de nuire au service public et aux opérateurs. Des plaintes sont déposées, les dispositifs de surveillance et d'alarme sont renforcés.

Accident

Fuite de chlore gazeux

N°28086 - 21/09/2004 - FRANCE - 89 - LIGNY-LE-CHATEL

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/28086/>



Une fuite de chlore gazeux est détectée à 12h14 dans un local abritant une installation de traitement d'eau communale. La gendarmerie met en place un périmètre de sécurité. Les secours reconnaissent les lieux et ferment la vanne de l'une des 3 bouteilles de 49 kg de chlore abritées dans le local. Une CMIC effectue des prélèvements d'air à 13h32 ; la concentration en chlore mesurée est nulle. Les 3 bouteilles de chlore sont vérifiées et l'intervention prend fin.

Accident

Pollution par un pesticide d'un captage d'eau potable

N°27764 - 20/08/2004 - FRANCE - 79 - VASLES

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/27764/>



Un prélèvement sur le captage d'eau potable de Vasles révèle une concentration en diuron (herbicide systémique de la famille des urées) de 2,4 µg/l pour un seuil réglementaire de 0,1 µg/l. Cette pollution ferait suite au lessivage des sols dû aux fortes pluies de la semaine précédente. L'analyse du prélèvement effectué le 22/08 donne une concentration en diuron de 1,4 µg/l confirmant une pollution de la nappe. La population est alertée et l'utilisation de l'eau pour l'alimentation est suspendue. Un approvisionnement par citernes est mis en place. Début septembre, de nouvelles analyses montrent la présence dans l'eau brut de captage de 0,77 µg/l de diuron et de 0,37 µg/l d'isoproturon (herbicide).

Accident

Pollution des sols dû à un déversement de fuel

N°27367 - 16/06/2004 - FRANCE - 72 - SAINT-PIERRE-DES-BOIS

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/27367/>



A la suite d'une erreur de manipulation sur une cuve, 1 000 l de fioul sont déversés dans un drain qui s'écoule dans un fossé à 300 m d'un bassin de rétention utilisé par le syndicat des

eaux de la commune. Le fossé est curé sur 80 m à l'aide d'un tractopelle et 4 points de décantation sont creusés pour absorber le fuel. Un point de captage en eau situé à 300 m du site pollué doit être surveillé pour vérifier l'absence de traces de fuel.

Accident

Rupture d'une canalisation d'eau potable

N°27191 - 28/05/2004 - FRANCE - 59 - VALENCIENNES

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/27191/>

La rupture d'une canalisation d'eau potable provoque un effondrement de 100 m² de chaussée et inonde un poste électrique haute tension ; 300 foyers sont privés d'électricité et une cinquantaine d'autres d'eau potable.

Accident

Rupture de canalisation d'eau potable.

N°25719 - 12/10/2003 - FRANCE - 69 - LEGNY

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/25719/>



Une canalisation d'eau potable de 350 mm sous 21 bar, soit un débit de 5 000 m³/h, se rompt brutalement au milieu des vignes vers 15h45 et pour une raison inconnue (tassement différentiel des terrains dû à la sécheresse liée à la canicule estivale, choc lors du passage d'un engin agricole ?). Les secours détournent un flot d'eau boueuse qui inonde 4 habitations situées en contre bas, puis assèchent les sous-sols des maisons atteintes. Quatre hameaux privés d'eau potable la nuit durant jusqu'à réparation de la canalisation devront par ailleurs être approvisionnés en bouteilles d'eau minérale. Le reste du village, dont une maison de retraite, ne sera affecté que par une diminution du débit d'eau potable. La fuite est colmatée à 18 h. Une seule famille est à reloger dans l'attente des conclusions d'un expert géologue mandaté pour étudier la stabilité des terrains dominant son habitation.

Accident

Privation d'eau potable dans 13 communes

N°25574 - 18/09/2003 - FRANCE - 29 - PONT-L'ABBE

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/25574/>



En raison de la canicule qui a favorisé une forte turbidité de l'eau, treize communes du pays bigouden sont privées d'eau potable. 40 000 administrés et des touristes sont concernés par cette interdiction. Après l'obtention des résultats d'analyses effectuées sur l'ensemble du réseau d'eau potable, les mesures d'interdiction de consommation d'eau en vigueur depuis le 3/09 sont levées le 18/09/2003. La persistance du temps sec sur le département ralentit la reconstitution de la ressource en eau. La population est invitée à respecter les prescriptions de l'arrêté préfectoral interdisant lavage de véhicules et façades d'habitations, arrosage de jardins et pelouses, remplissage de piscines privées.

Accident

Emission de chlore dans une usine de traitement de l'eau potable

N°26265 - 01/09/2003 - ETATS-UNIS - 00 - WICHITA

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/26265/>



Dans une usine de traitement de l'eau potable, vers 10 h, une émission de chlore (Cl₂) se produit. Une vanne défectueuse située à l'extérieur de l'entreprise est à l'origine de cette fuite de chlore. Quatre ouvriers sont exposés à ce gaz : 3 sont traités sur place par les secours et 1 conduit à l'hôpital pour inhalation mineure de Cl₂. L'usine est évacuée par précaution. Le traitement de l'eau n'est pas interrompu. Une demie heure plus tard, l'incident est terminé.

Accident

Rupture d'une canalisation d'eau potable.

N°25096 - 20/07/2003 - FRANCE - 11 - FLEURY

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/25096/>



La rupture d'une canalisation de 600 mm d'eau potable entraîne l'interruption de la distribution pour une population de 150 000 habitants pendant plus de 12 heures.

Accident

Pollution aux pesticides.

N°24933 - 16/06/2003 - FRANCE - 16 - ANGOULEME

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/24933/>



La source de la Forge présente par deux fois, courant juin, des concentrations trop élevées en pesticides (atrazine et déséthylatrazine). En début de mois, de fortes pluies ravinent les champs alors que l'épandage de ces substances vient d'être fait. Dès le 13 juin, un arrêté préfectoral, levé 4 jours plus tard, interdit la consommation d'eau du réseau d'eau potable pour 11 000 habitants de Charente. L'eau de la source incriminée est diluée avec celle d'autres sources mais cette opération s'avère insuffisante. Une bouteille d'eau par personne est distribuée pour le week-end. L'interdiction de consommation d'eau potable, la deuxième en quelques jours, est imposée par arrêté préfectoral du 25 juin. La société de distribution d'eau met en place, pour assainir l'eau, 3 filtres à charbon actif qui doivent adsorber les pesticides. Les habitants sont privés d'eau pendant 15 jours, temps nécessaire pour réaliser les travaux au niveau de la source. Le début de week-end et la canicule rendent l'organisation plus difficile. Le coût indirect de cette pollution s'élèverait à plus de 100 000 euros sans compter celui des milliers de bouteilles d'eau distribuées. La source de la Forge qui présente des problèmes de turbidité et de nitrates est condamnée à ne plus être exploitée. En 2005, les communes seront alimentées par une source située dans le Montmorélien.

Accident

Fuite de chlore dans un local technique du centre de communauté des communes.

N°23280 - 14/10/2002 - FRANCE - 15 - AURILLAC

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/23280/>



Une fuite de chlore gazeux a lieu sur 2 bouteilles de 30 l entreposées dans un local technique communal ; 3 agents municipaux légèrement incommodés sont hospitalisés par précaution. Une société extérieure stoppe la fuite et évacue les bouteilles fortement corrodées. Un périmètre de sécurité de 100 m et 2 petites lances en protection par rideau d'eau sont mis en place durant l'intervention.

Accident

Présence de légionelle dans le réseau d'eau chaude.

N°21007 - 16/08/2001 - FRANCE - 94 - CRETEIL

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/21007/>

A la suite d'analyses effectuées fin juillet, la présence d'une concentration en légionelles au-dessus du seuil de contamination est constatée dans le réseau d'eau chaude sanitaire d'une vingtaine d'immeubles. Cependant, aucun cas de légionellose n'est signalé jusqu'à ce jour dans ce quartier. Les techniciens chauffagistes travaillent dans chacune des sous-stations du réseau pour supprimer les sources de stockage d'eau chaude. Une opération de décontamination par choc chloré dans le réseau d'eau chaude sanitaire sera effectuée 1 mois plus tard lorsque tous les résidents seront rentrés de vacances.

Accident

Rupture d'une canalisation en fonte d'eau potable.

N°19376 - 20/11/2000 - FRANCE - 69 - SAINT-FONS

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/19376/>



A la suite de la rupture d'une canalisation en fonte (Ø 300 mm) d'eau potable, enterrée sous une route traversant une zone industrielle, 3 importantes usines chimiques sont momentanément privées d'eau. Avec l'accord des établissements concernés dont le fonctionnement sera légèrement perturbé, l'alimentation en eau sera totalement interrompue pour réaliser les travaux de réfection de la conduite puis rétablie en fin de journée, après maillage du réseau.

Accident

Explosion d'une canalisation d'eau.

N°18538 - 25/07/2000 - FRANCE - 69 - VILLEURBANNE

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/18538/>



Enterrée à 2 m de profondeur sous la chaussée, une canalisation de 150 mm de diamètre alimentant en eau froide 200 foyers se rompt. La pression est telle que le béton se soulève et se fissure, donnant naissance à un geyser de plusieurs mètres de haut. Un torrent d'eau et de boue endommage 300 m² de voirie et draine sur plus de 200 m galets et bancs de sable provenant du sous-sol ; plus de 50 cm d'eau dévaleront la chaussée en pente durant 2 h. Un périmètre de sécurité est mis en place et des lignes de bus sont déviées. Aucun

blesse n'est à déplorer et les voitures stationnées à proximité ne seront pas endommagées. Les pompiers coupent des vannes ; 1 000 riverains sont privés d'eau pendant 6h30. Les égouts parviennent à évacuer l'eau perdue, les caves ne seront pas inondées et aucun pompage ne sera nécessaire. Un vieillissement du réseau ou une surpression accidentelle pourraient être à l'origine de la rupture de la conduite.

Accident

Pollution de l'eau potable de la ville de Strasbourg.

N°17831 - 25/05/2000 - FRANCE - 67 - STRASBOURG

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/17831/>



La remise en eau d'une canalisation de fort diamètre après plusieurs semaines de travaux conduit à une pollution bactériologique d'une partie du réseau de distribution d'eau potable ; 50 à 60 000 personnes sont privées d'eau durant 15 jours, le temps de purger et de désinfecter toute la partie du réseau concerné. Des cas de gastro-entérites sont observés. Un virus de la poliomyélite est identifié 5 mois plus tard sur un prélèvement d'eau effectué à la mi-juin. Des spécialistes précisent que le virus issu d'une souche très ancienne, indemne des mutations qu'il devrait normalement présenter s'il circulait chez l'homme, n'a pu être conservé que dans le cadre d'un laboratoire effectuant des recherches ou des tests ; ce laboratoire est recherché. Le réseau de distribution reste sous surveillance renforcée. Une enquête épidémiologique est réalisée par sécurité. Le virus découvert sera mis hors de cause en janvier de l'année suivante, les échantillons auraient été contaminés après avoir été prélevés.

Accident

Odeur suspecte autour du chateau d'eau.

N°17982 - 08/09/1999 - FRANCE - 45 - LIGNY-LE-RIBAUT

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/17982/>

Une odeur suspecte est détectée à 8h20 à proximité d'un château d'eau. D'importants moyens de secours (pompiers et gendarmes) sont mobilisés. Un raccordement défailant est découvert sur une bouteille de 30 kg de chlore. Celle-ci est débranchée et une CMIC effectue des mesures : les seuils atteints dépassent 5 fois la norme admise. Une habitation proche du château d'eau est évacuée par précaution et la circulation est déviée. Cet incident n'aura aucune conséquence grave sur l'environnement. Une herbe jaunie et brûlée sera observée autour du chateau d'eau où les concentrations en chlore mesurées étaient les plus fortes. Le dispositif d'intervention est levé 3 h plus tard.

Accident

Pollution des eaux.

N°16710 - 19/08/1999 - FRANCE - 53 - MESLAY-DU-MAINE

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/16710/>



Lors du remplissage d'un silo dans une installation de production et de distribution d'eau potable, 20 t de sels se déversent dans le VASSE (débit 10 à 20 l/s) à la suite de la non fermeture d'une vanne. La faune aquatique est mortellement atteinte sur 4 km.

Accident

Pollution d'une nappe d'eau souterraine par des dérivés de l'éther.

N°15848 - 13/07/1999 - FRANCE - 62 - LIEVIN

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/15848/>



De l'éthyl et du méthyl-terbutyl-éter, additifs incorporés dans l'essence sans plomb, polluent une nappe phréatique utilisée comme ressource en eau potable. Les produits sont détectés au niveau de l'un des 3 points de captage qui alimentent la ville et 4 communes voisines ; 20 000 foyers (60 000 personnes) sont privés d'eau. Plusieurs dizaines d'équipements individuels mettant en oeuvre du charbon actif sont distribués pour traiter l'eau dans les hôpitaux, crèches, restaurants, boulangeries et pâtisseries. Des messages diffusés porte à porte et par voie de presse 3 jours plus tard invitent les foyers concernés à ne pas consommer l'eau du robinet à des fins alimentaires sans en interdire l'usage domestique. L'origine de la pollution est recherchée, une fuite sur une cuve d'essence n'est pas exclue.

Accident

Fuite de chlore à la LYONNAISE DES EAUX

N°17989 - 06/07/1999 - FRANCE - 91 - SAULX-LES-CHARTREUX

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/17989/>



Un rejet de gaz toxique à l'atmosphère se produit vers 15 h dans une installation de production d'eau potable lors de la manutention d'une bouteille contenant 30 l de chlore. Une CMIC intervient. Un employé légèrement brûlé au visage et à la gorge est hospitalisé. Le périmètre de sécurité mis en place est levé 4 h plus tard.

Accident

Pollution des eaux.

N°16152 - 25/06/1999 - FRANCE - 29 - DOUARNENEZ

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/16152/>



Un rejet d'eau chlorée pollue le NANKOU durant la désinfection d'un réseau d'adduction d'eau ; la faune aquatique est mortellement atteinte. Les autorités constatent les faits.

Accident

Pollution des eaux superficielles par du gasoil.

N°12468 - 05/12/1997 - FRANCE - 94 - IVRY-SUR-SEINE

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/12468/>



Dans une usine de production d'eau potable, plusieurs m³ d'hydrocarbures se déversent dans la SEINE lors d'un transfert automatique de gazole entre 2 cuves fixes. L'accident est

dû au non-fonctionnement d'un limiteur de remplissage bloqué par une jauge de niveau. Une partie du carburant peut être récupérée après déploiement d'un barrage flottant, mais l'usine de production d'eau potable doit suspendre son activité durant une semaine. Les services administratifs concernés constatent les faits.

Accident

Pollution par des hydrocarbures dans 4 communes.

N°11822 - 14/09/1997 - FRANCE - 21 - CHARREY-SUR-SAONE

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/11822/>

Des hydrocarbures aromatiques polycycliques sont détectés dans un forage et un réseau d'alimentation en eau potable. La population des 4 communes concernées est temporairement invitée à ne pas consommer cette eau. Les services administratifs et un laboratoire privé recherchent l'origine et les raisons de la pollution (incinération de pneus, déversement d'hydrocarbures, décharge...). Dans l'attente des résultats des enquêtes effectuées, la population est alimentée à partir d'un autre forage.

Accident

Incendie dans une station de pompage.

N°11791 - 13/09/1997 - FRANCE - 69 - ANSE

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/11791/>



Dans une station de pompage, un feu sur un transformateur au pyralène est rapidement maîtrisé. Les fumées intoxiquent légèrement 4 personnes qui subissent un contrôle médical. Aucun écoulement de produit n'est observé.

Accident

Fuite de chlore dans une station de pompage.

N°10907 - 03/04/1997 - FRANCE - 74 - RUMILLY

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/10907/>



Une fuite de chlore se produit sur une bouteille de 50 kg dans un local isolé connexe à une station de pompage. Une société privée prend en charge la bouteille. Aucune victime ou conséquence sur l'environnement n'est à déplorer.

Accident

Pollution de la rivière LA DOYE.

N°9177 - 15/12/1995 - FRANCE - 01 - LES NEYROLLES

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/9177/>



La DOYE est polluée à la suite d'un traitement au chlore de canalisations d'eau potable.

Accident

Pollution des eaux superficielles (soude).

N°8082 - 01/08/1995 - FRANCE - 29 - PLOUHINEC

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/8082/>



Lors d'un dépotage, de la soude est accidentellement déversée dans le FROUT. Des truites et des anguilles sont tuées.

Accident

Fuite de pyralène dans une ancienne station de pompage (vandalisme).

N°3798 - 18/08/1992 - FRANCE - 88 - NEUFCHATEAU

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/3798/>



Dans les locaux désaffectés d'une ancienne station de pompage, des voleurs renversent un transformateur au pyralène pour s'emparer du cuivre ; 50 l de pyralène se déversent sur le sol, puis dans l'ABREUVOIR. Les pompages dans le ruisseau sont suspendus. L'alimentation en eau potable de la ville est raccordée à une autre ressource. Des analyses révèlent des traces de pollution d'un niveau inférieur au seuil dangereux. La terre contaminée est enlevée et le ruisseau est dragué.

Accident

Fuite de chlore dans une station de pompage.

N°3457 - 10/03/1992 - FRANCE - 29 - BANNALEC

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/3457/>



Une importante quantité de chlore (Javel ?) se déversent dans le STER-GOZ à la suite d'une panne électromécanique dans une station de pompage. La pollution s'étend sur plus d'un kilomètre de rivière. Des centaines de truites et de saumons sont tués.

Accident

Fuite de chlore dans une station de pompage des eaux.

N°4004 - 07/02/1992 - FRANCE - 73 - BARBERAZ

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/4004/>



Une fuite de chlore (Cl2) a lieu lors du remplacement de l'une des 2 bouteilles de 60 kg dont est équipée une station de pompage et de production d'eau potable. Pensant avoir complètement fermé cette bouteille, l'opérateur démonte l'étrier de montage du détendeur. Une petite fuite de Cl2 se produit durant 30 min. Une CMIC intervient. L'ouvrier incommodé est hospitalisé et 150 élèves d'une école primaire sont évacués par précaution.

Accident

Rejet de Javel dans une station de pompage.

N°2857 - 09/09/1991 - FRANCE - 29 - CARHAIX-PLOUGUER

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/2857/>



A la suite de la rupture de l'un des éléments d'une pompe doseuse d'eau de javel dans une station de pompage, 50 à 100 l d'hypochlorite de sodium pur se déversent dans l'HYERES. Des centaines de poissons sont tués sur 400 m de rivière.

Accident

Fuite de chlore.

N°3410 - 24/06/1991 - FRANCE - 06 - NICE

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/3410/>



Une fuite se produit sur 2 bouteilles de chlore de 50 kg destinées au traitement des eaux de l'aéroport de NICE. Une personne est légèrement incommodée.

Accident

Emission de chlore dans une usine de traitement de potabilisation de l'eau.

N°2286 - 03/08/1990 - FRANCE - 29 - CHATEAUNEUF-DU-FAOU

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/2286/>



Dans une installation de traitement d'eau potable, 750 l d'eau de javel déversés par erreur dans une cuve de sulfate d'alumine entraînent une émission de chlore. Un employé intoxiqué est hospitalisé. Des riverains sont incommodés, mais le réseau d'eau potable n'est pas pollué.

Accident

Pollution aquatique.

N°1992 - 30/05/1990 - FRANCE - 68 - BEBLENHEIM

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/1992/>



Dans une usine de production d'eau potable, à la suite de travaux de peinture réalisés sur un réservoir, l'eau distribuée relargue des odeurs de white-spirit. Malgré le mauvais goût prononcé de cette eau, la pollution n'est pas considérée comme toxique. Il est cependant recommandé à la population de faire bouillir l'eau avant consommation et de bien purger les conduites.

Accident

Fuite de chlore.

N°837 - 27/07/1989 - FRANCE - 57 - FORBACH

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/837/>



Un tracto-pelle qui effectue des travaux dans une station de pompage, perce une bouteille de chlore de 30 l. Le gaz émis intoxique 8 personnes qui sont hospitalisées.

Accident

Fuite de chlore dans une usine de traitement de l'eau.

N°1215 - 08/06/1989 - FRANCE - 03 - CREUZIER-LE-VIEUX

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/1215/>



Dans une station de pompage et de traitement d'eau, une fuite qui se produit sur une bouteille contenant 50 l de chlore sous pression intoxique légèrement une personne. Un périmètre de sécurité est mis en place.

Accident

Court-circuit sur un transformateur au PCB dans une station de pompage.

N°623 - 27/08/1988 - FRANCE - 50 - PONTORSON

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/623/>



Dans une station de pompage, un court-circuit se produit dans un transformateur au pyralène. Aucune fuite de produit n'est découverte, mais la circulation est coupée sur une route voisine.

Accident

Feu de transformateur dans une usine de traitement de l'eau.

N°614 - 10/08/1988 - FRANCE - 59 - SIN-LE-NOBLE

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/614/>



Dans une usine de traitement de l'eau, un orage provoque la surchauffe de 2 fusibles sur un transformateur et la fuite de 2 l de pyralène ; 2 employés et 1 pompier sont hospitalisés par mesure de sécurité.

Accident

Fuite de chlore.

N°16284 - 02/08/1985 - FRANCE - 29 - NC

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/16284/>



Une fuite de chlore se produit dans une usine de traitement des eaux à la suite d'une rupture de canalisation.

Accident

Fuite de chlore.

N°6686 - 02/07/1968 - ETATS-UNIS - 00 - FAYETTEVILLE

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/6686/>



Dans une usine de production d'eau potable, un réservoir tombe et endommage une canalisation. Une fuite de chlore intoxique 4 personnes ; 1 700 autres sont évacuées par mesure de sécurité.

Accident

Pollution terrestre suite à un feu de véhicule utilitaire

N°50584 - 24/10/2017 - FRANCE - 55 - ETAIN

E36 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/50584/>

Vers 11 h, un feu se déclare sur un véhicule utilitaire transportant des fûts d'eau de javel et d'acide. Les pompiers arrosent le véhicule. Ils disposent des buvards absorbants pour limiter la pollution par les eaux d'extinction.

Accident

Impact d'un ouragan sur une usine de dessalement de l'eau

N°50346 - 06/09/2017 - FRANCE - 977 - SAINT-BARTHELEMY

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/50346/>

Une usine de production d'eau potable par dessalement voit son activité suspendue lors du passage de l'ouragan Irma. L'exploitant dispose de réserves d'eau potable, lui permettant de maintenir l'alimentation des usagers de la ville où est située l'installation, et en particulier de l'hôpital. L'interruption de la production est due à une rupture de l'alimentation électrique (ARIA 50344). Celle-ci est rapidement rétablie, permettant la reprise du dessalement et de la production d'eau potable.

Accident

Feu de transformateur dans une usine de traitement des eaux

N°49243 - 10/02/2017 - FRANCE - 91 - VIRY-CHATILLON

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/49243/>

Vers 19h45, un feu se déclare sur un transformateur électrique au niveau du tableau général basse tension (TGBT) dans une entreprise de traitement des eaux. Ce tableau est situé dans une des zones du bâtiment électrique de 900 m² qui comprend 4 zones. Les services de l'électricité coupent le courant pour que les secours puissent intervenir en toute sécurité. Les pompiers éteignent l'incendie à l'aide de dévidoirs à poudre. Aucun impact sur l'environnement n'est à déplorer. Les 4 zones sont totalement détruites. Les entreprises voisines assurent la distribution d'eau potable.

Accident

Inondation d'une usine de traitement d'eau potable

N°48101 - 31/05/2016 - FRANCE - 77 - SOUPPES-SUR-LOING

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/48101/>



Suite à de fortes pluies, les installations d'une usine de traitement de l'eau sont inondées. L'usine est arrêtée. Le réseau est alimenté par des réserves en attendant le retour à la normale. Les habitants sont appelés à limiter leur consommation d'eau potable. L'exploitant distribue 16 000 bouteilles d'eau et fait venir un camion-citerne d'eau.

Accident

Risque d'effondrement d'un barrage.

N°31345 - 25/01/2006 - FRANCE - 42 - SAINT-GENEST-MALIFAUX

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/31345/>

Implanté sur la SEMENCE, le barrage des Plats est vidangé dans le cadre d'une visite décennale et à la suite d'une suspicion de désordre qui s'avèrera justifiée. Un bureau conseil mandaté par la ville de FIRMINY, propriétaire de l'ouvrage, estimera que la pérennité du barrage pourrait ne plus être assurée en cas de remontée soudaine du plan d'eau par température basse. Des mesures de mise en sécurité de l'ouvrage sont prises en réalisant des exutoires. Un pertuis sera percé sous 15 jours après enlèvement des boues. Durant cette période, le barrage pouvant ne pas résister dans l'hypothèse d'une crue exceptionnelle (crue centennale ou millennale), un dispositif de veille, de pré-alerte et d'alerte est mis en place. Par ailleurs, les 11 maires des communes concernées doivent recenser les populations susceptibles d'être atteintes par l'onde de submersion.

Accident

Fuite de chlore dans une usine de potabilisation de l'eau

N°31210 - 29/12/2005 - FRANCE - 64 - HASPARREN

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/31210/>



Dans une usine de potabilisation d'eau, une fuite de chlore se produit au niveau du robinet de l'une des bouteilles de chlore (49 kg). Les pompiers sous ARI évacuent les bouteilles et les purgent à l'air libre. Les mesures effectuées se révèlent négatives.

Accident

Effraction sur un réservoir d'eau potable

N°30459 - 05/08/2005 - FRANCE - 27 - FAINS

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/30459/>



Une effraction est constatée sur le réservoir d'eau de la ville : branchements électriques sabotés, capot ouvert au niveau du sol donnant dans une tranchée contenant des canalisations, grilles d'aération dégradées, présence d'une bouteille ayant pu contenir une substance liquide retrouvée au pied du réservoir. Les affaires sanitaires et sociales ne considèrent pas cet événement comme un incident mineur. Des dosages en chlore (0,05 mg/l) sont effectués sur des prélèvements, des échantillons sont prélevés pour caractériser

les paramètres microbiologiques, physico-chimiques et un test 'microtox' est réalisé sur les résidus de produit pour en évaluer le potentiel toxique. La municipalité alerte la population en précisant d'éviter toute consommation d'eau pour la boisson. Le 08/08, des prélèvements effectués 3 jours auparavant révèlent la présence de bromoforme dans l'échantillon du réservoir d'eau et d'alcool phényléthylique dans un échantillon provenant de la bouteille vide retrouvée au pied du réservoir. Le bromoforme est une substance toxique pour les organismes aquatiques et dangereux pour l'environnement. Le réservoir est hors service jusqu'à son nettoyage complet. Selon les premières investigations, il n'y a pas de rapport entre le contenu de la bouteille et le produit découvert dans l'eau du réservoir.

Accident

Pollution de nappe phréatique.

N°28856 - 24/12/2004 - FRANCE - 76 - ROUEN

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/28856/>



Des particules de limon entraînées par de fortes pluies polluent durant 4 jours une nappe phréatique approvisionnant en eau potable 5 communes (2 300 habitants). Les services sanitaires recommandent de ne pas consommer l'eau distribuée devenue trouble et colorée et pouvant favoriser une prolifération bactérienne. Ce phénomène est récurrent en Seine-Maritime où les sols perméables ne filtrent pas suffisamment les eaux de ruissellement lors de fortes pluies ou d'inondations.

Accident

Rupture de canalisation d'eau

N°28779 - 22/12/2004 - FRANCE - 91 - ORSAY

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/28779/>



La rupture d'une canalisation d'eau de 600 mm provoque un effondrement de chaussée sur 50 m² et 2 m de profondeur, avec mise à nu d'une canalisation de gaz sous moyenne pression. La société des eaux concernée ferme le réseau et comble le cratère avec du sable pour stabiliser la canalisation de gaz. Un périmètre de sécurité est mis en place durant l'intervention et les pompiers évacuent 3 bâtiments d'une faculté proche. Un ouvrier blessé lors du terrassement sera hospitalisé.

Accident

Pollution biologique du réseau d'eau potable

N°28474 - 29/10/2004 - FRANCE - 07 - LARGENTIERE

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/28474/>

A la suite d'une pollution biologique dans le réseau d'eau potable, la consommation en eau est interdite à 6 500 personnes de 10 communes. Les maires, la population et les professionnels du secteur alimentaire sont avertis des risques de contamination. Les autorités sanitaires allègent les mesures d'interdiction de consommation d'eau en autorisant l'utilisation d'une eau bouillie pendant 10 min. Les médecins de garde restent attentifs à toute apparition de symptômes de diarrhée. Dans l'attente des résultats

d'analyse, la distribution de bouteilles est mise en place. L'interdiction de consommation d'eau du réseau est levée 6 jours plus tard dans 8 communes.

Accident

Suspicion de pollution du réseau d'eau potable

N°27763 - 22/08/2004 - FRANCE - 04 - FORCALQUIER

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/27763/>

L'effraction des locaux administratif et technique fait suspecter une contamination des eaux sur le réseau d'eau potable des communes de Forcalquier et Mane ; 7 000 personnes sont privée d'eau. La population est avertie et des bouteilles d'eau sont distribuées. Les bassins sont vidangés. Des prélèvements d'eau sont analysés.

Accident

Pollution du réseau d'eau potable

N°27952 - 13/08/2004 - FRANCE - 76 - NC

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/27952/>



A la suite de fortes pluies, la préfecture invite 4 230 personnes de Seine- Maritime à ne plus consommer d'eau potable en raison de la coloration et de la turbidité de l'eau du réseau.

Accident

Pollution du réseau d'eau potable.

N°27760 - 12/08/2004 - FRANCE - 62 - ECQUES

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/27760/>



Le 12/08, la DDASS déclare non potable l'eau de plusieurs communes rurales (4 602 personnes) en raison d'une contamination microbiologique d'origine inconnue. Des streptocoques fécaux sont présents dans tout le réseau alimentant les communes autour de Saint-Omer. La DDASS recommande aux habitants de ne pas consommer d'eau du réseau public même bouillie pour tout usage alimentaire et lavage des dents. La distribution de bouteilles d'eau est mise en place. Après désinfection des réservoirs et du réseau de distribution, la situation devrait rentrer dans l'ordre.

Accident

Effraction dans une usine de traitement de l'eau.

N°27759 - 09/08/2004 - FRANCE - 57 - SARRALBE

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/27759/>

L'effraction constatée d'une usine de production d'eau potable conduit à restreindre l'utilisation de cette eau. Les 25 000 habitants des 28 communes concernées sont invités à utiliser des bouteilles distribuées par les mairies. La préfecture lève les mesures de restriction le 10 août.

Accident

Fuite de chlore gazeux

N°27654 - 28/07/2004 - FRANCE - 76 - BOURDAINVILLE

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/27654/>



Dans une usine de traitement des eaux, une fuite de chlore en phase gazeuse (Cl2) est détectée au niveau de 3 bouteilles d'une capacité totale de 100 l ; 70 ppm de Cl2 sont relevés à 1 m des installations. Un périmètre de sécurité de 500 m est mis en place. La RN 29 est interdite à la circulation. Deux employés de la société d'entretien sont intoxiqués. Sept habitations voisines sont confinées.

Accident

Effraction sur une bache de surpression d'eau potable

N°27202 - 28/05/2004 - FRANCE - 27 - BONNEVILLE-APTOT

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/27202/>

Une effraction est commise sur une bache de surpression d'eau potable desservant 3 communes. Des mesures de restriction de l'utilisation d'eau potable à visée alimentaire sont mises en place par précaution. Le laboratoire départemental réalise des analyses bactériologiques et physico-chimiques sur les prélèvements d'eau effectués. La DDASS demande aux médecins de la zone concernée de signaler tous symptômes anormaux. Une enquête judiciaire est diligentée.

Accident

Rupture de canalisation

N°26120 - 26/12/2003 - FRANCE - 69 - LYON

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/26120/>



Une canalisation d'eau se rompt entraînant l'inondation de caves sur 500 m² et 2 m de haut. Pour effectuer les réparations, le service des eaux coupe l'alimentation en eau de 1 017 appartements pendant toute la durée de l'intervention. Le pompage est mis en place. Les responsables annoncent que les appartements seront reconnectés à l'alimentation en eau 5 h après le début du sinistre.

Accident

Pollution aux nitrates de l'eau potable

N°26071 - 16/12/2003 - FRANCE - 32 - CONDOM

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/26071/>



A la suite des pluies abondantes du début du mois de décembre, le lessivage des terres agricoles est responsable de teneurs élevées en nitrates dans l'eau potable. La préfecture du Gers lève une partie des restrictions sur la consommation en eau du robinet imposées dans une cinquantaine de communes du nord-ouest du département durant la semaine du

08/12/2003. La concentration en nitrates dans l'eau potable étant à nouveau en-dessous de la concentration maximale admise (50 mg/l), la consommation en eau est autorisée dans une quarantaine de communes situées autour de Condom, Vic-Fezensac et Valence-sur-Baïse. En revanche, les restrictions visant l'utilisation de l'eau du robinet pour l'alimentation des nourrissons de moins de 6 mois et des femmes enceintes, sont maintenues dans plusieurs autres communes.

Accident

Rupture de canalisation d'eau potable.

N°26057 - 12/12/2003 - FRANCE - 38 - GRENOBLE

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/26057/>

Plusieurs rues et une dizaine de caves sont inondées à la suite de la rupture d'une canalisation d'eau potable de 500 mm. Le pompage effectué par les pompiers et les travaux réalisés par le service des eaux permettent un retour à une situation normale en fin de journée.

Accident

Pollution de l'eau potable par des phytosanitaires

N°25857 - 31/10/2003 - FRANCE - 18 - MARSEILLE-LES-AUBIGNY

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/25857/>



Seize communes du nord du Cher (6 000 habitants) sont privées d'eau potable durant 3 jours à la suite d'une pollution par des produits phytosanitaires d'origine inconnue. Les prélèvements révèlent des concentrations en phytosanitaires supérieures aux normes autorisées. La consommation et l'utilisation de l'eau du réseau à des fins alimentaires sont interdites jusqu'à obtention des prochains résultats d'analyses. Des points de distribution d'eau en bouteilles sont mis en place dans chacune des communes concernées.

Accident

Porte d'un chateau d'eau fracturée.

N°25824 - 24/10/2003 - FRANCE - 54 - ALLAIN

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/25824/>

La porte du château d'eau est fracturée entre les 24 et 28/10/2003. L'approvisionnement en eau potable est interrompu à la demande du maire de la commune concernée. Ce dernier fait procéder à la purge des canalisations. Les premières analyses ne révèlent rien d'anormal. L'alimentation en eau potable est assurée par le réseau d'une commune voisine.

Accident

Pollution du réseau d'eau potable.

N°25703 - 08/10/2003 - FRANCE - 07 - CHARMES-SUR-RHONE

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/25703/>

Une pollution d'origine indéterminée prive d'eau potable les habitants de 2 communes

ardéchoises (soit 3 700 personnes). La DDASS effectue des prélèvements d'eau. Les mairies des 2 communes organisent le ravitaillement en eau de leurs concitoyens par citerne ou bouteilles.

Accident

Pollution du réseau d'eau potable

N°25668 - 01/10/2003 - FRANCE - 52 - CHAUMONT

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/25668/>

Un réseau d'eau potable d'une commune est pollué par de l'antigel à la suite d'une erreur 'd'aiguillage' au niveau du réseau d'alimentation. Les services de la ville et de l'Etat recommandent aux habitants du quartier concerné de ne plus consommer l'eau potable jusqu'à l'obtention des résultats d'analyses demandées par la DDASS.

Accident

Rupture de canalisation d'eau.

N°24114 - 01/03/2003 - FRANCE - 29 - PONT-L'ABBE

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/24114/>

En fin d'après-midi, une canalisation d'eau potable de 300 mm alimentant une ville entière se rompt. Le château d'eau se vide complètement. La fuite est isolée par les services techniques de l'eau. La remise en service des autres quartiers se fait secteur par secteur en fonction du maillage du réseau et devrait durer 2 h. La réparation est effectuée et se termine dans la nuit (vers minuit). Les autorités et services de l'état sont avertis de même que le Maire.

Accident

Fissure sur un immeuble.

N°23463 - 08/11/2002 - FRANCE - 67 - STRASBOURG

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/23463/>



La rupture d'une importante canalisation d'eau entraîne la formation de larges fissures dans un immeuble de 4 étages. Après avis des experts, l'évacuation totale du bâtiment est jugée nécessaire 3 jours plus tard ; la municipalité doit reloger 10 personnes.

Accident

Effraction dans un château d'eau.

N°23457 - 03/11/2002 - FRANCE - 89 - VILLENEUVE-SUR-YONNE

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/23457/>

A la suite d'un constat d'effraction sur un château d'eau, la population d'une commune est invitée à ne pas consommer l'eau potable distribuée. Les analyses effectuées ne décelèrent cependant la présence d'aucune substance chimique dangereuse.

Accident

Pollution microbiologique.

N°22029 - 09/03/2002 - FRANCE - 62 - ECQUES

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/22029/>

Une pollution microbiologique du réseau d'eau potable est détectée dans une habitation privée à la suite d'analyses effectuées par les services sanitaires. L'autorité préfectorale recommande aux habitants (4 369 personnes) des 4 communes desservies par le réseau, de ne pas consommer l'eau pendant plusieurs jours, le temps de refaire de nouveaux prélèvements et analyses.

Accident

Fuite de chlore dans une station de traitement des eaux.

N°22096 - 15/11/2001 - ETATS-UNIS - 00 - KEARNEYSVILLE

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/22096/>



Dans une station de traitement d'eau, une bouteille de chlore (Cl₂) se décroche et tombe au sol à 6h45 en arrachant un branchement en cuivre. Les 45 kg de Cl₂ émis incommodent 32 enfants et adultes se trouvant à l'arrêt de bus d'un établissement scolaire à 40 m. Les secours arrêtent la fuite vers 7h10. L'école a été évacuée par précaution même si aucune trace de Cl₂ n'y est mesurée. Les cours reprennent dans la matinée.

Accident

Rupture de canalisation d'eau potable.

N°21284 - 20/10/2001 - FRANCE - 87 - CONDAT-SUR-VIENNE

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/21284/>

Quatre communes, soit près de 30 000 personnes, sont temporairement privées d'eau potable durant la remise en état du réseau après rupture d'une canalisation de distribution de fort diamètre.

Accident

Contamination de l'eau potable de 13 communes des Pyrénées-Atlantiques.

N°18048 - 12/06/2000 - FRANCE - 64 - AUBOUS

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/18048/>



L'eau potable alimentant 13 communes béarnaises présente un taux d'atrazine (désherbant) supérieur au seuil de précaution fixé par les autorités sanitaires. L'eau impliquée provient d'une nappe phréatique du Gers, département fortement pollué à la suite de fortes intempéries. Hors lavage des aliments, les populations concernées sont invitées à ne pas consommer cette eau. L'alerte peut perdurer plusieurs semaines, les nappes étant massivement polluées.

Accident

Mélange accidentel de produits chimiques.

N°17351 - 29/02/2000 - ETATS-UNIS - 00 - NASHVILLE

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/17351/>



Dans une installation de traitement des eaux, un conducteur de camion d'une entreprise sous-traitante, transfère de l'hypochlorite de sodium (utilisé pour masquer les odeurs) dans un réservoir contenant des résidus de chlorure ferrique. Le mélange des produits provoque une réaction chimique et une émission de vapeurs de chlore. Les secours évacuent 50 employés, la plupart se plaignant d'irritations des yeux, de la gorge et du nez et de troubles respiratoires ; 30 sont hospitalisés et mis en observation ; certaines des victimes ressortent le jour même. Le bâtiment est réouvert après retrait du flexible et isolement du réservoir.

Accident

Rupture d'une canalisation d'eau.

N°16863 - 07/12/1999 - FRANCE - 38 - GRENOBLE

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/16863/>

A la suite de la rupture d'une grosse canalisation d'eau (diamètre 500 mm), 20 000 m³ d'eau inondent un quartier (200 x 400 m) de la ville. La fuite est difficile à localiser du fait de l'important débit et n'est stoppée qu'au bout de 2h30. L'inondation provoque des courts-circuits et plusieurs départs d'incendie dans des magasins, vite maîtrisés par les pompiers. Les sociétés en charge du gaz et de l'électricité sont également sur les lieux. Une centaine de clients d'un restaurant est évacuée. L'assèchement du quartier ne sera terminé que le lendemain vers 21 h.

Accident

Pollution des eaux.

N°17095 - 01/09/1999 - FRANCE - 01 - ARGIS

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/17095/>



Du chlore se déverse dans le MOLET affluent de l'ALBARINE lors du nettoyage d'une réserve d'eau potable. Un laboratoire effectue des prélèvements.

Accident

Pollution des eaux.

N°13712 - 20/10/1998 - FRANCE - 25 - SANCEY-LE-LONG

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/13712/>



Dans une installation de production d'eau potable, des employés d'une entreprise sous-traitante effectuent une mauvaise manipulation lors du démontage du système de chloration ; 60 à 80 l de produit chloré se répandent dans la BAUME. La faune aquatique (poissons et macro-invertébrés) est mortellement atteinte sur 700 m.

Accident

Rupture d'un réservoir d'eau.

N°14178 - 21/09/1998 - ETATS-UNIS - 00 - WESTMINSTER

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/14178/>



A la suite de la rupture d'un réservoir, 1,5 millions de m³ d'eau se déversent dans tout le voisinage. Les dégâts sont très importants, plus d'une cinquantaine de bâtiments et des garages sont détruits, ainsi que toute la végétation aux alentours. Sur les 6 personnes blessées, 2 sont des pompiers.

Accident

Pollution des eaux.

N°13999 - 17/09/1997 - FRANCE - 61 - TANVILLE

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/13999/>



A la suite de la vidange d'un plan d'eau sans autorisation, de la vase se déverse dans La VERRERIE. Cette pollution entraîne une mortalité piscicole sur 1,3 km.

Accident

Pollution des eaux.

N°14061 - 28/07/1997 - FRANCE - 74 - LA CLUSAZ

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/14061/>



Lors de la désinfection à l'eau de javel de deux cuves, l'une de répartition d'eau potable, l'autre servant à la protection d'un captage de source, un trop plein de solution chlorée se déversent dans La COVERIE. Une quarantaine de poissons est tuée.

Accident

pollution bactérienne

N°11592 - 30/05/1997 - FRANCE - 37 - FRANCUEIL

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/11592/>

La ressource en eau potable de la commune (1 000 habitants) est atteinte par une pollution bactérienne d'origine inconnue ; 300 personnes sont privées d'eau potable. Des bouteilles d'eau minérale sont mises à la disposition des habitants.

Accident

Inondation d'un supermarché

N°10276 - 25/12/1996 - FRANCE - 62 - AUCHEL

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/10276/>

Une canalisation d'eau se rompt sous l'action du gel ; 600 m² d'un supermarché sont

inondés.

Accident

Pollution du ruisseau du Calais

N°8698 - 15/03/1996 - FRANCE - 44 - SAINT-MICHEL-CHEF-CHEF

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/8698/>



Lors de la vidange de l'ETANG DES GATINEAUX, une erreur opératoire provoque un départ de boues rouges au niveau des décanteurs de leur ouvrage de stockage. Le CALAIS, le port et le rivage sont pollués par 300 m³ de boues contenant notamment des sels d'aluminium et de fer. Des prélèvements et des analyses sont effectués.

Accident

Fuite de chlore gazeux.

N°7355 - 20/08/1995 - FRANCE - 56 - SAINT-JEAN-BREVELAY

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/7355/>



Une fuite de 100 kg de chlore gazeux se produit dans une station de pompage. Une CMIC intervient. Aucune incidence sur l'alimentation en eau n'est observée.

Accident

Pollution du réseau d'eau potable.

N°6196 - 28/12/1994 - FRANCE - 78 - RAMBOUILLET

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/6196/>



Une pollution bactériologique atteint la nappe de FONTAINEBLEAU et contamine le réseau d'alimentation en eau potable de la ville de RAMBOUILLET qui dessert 25 000 personnes. Le germe majoritaire serait du type Klebsielle. Au droit des captages, la nappe se situe à une profondeur de 50 m. Un seul des 5 puits de captage est pollué. L'alimentation en eau est interrompue durant 2 jours, puis le réseau est réutilisé à partir des 4 puits sains. Créée sur l'initiative du préfet et placée sous la présidence de la D.D.A.S.S., une commission d'enquête doit déterminer l'origine de cette pollution.

Accident

Pollution d'un réseau EP par de l'As.

N°3228 - 09/12/1993 - FRANCE - 47 - DURANCE

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/3228/>



Le réseau communal d'eau potable est pollué par de l'arsenic (200 µg/l). La consommation d'eau est interdite par arrêté municipal.

Accident

Pollution d'un réseau d'eau potable desservant 20 communes.

N°4200 - 08/12/1992 - FRANCE - 76 - NC

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/4200/>



Une pollution d'origine indéterminée atteint un réseau d'eau potable desservant 20 communes. L'eau présente une turbidité très importante due vraisemblablement à des pluies abondantes. La protection civile met en place 18 citernes de 2 à 5000 l et des rampes de distribution pour alimenter les populations concernées.

Accident

Pollution aquatique.

N°2087 - 16/07/1990 - FRANCE - 22 - PLOUGRAS

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/2087/>



A la suite d'une défaillance dans une station de production d'eau potable, le GUIC est polluée sur 2 km. La faune aquatique est totalement détruite au niveau de la commune concernée.

Accident

Pollution aquatique.

N°1635 - 11/01/1990 - FRANCE - 06 - NICE

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/1635/>

Des micro-particules de fer et de manganèse se détachent dans des canalisations d'adduction d'eau potable. La présence d'ozone provenant de l'usine de traitement, donne une coloration violette à l'eau. Bien qu'aucun effet toxique ne soit redouté, un programme de surveillance est mis en place.

Accident

Fuite de chlore.

N°16281 - 27/08/1985 - FRANCE - 56 - PLUNERET

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/16281/>



Une fuite de 120 à 150 kg de chlore se produit au niveau des chloromètres (vannes?) d'une station de traitement des eaux. Un nuage dérive sur 2 km (300 m de large et 30 m de haut), intoxiquant 6 personnes et brûlant le tapis végétal à proximité du réservoir.

Accident

Pollution des eaux.

N°15157 - 18/12/1984 - FRANCE - 86 - CHAUVIGNY

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/15157/>



Des employés travaillant dans une station de pompage laissent s'échapper 500 l de chlore (hypochlorite de sodium ?) dans le ruisseau TALBAT.

Accident

Fuite de chlore.

N°6507 - 26/01/1960 - NORVEGE - 00 - LILLEHAMMER

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/6507/>



Dans la station de traitement d'eau potable de la ville, une fuite de chlore se produit à la suite de la rupture d'une canalisation. Une personne est intoxiquée.

Accident

Tache d'humidité sur un barrage

N°42114 - 18/04/2012 - FRANCE - 83 - CARCES

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/42114/>

Une tache d'humidité apparaît à 166 mNGF en rive gauche en partie haute du parement aval d'un barrage de retenue d'eau potable en remblai à noyau étanche (crête à 170 mNGF, hauteur 14 m, capacité 8 hm³, côte normale 169 mNGF). Le niveau du plan d'eau se trouvant initialement à 167,83 mNGF est progressivement abaissé jusqu'à disparition de la tâche humide le 3/05 à la cote 167,56 mNGF qui sera maintenue pendant l'été.

Ce barrage construit en 1934 a subi des tassements de plus de 60 cm affectant son étanchéité (historique de l'ouvrage consultable dans le résumé ARIA 41644). Des fuites de ce type se sont déjà produites à la même période de l'année entre 2009 et 2011 (ARIA 41644, 41645 et 41648). La cote d'exploitation maximale avait été abaissée à 168,6 mNGF pendant l'été 2010 et à 167,3 mNGF pendant l'été 2011. Une paroi moulée est réalisée afin d'améliorer l'étanchéité.

Accident

Fuite de dioxyde de chlore dans une usine de potabilisation

N°33070 - 07/06/2007 - FRANCE - 28 - LEVES

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/33070/>



Une fuite de dioxyde de chlore se produit dans une usine de potabilisation. Cette dernière est évacuée ; le périmètre de sécurité mis en place concerne 11 sociétés riveraines et des gens du voyages, soit 28 personnes évacuées. Sur les 6 personnes présentes sur le site, 2 sont hospitalisées pour examen.

L'usine est ventilée naturellement ; la circulation est rouverte et les employés réintègrent leurs locaux 2 h après le déclenchement de l'alerte.

L'exploitant assure la surveillance du site pour la nuit.

Accident

Privation d'eau potable à la suite d'une crue de l'INDRE.

N°31542 - 09/03/2006 - FRANCE - 37 - LOCHES

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/31542/>



Une crue de l'INDRE provoque la pollution d'un captage d'eau potable, entraînant l'arrêt de la distribution d'eau pour 7 000 habitants (7 communes). Des bouteilles d'eau sont distribuées à la population.

Accident

Pollution des eaux.

N°30466 - 27/05/2005 - FRANCE - 60 - NOYON

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/30466/>



Le déversoir d'orage d'une station de traitement des eaux est à l'origine d'une pollution de la VERSE sur 1,5 km et d'un ru sur 2 km, accompagnée de mortalité piscicole. L'administration constate les faits.

Accident

Pollution des eaux

N°30488 - 15/03/2005 - FRANCE - 01 - ECHENEVEX

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/30488/>



Un déversement d'eaux usées par un réseau d'assainissement pollue la VARFEUILLE, entraînant la disparition de zones de reproduction piscicole. L'administration constate les faits.

Accident

Pollution des eaux

N°28252 - 10/08/2004 - FRANCE - 92 - ASNIERES-SUR-SEINE

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/28252/>



A la suite de fortes pluies, les rejets d'un réseau d'assainissement communal polluent la SEINE.

Accident

Contamination bactérienne du réseau d'eau potable

N°27762 - 06/08/2004 - FRANCE - 10 - THORS

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/27762/>



Depuis le 05/08, 400 personnes des communes de Thors, Saulcy, Lignol, Le Château, Rouvre les Vignes et Voigny sont privées d'eau potable à la suite d'une contamination bactérienne du réseau. Le 12/08, les analyses sont conformes à la réglementation et la consommation d'eau est à nouveau autorisée.

Accident

Pollution à l'atrazine.

N°23635 - 05/12/2002 - FRANCE - 32 - NC

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/23635/>



La préfecture du Gers conseille à une vingtaine de communes du département de ne plus consommer l'eau du réseau public après constat d'une pollution à l'atrazine, herbicide dont l'utilisation sera interdite en France en juin 2003. Les analyses effectuées par les services sanitaires révèlent des teneurs de 0,83 microgramme/litre d'atrazine (valeur admissible max. : 0,4 microgramme/litre).

Accident

Pollution des eaux.

N°23020 - 19/07/2002 - FRANCE - 94 - JOINVILLE-LE-PONT

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/23020/>



Un rejet d'effluent noirâtre (matière fine de charbon actif) pollue le bief de ST MAURICE, canal de restitution de la MARNE, en raison d'un dysfonctionnement d'une usine de traitement des eaux.

Accident

Fuite de chlore dans un réseau d'eau potable.

N°19274 - 21/11/2000 - FRANCE - 47 - MARMANDE

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/19274/>



Un millier de foyers est privé d'eau potable dans 11 communes situées au Nord de Marmande en raison du fort goût et d'une importante odeur de chlore remarquée dans l'eau. Les habitants ne doivent pas consommer l'eau du robinet jusqu'au résultat des analyses effectuées.

Accident

Fuite de chlore dans une usine de traitement de l'eau.

N°18966 - 19/10/2000 - TURQUIE - 00 - DIYARBAKIR

E36.0 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/18966/>



Une fuite de chlore gazeux se produit dans une usine de traitement de l'eau. 130 personnes dont 25 enfants sont hospitalisés. Trois enfants sont dans un état critique. La fuite est intervenue au cours de la phase de remplacement des conteneurs de chlore. Il est procédé à des évacuations mais le nombre de personnes plus ou moins fortement intoxiquées est lourd.

Accident

Coupure d'eau potable.

N°16407 - 26/09/1999 - FRANCE - 07 - LE TEIL

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/16407/>



A la suite d'importants orages, les 8 400 habitants d'une commune sont privés d'eau potable.

Accident

Pollution des eaux.

N°16431 - 13/08/1999 - FRANCE - 25 - BADEVEL

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/16431/>



Du chlore provenant d'une station de traitement d'eau potable pollue la FESCHOTTE. Des truites, chabots et macro-invertébrés sont mortellement atteints. Les faits sont constatés.

Accident

Pollution des eaux.

N°13641 - 23/06/1998 - FRANCE - 22 - PLESTIN-LES-GREVES

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/13641/>



Le nettoyage d'un sol couvert de chaux dans une usine de traitement d'eau potable entraîne une pollution du YAR sur 430 m. La faune aquatique est mortellement atteinte. Des poursuites administratives sont engagées à la suite de plusieurs récidives.

Accident

Pollution des eaux.

N°13746 - 06/12/1997 - FRANCE - 13 - SAINT-MITRE-LES-REMPARTS

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/13746/>



A la suite d'un dysfonctionnement important de la station de filtration d'eau potable, des boues polluent l'étang de CITIS et les roubines adjacentes. La faune aquatique est mortellement atteinte. Un laboratoire effectue des prélèvements. Un constat de pollution permet une régularisation de la situation de la station de filtration au regard de la loi sur l'eau et de ses décrets d'application.

Accident

pollution bactérienne

N°11499 - 12/08/1997 - FRANCE - 74 - LE BIOT

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/11499/>

Une pollution bactérienne d'origine inconnue atteint une source alimentant la commune ; 300 personnes sont privées d'eau potable, 2 citernes de 1 500 l d'eau sont mises à la disposition des habitants.

Accident

Pollution des eaux.

N°13800 - 29/04/1997 - FRANCE - 29 - LANNEUFFRET

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/13800/>



Lors du curage d'un plan d'eau, de la vase polluée Le DOURICAM. Le milieu est colmaté. Les services administratifs concernés constatent les faits.

Accident

Pollution des eaux.

N°13762 - 14/11/1996 - FRANCE - 21 - JOURS-EN-VAUX

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/13762/>



Des boues, des phosphates et des matières en suspension polluent le ruisseau de COURCELLES à la suite de la vidange d'un plan d'eau. Un laboratoire effectue des prélèvements. L'Administration constate les faits.

Accident

Rejet de chaux par une usine de potabilisation d'eau.

N°10563 - 17/07/1996 - FRANCE - 71 - AUTUN

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/10563/>



Une usine de potabilisation des eaux rejette dans le milieu naturel de la chaux utilisée pour neutraliser l'acidité de l'eau. L'ACARON est polluée et la faune piscicole est mortellement atteinte. Selon les espèces, il est estimé que 5 à 20 % des populations sont détruites. L'administration constate les faits et une transaction à l'amiable devrait permettre d'indemniser l'association des pêcheurs concernée.

Accident

Pollution du PETIT THERAIN

N°9344 - 02/02/1996 - FRANCE - 60 - MARSEILLE-EN-BEAUVAISIS

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/9344/>



Le PETIT THERAIN est pollué par un déversement accidentel d'hydrate d'hydrazine. La micro-faune du ruisseau est mortellement atteinte.

Accident

Pollution de la MOSELLE canalisée

N°9331 - 11/07/1995 - FRANCE - 54 - LIVERDUN

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/9331/>



Lors d'une vidange, des hydrocarbures (huile) sont déversés dans la MOSELLE canalisée.

Accident

Pollution des eaux.

N°8116 - 10/07/1995 - FRANCE - 71 - BRANDON

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/8116/>



Une usine de production d'eau potable pollue le BRANDON. Le rejet qui contient de l'aluminium, du fer, des matières réductrices et du carbonate de calcium rend le ruisseau abiotique sur 1,7 km.

Accident

Feu de transformateur au pyralène

N°4779 - 25/09/1993 - FRANCE - 42 - FIRMINY

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/4779/>



Un court circuit provoque un incendie sur le transformateur au pyralène d'un barrage servant à l'alimentation en eau potable de la commune. L'incendie est maîtrisé, mais un suintement de pyralène est découvert sur le sol. Une société spécialisée en récupération de matières dangereuses intervient. Le pompage d'eau potable reprend son fonctionnement normal après la réalisation d'une série d'analyses de l'eau.

Accident

Pollution de puits de captage communal

N°4481 - 10/05/1993 - FRANCE - 67 - BRUMATH

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/4481/>



A la suite d'une analyse, des traces de tétrachloroéthylène sont découvertes dans un puits de captage communal. Les taux de 22 à 27 µg/l étant supérieurs à la norme (10 µg/l), le pompage du puits concerné a été réduit et son eau mélangée à celle des autres puits.

Accident

Pollution des eaux d'un forage.

N°4174 - 29/12/1992 - FRANCE - 95 - PERSAN

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/4174/>



Des traces de solvants sont découvertes lors d'une analyse des eaux de 2 captages alimentant en partie 7 communes (25 000 personnes). Il s'agit notamment de tétrachloréthylène, dont la teneur est supérieure aux recommandations de l'OMS. La DDASS recommande de ne pas utiliser cette eau pour les nourrissons de moins de 1 an. Le réseau d'eau potable est raccordé à une autre zone de captage.

Accident

Fuite de chlore dans une station de traitement des eaux.

N°3601 - 22/04/1992 - PORTUGAL - 00 - SCAVEM

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/3601/>



Une fuite de chlore se produit dans une station de traitement des eaux ; 75 personnes sont intoxiquées. Une dizaine est hospitalisée dont 3 dans un état grave.

Accident

Incendie dans une usine de traitement des eaux.

N°3391 - 13/06/1991 - FRANCE - 44 - NANTES

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/3391/>



Un feu se déclare dans le magasin à fioul d'une usine de traitement des eaux. L'incendie est pratiquement maîtrisé à l'arrivée des pompiers.

Accident

Pollution aquatique

N°3089 - 10/01/1991 - FRANCE - 41 - BLOIS

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/3089/>



Un réseau d'eau à l'Ouest de BLOIS est pollué par du nitrate (150 mg/l). La CISSE est touchée. Les 7 000 habitants des communes concernées sont informés. Le réseau d'eau potable est impacté.

Accident

Rejet d'acide chlorhydrique.

N°819 - 28/05/1989 - FRANCE - 40 - NC

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/819/>



Une station de pompage et de traitement des eaux rejette accidentellement de l'acide chlorhydrique dans le BAS. Le ruisseau est pollué et de nombreux poissons sont tués.

Accident

Pollution de la MEURTHER.

N°35837 - 30/09/2008 - FRANCE - 54 - VARANGEVILLE

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/35837/>



Un rejet d'eaux sales d'une station de production d'eau potable (boues de clarification) pollue la MEURTHER. Un enveloppement de la flore aquatique par le dépôt des matières en suspension contenues dans le rejet est constaté. Aucune mortalité piscicole n'est observée.

Accident

Dysfonctionnement d'une usine de traitement d'eau potable

N°32285 - 22/09/2006 - FRANCE - 14 - VIRE

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/32285/>



D'importantes anomalies de la qualité de l'eau potable distribuée sont constatées en raison d'un dysfonctionnement dans une usine de traitement de l'eau. Les prélèvements montrent une eau trouble et colorée. La zone concernée, alimentée par prise d'eau dans la VIRE, dessert 3 communes soit 10 800 habitants. Par mesure de précaution et dans l'attente des analyses, l'eau ne doit pas être utilisée pour la boisson et la préparation des aliments. Les maires des communes concernées informent la population et organisent la distribution d'eau en bouteilles. Les premières analyses ne révèlent pas la présence de métaux ou de produits chimiques. Des magasins sont contactés pour assurer la livraison de bouteilles et 3 citernes de 20 000 l mises à disposition. Le 22/09, les réservoirs sont vidangés et nettoyés, le 23/09 le réseau est purgé sur 73 km. La clinique ne pratiquera pas d'opérations avant le 27/09. Le puisage de l'eau dans la Vire est conditionné aux résultats d'analyses. L'alimentation se fait actuellement à partir de la Virène, affluent de la Vire dont le débit est peu important. Au vu de derniers résultats, la situation est redevenue normale sur le réseau de distribution le 24/09 au soir. L'eau peut donc à nouveau être utilisée pour tous les usages.

Accident

Renversement d'une bouteille de chlore

N°31873 - 18/06/2006 - FRANCE - 89 - SENS

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/31873/>



Dans un local d'une station de pompage, des vapeurs toxiques se dégagent d'une bouteille de chlore renversée. Les pompiers établissent un périmètre de sécurité. Deux pompiers incommodés malgré le port de protection respiratoire sont transportés à l'hôpital. Les locaux sont ventilés.

Accident

Emanation de chlore

N°31796 - 18/05/2006 - FRANCE - 57 - THIONVILLE

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/31796/>



Dans une usine de potabilisation, 2 ouvriers travaillant sur une vanne dans une fosse sont pris de malaise suite à l'émission de vapeurs de chlore au niveau de la bride de la vanne. Les ouvriers légèrement intoxiqués sont évacués vers le centre hospitalier.

Accident

fuite de chlore

N°28223 - 29/09/2004 - ETATS-UNIS - 00 - LONG BEACH

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/28223/>



En début d'après-midi, une bouteille de chlore de 150 livres (70 kg) fuit dans une station d'eau potable de la ville. Les secours évacuent 20 maisons, demandent à d'autres riverains de se confiner, la route voisine est coupée. La fuite, maîtrisée une première fois, reprend en fin d'après-midi. Une société spécialisée intervient et vidange la capacité. Cette phase pourrait durer une grande partie de la nuit.

Accident

Rupture d'une canalisation d'eau.

N°24121 - 01/03/2003 - FRANCE - 84 - CARPENTRAS

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/24121/>

La rupture d'une canalisation d'eau inonde 3 niveaux d'un établissement à caractère médical dit 'pôle santé' et entraîne l'indisponibilité d'une partie de cet établissement pendant la durée de la vérification des matériels touchés par l'eau.

Accident

Pollution d'un réseau de distribution d'eau potable.

N°4790 - 03/09/1993 - FRANCE - 18 - MERY-SUR-CHER

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/4790/>



Des analyses de la DDASS révèlent une pollution d'origine chimique du réseau d'alimentation en eau potable du syndicat intercommunal des communes de THENIOUX et MERY SUR CHER. Un dispositif provisoire d'alimentation par camion-citerne est instauré pour les 1 200 habitants des 2 communes jusqu'à la fin du mois. Le réseau d'alimentation en eau potable est ensuite connecté sur celui de la commune voisine de VIERZON. Des analyses et investigations sont effectuées pour déterminer l'origine de la pollution.

Accident

Pollution du réseau d'eau potable.

N°3735 - 09/07/1992 - FRANCE - 67 - ERSTEIN

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/3735/>



Du tétrachlorure de carbone et du trichloréthylène sont découverts dans le réseau d'eau potable. Des analyses révèlent la présence de 6 à 60 µ/l de solvants, alors que le seuil recommandé par l'OMS est de 3 µg/l. Par mesure de sécurité, la consommation de cette eau est interdite.

Accident

Fuite de chlore.

N°11652 - 15/09/1989 - ETATS-UNIS - 00 - SALT LAKE CITY

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/11652/>



Une fuite de 320 kg de chlore survient sur un conteneur dans un bâtiment de stockage contaminant la végétation environnante. Douze personnes sont blessées.

Accident

Pollutions des eaux

N°32774 - 07/11/2006 - FRANCE - 60 - SILLY-TILLARD

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/32774/>



Une fuite de chlore sur le système de stérilisation de la station de pompage de la ville pollue la rivière "SILLET" sur 800 m et entraîne une mortalité piscicole.

Accident

Pollution des eaux

N°30580 - 11/05/2005 - FRANCE - 60 - VAUMOISE

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/30580/>



Des effluents d'une station de traitement des eaux pollue le ru NOIR, affluent de l'AUTOMNE. L'administration constate les faits.

Accident

Pollution des eaux.

N°30467 - 22/02/2005 - FRANCE - 60 - MERU

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/30467/>



Les effluents d'une station d'épuration polluent l'ESCHES où une importante teneur en

nitrites est mesurée. L'administration constate les faits.

Accident

Pollution des eaux

N°30583 - 04/01/2005 - FRANCE - 29 - PONT-L'ABBE

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/30583/>



Une station de traitement des eaux pollue accidentellement l'ABBÉ. L'administration constate les faits.

Accident

Fuite de 1 000 l d'acide phosphorique.

N°18797 - 17/02/2000 - ROYAUME-UNI - 00 - HASTINGS

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/18797/>



Une fuite d'acide phosphorique se produit sur un conteneur de 1 000 l dans une usine de traitement des eaux. L'intervention mobilise 40 pompiers. Les autorités évacuent un centre de loisirs situés à proximité et 12 maisons. Il est demandé aux autres riverains de rester à l'intérieur et de maintenir les portes et fenêtres fermées. Un employé et un conducteur de camion sont hospitalisés à la suite de l'inhalation de vapeurs toxiques.

Accident

Pollution des eaux.

N°15737 - 05/05/1999 - FRANCE - 29 - SCAER

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/15737/>



A la suite de la vidange d'un plan d'eau sur plusieurs jours, des boues polluent le MOUSTOIR et le KERRY. La faune aquatique est atteinte (dont mortalité de truites) et le milieu est colmaté. Cette pollution a un impact sur le traitement de l'eau potable d'une station de pompage.

Accident

Pollution du réseau d'eau potable.

N°12570 - 01/03/1996 - FRANCE - 54 - DOMMARTIN-LES-TOUL

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/12570/>



Lors d'un contrôle sanitaire, du tétrachloréthylène est décelé dans le réseau d'eau potable. En conséquence, l'eau du puits communal ne doit plus être utilisée pour la consommation humaine. L'alimentation générale de la commune se fait à partir de la station de traitement. Une étude est prescrite pour déterminer l'origine de la pollution.

Accident

Dysfonctionnement de la station de pompage et traitement des eaux

N°9273 - 27/01/1996 - FRANCE - 06 - LA ROQUETTE-SUR-VAR

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/9273/>



Une pollution d'origine inconnue atteignant le CANAL DE VESUBIE provoque le dysfonctionnement d'une station de pompage et de traitement des eaux. Les dommages matériels sont évalués à 6 MF.

Accident

Pollution d'un captage d'eau potable.

N°7932 - 22/12/1995 - FRANCE - 73 - ALBENS

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/7932/>

Une pollution d'origine inconnue atteint un captage d'eau potable. La commune est alimentée par citernes. La DDASS effectue des analyses.

Accident

Pollution des eaux

N°8074 - 14/11/1995 - FRANCE - 41 - BLOIS

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/8074/>



Des charbons actifs sont déversés dans la LOIRE par une entreprise de traitement de l'eau. La faune piscicole est affectée par la pollution. Une pollution similaire avait été signalée le 07/06/93.

Accident

Pollution du réseau d'eau potable.

N°7380 - 08/08/1995 - FRANCE - 04 - VILLARS-COLMARS

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/7380/>

A la suite d'une pollution du réseau d'eau potable de la commune, 4 citernes souples sont utilisées pour ravitailler la population.

Accident

Pollution aquatique.

N°2430 - 09/12/1993 - ETATS-UNIS - 00 - WASHINGTON

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/2430/>

Une alerte à l'eau polluée est lancée dans la région de Washington. Quelques 500 000 personnes sont concernées par cette alerte.

Accident

Pollution aquatique au mercure

N°4434 - 22/04/1993 - FRANCE - 45 - PITHIVIERS

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/4434/>



Du mercure à une concentration nettement supérieure aux normes légales (12 µg/l pour un seuil de 1 µg/l) est détecté dans 3 forages d'eau potable. Le forage de St Grégoire est provisoirement fermé. Des recherches sont entreprises pour déterminer l'origine de la pollution.

Accident

Pollution d'un réseau d'eau potable.

N°3505 - 30/03/1992 - FRANCE - 61 - LE MERLERAULT

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/3505/>



Des analyses révèlent la présence de 20 à 60 microgrammes de tétrachloroéthylène par litre dans une eau de distribution. Les habitants de 16 communes desservies par le syndicat d'adduction d'eau interrompent leur consommation.

Accident

Pollution d'un réseau d'eau potable (potasse).

N°3567 - 18/03/1992 - FRANCE - 33 - LE BOUSCAT

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/3567/>

Un produit à base de potasse est détecté dans le réseau communal de distribution d'eau. L'eau qui dégage une forte odeur, est impropre à la consommation. Le réseau est rechloré pour neutraliser la pollution.

Accident

Pollution aquatique.

N°2379 - 01/11/1990 - FRANCE - 76 - NC

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/2379/>



Un réseau d'eau potable de SEINE MARITIME est pollué ; 22 personnes sont hospitalisées pour des gastro-entérites. L'eau du réseau est interdite à la consommation en attendant le résultat des analyses.

Accident

Contamination bactériologique du réseau d'eau potable.

N°1610 - 23/02/1990 - FRANCE - 90 - BELFORT

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/1610/>

Le réseau d'alimentation en eau subit une contamination bactériologique. Tout le réseau doit être purgé ; 95 000 personnes sont privées d'eau courante.

Accident

Fuite de chlore.

N°11727 - 14/06/1989 - RUSSIE - 00 - KHABAROVSK

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/11727/>



Une fuite de 800 kg de chlore se produit dans une unité de traitement des eaux située au bord du fleuve AMOUR à proximité d'un centre de vacances. Quelques 70 personnes présentent des symptômes d'empoisonnement, 27 sont admises à l'hôpital dont 4 dans un état grave. La fuite est rapidement stoppée par les équipes de secours. Une enquête est effectuée.

Accident

Pollution d'un réseau d'eau potable

N°145 - 09/06/1989 - ROYAUME-UNI - 00 - SHEFFIELD

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/145/>

A la suite de la rupture d'une canalisation dans l'unité de dosage d'une usine de potabilisation d'eau, 6 t de sulfate d'aluminium se déversent dans un réservoir de 70 000 m³ d'eau potable. La concentration atteint 0,8 mg/l, soit 4 fois la norme communautaire admissible. Un traitement (à la chaux) permet de retomber à 0,2 mg/l en 24 h.

Accident

Fuite de chlore.

N°14466 - 01/09/1988 - BELGIQUE - 00 - LUSTIN

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/14466/>



Quelque 40 m³ de chlore s'échappe du réseau de distribution d'eau et forment un nuage. Le site est évacué et les circulations routière et ferroviaire sont stoppées.

Accident

Accident chlore.

N°5623 - 30/09/1977 - ETATS-UNIS - 00 - PHILADELPHIE

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/5623/>



Un nuage de chlore se dégage d'une usine de traitement de l'eau ; 200 personnes sont intoxiquées et 1 000 autres sont évacuées

Accident

40243

N°40243 - 21/07/2010 - FRANCE - 83 - BORMES-LES-MIMOSAS

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/40243/>

A la suite de la révision de l'étude hydrologique relative à un barrage, le niveau de retenue normale est abaissé de 20 cm et les consignes d'exploitation en cas de crues sont modifiées.
